TERRITOIRE DE LA
COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN
SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE ET DE LA MÉCANOGRAPHIE

LES BUDGETS FAMILIAUX DES SALARIÉS AFRICAINS en ABIDJAN

(Aout - Septembre 1956)

AOUT 1958

TERRITOIRE DE LA
COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN
SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE ET DE LA MÉCANOGRAPHIE

LES BUDGETS FAMILIAUX DES SALARIÉS AFRICAINS en ABIDJAN

(Aout - Septembre 1956)

AOUT 1958

In memoriam...

Ce rapport présente une tragique originalité : Bernard LONCHAMPT responsable de l'enquête "Budgets urbains d'Abidjan" réalisée sur le terrain en août et septembre de l'année 1956, décédait moins de 12 mois après la mise en route des opérations, victime d'un accident d'automobile au cours d'une tournée en Côte d'Ivoire.

Pour rendre hommage à sa mémoire et rappeler son rôle essentiel dans la réussite de l'enquête sur les budgets familiaux africains d'Abidjan, la trop brève carrière de Bernard LONCHAMPT est retracée ici.

Né le 4 novembre 1928 dans le Doubs, Bernard LONCHAMPT avait parallèlement mené des études mathématiques et économiques.

Reçu en 1953 au concours d'entrée à l'Ecole d'Application de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, il est alors titulaire de la licence en droit, du diplôme d'études supérieures d'Economie Politique et du diplôme de l'Institut des Sciences Politiques.

A sa sortie de l'Ecole, il est immédiatement nommé en Côte d'Ivoire où ses qualités furent rapidement appréciées.

Arrivé le 11 août 1955 à Abidjan, il est chargé du recensement du chef-lieu du Territoire : c'est à Bernard LONCHAMPT que l'on doit les publications sur ce recensement.

C'est lui également qui met au point le plan de recensement des centres urbains de la Côte d'Ivoire : Agboville, Daloa, Gagnoa, et Man.

Quelques heures avant la catastrophe, Bernard LONCHAMPT mettait encore la dernière main au dépouillement de l'enquête sur les Budgets Urbains Africains à Abidjan, enquête qu'il avait conduite de bout en bout en 1956 et qui devait permettre ensuite l'établissement, pour la première fois, d'un indice des prix à la consommation africaine.

Bien qu'Africain de fraiche date, Bernard LONCHAMPT avait rapidement aimé ce pays où il aurait certainement continué à faire, dans l'intérêt de tous, de l'excellent travail.

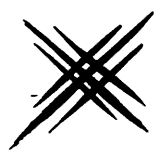

S O M M A I R E

Section A - PRESENTATION GENERALE ET METHODOLOGIE

Pages

1. Introduction et bibliographie 9

2. Généralités 11

2.1 - Objectifs 11
2.2 - Les méthodes 11
2.3 - Le domaine d'étude. L'unité de relevé 12

3. L'échantillon 15

3.1 - La base de sondage. 15
3.2 - Tirage des ménages de l'échantillon 18

4. Les opérations sur le terrain 20

4.1 - Le personnel 20
4.2 - L'enquête pilote 20
4.3 - L'enquête principale. Les difficultés 21
4.4 - Calendrier des opérations 23

5. Les documents de base 24

6. Les dépouillements 36

6.1 - Le classement des observations 36
6.2 - Dépouillement mécanographique 37
6.3 - Dépouillement manuel 38

Section B - RESULTATS NUMERIQUES

1. Description générale de l'échantillon 39

1.1 - Religion et ethnie des chefs de ménage 40
1.2 - Catégorie socio-professionnelle et ethnie des chefs de ménage 41
1.3 - Proportion des adultes et des enfants dans le ménage selon l'ethnie . . . 42
1.4 - La distribution et la composition des ménages selon le nombre d'unités de consommation 44

2 et 3 - Structure des recettes et des dépenses 47

2. Analyse globale 48

2.1 - Distribution des budgets selon le quartier et l'importance de la dépense 48
2.2 - Dispersion des budgets selon la dépense totale et selon la dépense familiale par unité de consommation 50
2.3 - Dépense et ethnie, et religion du chef de ménage 56
2.4 - Dépense et catégorie socio-professionnelle 59
2.5 - Salaires et dépenses totales 62
2.6 - Dépenses totales, dépenses familiales par budget et par unité de consommation 67
2.7 - Etude des budgets selon leur caractère équilibré ou déficitaire 69
2.8 - Les tontines 78

Pages

3. Analyse numérique détaillée par poste de dépenses 79

3.1 - Recettes et dépenses en valeurs relatives par grandes rubriques 79

3.2 - Elasticité des grands postes de dépenses par rapport à la dépense familiale totale 83

3.3 - Dépenses alimentaires et dépenses familiales 84

3.4 - Les invités 96

3.5 - Etude particulière de certaines rubriques des dépenses alimentaires 98

3.6 - Relevés objectifs de l'enquête et interrogatoires rétrospectifs 101

3.7 - Coefficients de pondération d'un indice des prix à la consommation familiale 102

3.8 - Annexe mathématique 104

4. Habitat. Equipement. Transports 107

4.1 - Catégories socio-professionnelles, habitat et biens d'équipement 107

4.2 - Loyer, habitat et équipement 109

4.3 - Revenu, habitat et biens d'équipement 115

4.4 - Les transports 116

Documents annexes utilisés pour l'enquête et son dépouillement 121

1 - Exercices de formation 121

2 - Présentation de l'enquête au public 125

3 - Instruction relative à l'enquête préliminaire. 126

4 - Dépouillement mécanographique du recensement de populations 128

5 - Questionnaires de l'enquête préliminaire 129

6 - Convocation du chef de famille de l'échantillon 131

7 - Instructions relatives aux questionnaires 132

8 - Notes de travail aux enquêteurs et récapitulation sommaire des observations. 134

9 - Instructions de dépouillement 137

10 - Etat de dépouillement récapitulatif 143

11 - Dépouillement mécanographique. Dessin des cartes. 145

SOMMAIRE DES GRAPHIQUES

			Pages
Graphiques 1-2-3		- Budgets par tranche de dépenses totales (nombre de budgets, d'unités de consommation, montant des dépenses familiales).	51
Graphique	*4*	- Courbe de concentration des dépenses familiales	52
	5	- Revenus - Distribution de Pareto	53
	6	- Nombre cumulé relatif des ménages selon le revenu	54
	7	- Courbe de concentration des revenus	54
	8	- Histogramme des revenus	55
	9	- Nombre de budgets par quartier dont le revenu est supérieur à un montant donné	56
	10	- Distribution relative des budgets par tranche de dépenses familiales par unité de consommation selon l'ethnie.	57
	11	- Dépenses familiales par unité de consommation selon la religion . .	58
	12	- Nombre relatif de budgets par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et la tranche de dépenses familiales par unité de consommation	62
	13	- Masse salariale moyenne par budget (absolue et relative) selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation)	65
	14	- Dépenses totales par budget et dépenses familiales par unité de consommation	68
	15	- Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de dépenses familiales par unité de consommation	71
	16	- Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de dépenses totales	71
	17	- Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de revenu	75
	18	- Couverture des dépenses familiales (et achats pour revente) par le revenu brut selon la tranche de dépenses	77
	19	- Dépense d'alimentation par unité de consommation selon l'ethnie et la religion	87
	20	- Dépenses alimentaires relatives selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage	88
	21	- Importance relative des dépenses alimentaires de loyer, ménage et biens durables et des autres dépenses selon la catégorie socio-professionnelle	93
	22	- Elasticité de quelques postes de dépenses selon la catégorie socio-professionnelle	94 & 95
	23	- Dépenses relatives d'alimentation par rubrique, selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation	100

Section A - PRESENTATION DE L'ENQUETE

•

I. INTRODUCTION

•

Quelle que soit la latitude et quels que soient les hommes, *l'étude des revenus et des dépenses des familles d'une collectivité est une entreprise difficile et délicate :*

La nature même des relevés est en cause :

- en matière d'enquête statistique agricole, les champs peuvent être mesurés, et leur superficie calculée grâce à une technique appropriée des relevés.

- en démographie, on peut arriver moyennant certaines précautions à déterminer les effectifs de population avec une précision acceptable,

- en matière d'études de budgets familiaux, le caractère subjectif de la recherche est plus accusé : il faut souvent enregistrer "après coup" des mouvements ou des flux non directement observés : un repas dans une cantine, un achat vestimentaire effectué au marché.

Bien entendu, un bon enquêteur parviendra, en assistant aux repas, à améliorer la qualité des observations : les achats alimentaires risqueront moins ainsi d'être omis, mais ce sera,avant tout,affaire de tact, d'habileté, de mise en confiance et de conscience dans le détail de l'observation.

Les *difficultés psychologiques* sont en effet, un facteur à prendre aussi en considération; l'aspect inquisitorial est rarement atteint avec une telle intensité, au cours d'autres types d'enquêtes, et l'expérience prouve que la préparation y est encore plus nécessaire qu'à l'occasion d'études démographiques ou agricoles: de bonnes relations entre enquêteurs et enquêtés sont fondamentales.

L'enquête qui est présentée ici, est la première d'une telle envergure à avoir été menée à bien en Afrique Française.

Des essais fragmentaires ont bien été réalisés en divers points du continent, mais tant par son ampleur (560 familles interrogées) que par ses méthodes (sondage probabiliste, emploi d'enquêteurs autochtones spécialement formés, mise en oeuvre de mesures objectives et non simple interrogatoire rapide),cette enquête, malgré des imperfections inévitables, marque une étape importante dans l'étude sur les budgets familiaux africains.

Il serait vain de penser qu'une enquête de ce genre peut être réalisée à moindre frais : la préparation doit en être minutieuse, une bonne connaissance démographique préalable du milieu étant nécessaire, chaque enquêteur bien formé ne doit avoir les responsabilités que d'un nombre réduit de familles, enfin les contrôles doivent être multipliés étant entendu que le personnel d'encadrement suffisamment nombreux doit être continuellement présent sur le terrain à toutes heures du jour et même parfois de la nuit. On n'insistera jamais assez sur le fait qu'une enquête budgétaire correcte, qu'elle soit d'ailleurs en milieu rural ou en milieu urbain, est une enquête difficile sur le plan méthodologique,exigeant des moyens importants. Espérer le succès à "bon marché" risque de conduire à de désagréables surprises et à des résultats inacceptables.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

(Il s'agit des publications les plus récentes,
consultées au cours de la rédaction du présent document)

France

I.N.S.E.E. Etudes et conjoncture N° 10 Octobre 1956 - Perspectives des dépenses d'habillement.

I.N.S.E.E. Etudes statistiques Avril/Juin 1957 : L'élasticité des dépenses alimentaires d'après deux enquêtes sur les budgets familiaux (1951-1953)

C.R.E.D.O.C. (Annales du) : Consommation 1958 N° 1

(Voir également le N° 2 - 1957 sur la demande de logements en France).

Journal de la Société de Statistique de Paris Avril/Mai/Juin 1955 : Méthode d'analyse de la pyramide des ressources et de la structure du pouvoir d'achat.

Ouest Africain Britannique

Ghana
- Accra survey of household budgets 1953
- Kumasi survey of household budgets 1955
- Sekondi Takoradi survey of household budgets 1955

Nigeria Urban consumer surveys in Nigeria 1953-1955

Sierra Leone Freetown survey of household budgets 1951

International

B.I.T. Méthodes d'enquête sur les conditions de vie des familles - 1949

O.A.A. Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1957

O.A.A. En préparation Recueil des enquêtes de consommation alimentaire (2 volumes).

2. GENERALITES

2.1 - OBJECTIFS

Une enquête sur les budgets familiaux a pour objet la recherche et l'enregistrement des recettes et des dépenses de divers groupes de consommateurs durant une certaine période de temps.

L'exploitation des résultats obtenus doit permettre de préciser :

- *la structure des dépenses*, c'est-à-dire l'importance relative des dépenses de chaque catégorie. Ces renseignements seront utilisés notamment pour l'établissement d'un indice des prix à la consommation familiale.

- *la modification des habitudes de consommation*, selon le niveau de dépenses ou de revenus (1). Il s'agit alors d'examiner comment se répartit entre les divers postes du budget une augmentation relative du revenu.

Dans le cas présent, il s'agissait d'étudier sur la demande du gouvernement de la Côte d'Ivoire :

- la structure du revenu et de la consommation de la population africaine salariée d'Abidjan.

- la répartition selon le niveau de vie, des recettes et des dépenses.

L'enquête s'appliquait donc à un milieu urbain, et comportait l'étude de familles de fonctionnaires d'ouvriers et d'employés.

- Afin - de rassembler un nombre suffisamment important d'observations ,

- d'éviter une enquête trop étalée dans le temps, les organisateurs de l'enquête ont décidé de la limiter à environ 500 budgets, et de la poursuivre durant un mois; la période d'observation étant fixée de telle manière qu'un début de mois se trouvât placé en milieu de période, ceci afin de favoriser les conditions psychologiques de l'investigation.

Il existe certainement à Abidjan, des *variations saisonnières* dans la consommation, on peut donc regretter que cette enquête n'ait duré qu'un mois. Un interrogatoire rétrospectif (Voir ci-dessous § A-5 et B-3.6)a donc été mené pour tenter de remédier à cette lacune.

2.2 - LES METHODES

a) Constitution de l'échantillon

Les enquêtes sur les budgets de famille ne peuvent être conduites qu'en employant la méthode des sondages probabilistes

(1) Soit par exemple a la dépense alimentaire correspondant à une dépense totale d. Le consommateur bénéficiant d'une augmentation de revenu va modifier son comportement et orientera diversement ses dépenses.
A une augmentation globale de la dépense Δd correspondra un accroissement des dépenses alimentaires Δa. Il peut être intéressant de comparer ces deux variations Δa et Δd. On y procède habituellement en mesurant ce que l'on appelle l'élasticité de la dépense alimentaire par rapport à la dépense totale, qui est égale au rapport E tel que

$$E = \frac{\frac{\Delta a}{a}}{\frac{\Delta d}{d}}$$

et l'on dira par exemple que l'élasticité est de 0,8 si pour une augmentation de 10 % des dépenses totales, les dépenses alimentaires ne sont majorées que de 8 %.
Il faut souligner que la formule ci-contre est approchée et que les accroissements finis doivent rester dans des limites raisonnables : ainsi pour une élasticité de l'ordre de 2 la variation de dépense totale ne doit pas excéder 30 %. Dans le cas contraire on a intérêt à consulter le tableau de la page 106 , pour se rendre compte de l'erreur commise.

- d'une part en effet, il est impossible d'étudier tous les budgets d'une agglomération urbaine.

- d'autre part, il serait dangereux de "choisir" les familles soumises à l'enquête pour assurer la représentativité de l'échantillon, car le "créateur" de l'échantillon pourra se tromper de bonne foi et obtenir un échantillon présentant des distorsions de plus cet échantillon ayant été choisi, il ne serait pas possible, pour caractériser la précision des diverses estimations, d'appliquer aux résultats numériques obtenus par cette méthode, les formules du calcul des probabilités.

Ces raisons valent naturellement pour l'exécution de toute enquête par sondage, mais elles s'imposent plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'enquêtes budgétaires, car la fraction de sondage est en général faible et les considérations psychologiques y interviennent au maximum. Dans l'éventualité où l'enquête est étalée sur douze mois (tel n'est pas le cas pour la présente enquête), l'impossibilité de "suivre" chaque famille pendant une période suffisante de temps oblige à un renouvellement périodique de l'échantillon, renouvellement qui pose lui aussi un problème de choix aléatoire.

b) Rôle du personnel d'enquête

Dans les pays où la majorité de la population est alphabete, il est possible d'utiliser la méthode du carnet de ménage; c'est-à-dire que danc ce cas on demande aux familles de l'échantillon de tenir elles-mêmes jour après jour un relevé de leurs recettes et de leur dépenses, une telle méthode ne peut être suivie en Afrique Noire.

En effet, afin d'éviter les oublis ou les réponses erronées, des enquêteurs spécialement formés doivent se rendre plusieurs fois par jour auprès des consommateurs, les interroger sur leurs revenus et leurs dépenses et s'aider de tous les renseignements qu'ils peuvent noter : composition des repas, activités des différents membres du groupe etc.. pour contrôler la validité des informations recueillies.

2.3 - LE DOMAINE D'ETUDE - L'UNITE DE RELEVE

a) Le domaine d'étude

La commune d'Abidjan se compose de quatre quartiers :

Adjamé
Plateau
Treichville proprement dit
Zone industrielle, Port Bouet et
villages de pêcheurs du littoral.

Le domaine d'étude a été réduit aux deux quartiers urbains d'Adjamé et de Treichville.

De plus en raison :

- soit de leur condition particulière de vie

- soit de la trop grande complexité de leurs budgets familiaux, on a décidé d'exclure du champ de l'enquête :

- les ménages dont le chef de famille n'était pas salarié.

COMMUNE D'ABIDJAN

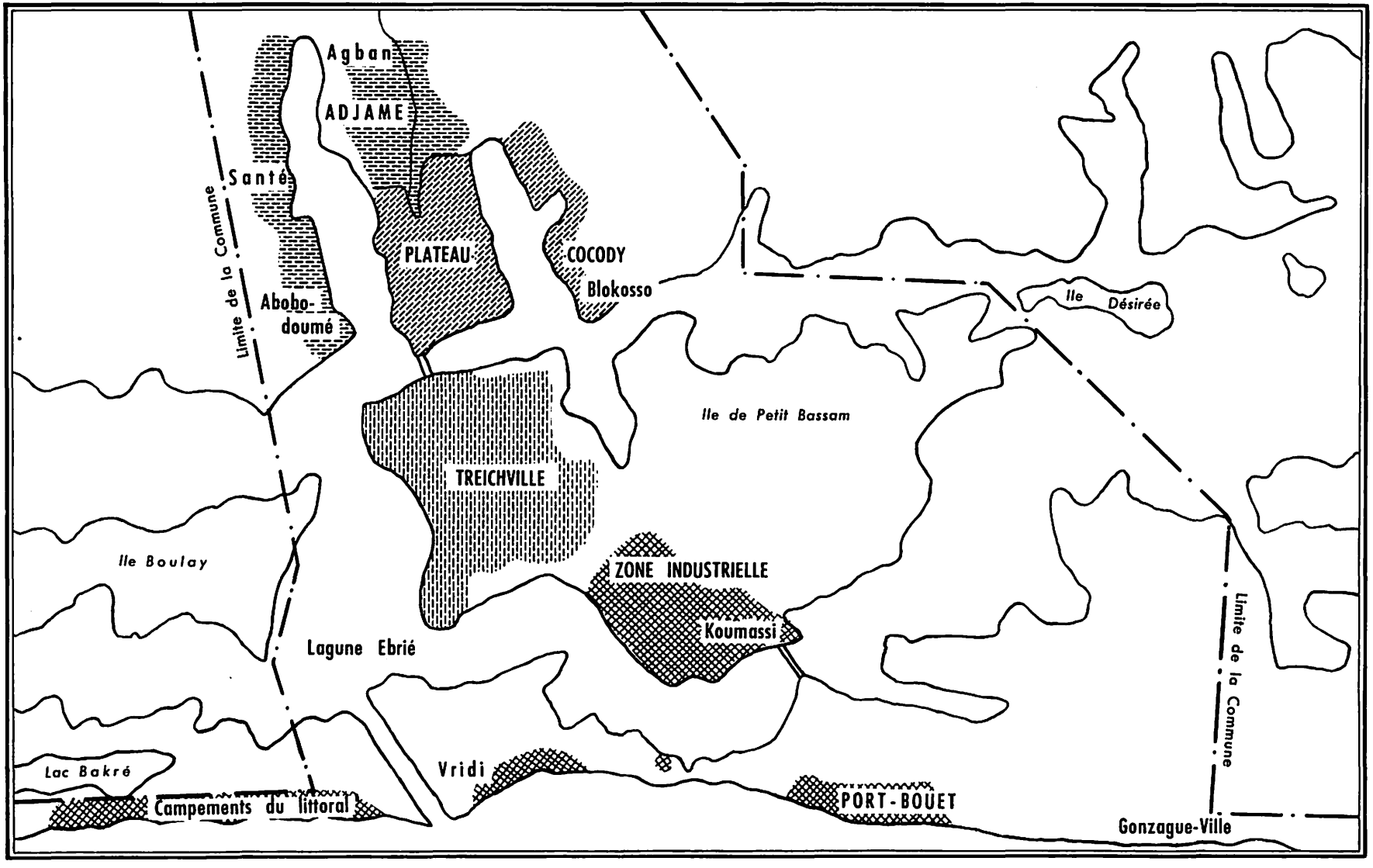

- les salariés célibataires vivants seuls ou en groupes

- les ménages comportant plus de 3 adultes (1)

- et les ménages comportant plus de 2 salaires (toutefois les ménages bénéficiant de 2 salaires et une troisième source de revenus rentrent dans le domaine étudié).

b) L'unité de relevé

Un problème extrêmement important se posait d'emblée, c'était celui de la définition du groupe élémentaire de consommateurs. Il est parfois très difficile de définir et suivre en milieu rural, le groupe humain qui bénéficie d'un ou plusieurs revenus et qui vit sur ces revenus. Dans la ville d'Abidjan les structures traditionnelles ont suffisamment évolué pour qu'il soit possible de savoir :

- qui est salarié ou qui bénéficie d'un revenu propre et quelles sont les personnes qui vivent sur ces recettes. En réalité le groupe familial ainsi constitué bénéficie généralement de plusieurs apports monétaires :

- ventes effectuées par les femmes au marché,

- ventes que font les enfants : "tabliers",

- salaire propre d'un frère célibataire partageant le toit et les repas avec son frère marié... **mais les dépenses se font en tout ou partie sur la masse commune**, le groupe familial élémentaire de consommateurs, retenu alors comme unité de relevé est le **ménage budgétaire**, il pourra donc comprendre dans certains cas plus d'un salaire ou d'autres sources de revenus.

(1) L'âge limite pour les enfants avant qu'ils ne soient considérés comme adultes était fixé à 15 ans compris.

3. L'ECHANTILLON

•

En application des recommandations précédentes, il s'agissait en premier lieu de constituer un échantillon probabiliste de ménages budgétaires. En théorie il fallait donc établir la liste générale des ménages dans les quartiers d'Adjamé et Treichville et tirer parmi cette liste un échantillon de ménages. L'importance de cet échantillon dépendait d'ailleurs des moyens en personnel enquêteur disponible.

3.1 - LA BASE DE SONDAGE

a) 1ère Méthode

La première idée qui venait à l'esprit était d'utiliser les informations provenant d'un recensement exhaustif auquel la population avait été récemment soumise.

Le recensement démographique de la commune d'Abidjan a eu lieu du 20 Août au 25 Septembre 1956; il a fourni divers renseignements :

Les quatre quartiers d'Abidjan ont été divisés en districts : un district comprenant 1, 2 ou 3 patés de maisons bien délimités par les rues et chaque district décomposé, soit en immeubles dans les zones résidentielles ou administratives soit en concessions dans les autres quartiers, la concession correspondant à un groupement traditionnel de logements(1). Pour chaque logement il a été établi un inventaire détaillé de la population (fiche collective).

Le recensement n'étant pas alors complètement exploité, on a procédé mécanographiquement à l'établissement d'une statistique rapide des ménages en reportant sur des cartes perforées les indications suivantes par fiche collective :

L'arrondissement
Le district
Le N° de feuille collective
Le nombre de personnes du ménage
Le nombre de chefs de ménage
Le sexe du chef de ménage
La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage
Le nombre de salariés

de la sorte on pouvait obtenir différents tableaux préliminaires et en particulier la répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Ce fichier une fois constitué, on a éliminé les familles ayant plusieurs chefs de ménage (soit 1.900 sur 12.382). Parmi les 10.482 familles restantes, on a retenu les chefs de familles salariés soit 6.996. Enfin 10 % de ces familles étaient tirées et constituaient un échantillon de 695 familles. Il est à remarquer que cette méthode supposait la coïncidence de la famille du point de vue démographique et du ménage du point de vue budgétaire.

Ces opérations ayant été effectuées début Juin 1956, une liste fut établie qui faisait ressortir pour chaque ménage :

- le N° de district

(1) La définition donnée aux enquêteurs était la suivante : Type d'habitat traditionnel correspondant à un groupe de constructions entourant une cour et comprenant un ou plusieurs logements

- le N° de fiche collective,
- le nombre de personnes du ménage
- le nombre de chefs de famille
- la catégorie socio professionnelle du chef de ménage

Après élimination :

- des familles appartenant aux villages extra urbains de la commune mixte (Atiecoubé, Agban, Banco, Santé, Locodjo, Abobodoumé et les campements de la route de Bingerville).

- des célibataires, il est resté finalement 428 familles.

Ces 428 familles pouvaient être théoriquement retrouvées dans la ville grâce au n° de district, au n° de concession , au n° de construction, le nom, l'ethnie et la profession du chef de famille. En réalité malgré l'aide de dix enquêteurs en 3 jours moins de 20 % des familles purent être retrouvées, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous.

La mauvaise orthographe des noms, le manque de noms même, la difficile localisation sur le terrain des concessions et logements furent les principales causes de cet état de fait.

JOURNEES	ENSEMBLE	Familles retrouvées	FAMILLES NON RETROUVEES			
			Déménagement	Autres raisons	Inconnues	TOTAL
1er jour	38	17	6	2	13	21
2ème jour	89	54	12	12	11	35
3ème jour	47	13	13	5	16	34
TOTAL	174	84	31	19	40	90

Malgré sa simplicité apparente et son orthodoxie : utilisation d'un recensement démographique récent, cette première approche dût donc être abandonnée.

b) 2ème Méthode d'établissement de la base de sondage

La base démographique se révélant défaillante, il fallait revenir en quelque sorte à une base topographique, autrement dit se servir de ce qui se voit et demeure sur le terrain : les concessions.

D'après l'enquête démographique la répartition de la population africaine des deux quartiers d'Adjamé et Treichville (1) était la suivante :

(Voir Tableau 1 page suivante).

(1) Non compris les agglomérations citées au $ a ci-dessus.

Tableau 1 - **POPULATION AFRICAINE DES QUARTIERS D'ADJAME ET TREICHVILLE EN 1956**

RUBRIQUES	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE
	1 000 habitants		
Population de résidence habituelle. . . .	38,7	49,8	88,5
Passagers	1,6	3,2	4,8
Nombre de concessions et Immeubles au total	2 730	3 291	6 021
Dont habitées.	2 362	2 762	5 124
Nombre d'habitants par concession	14,2	15,1	14,7
Par concession habitée	16,4	18,0	17,3
Nombre de ménages	12 382	13 561	25 943
Nombre de ménages par concession habitée	5,3	4,9	5,1
Taille moyenne d'un ménage	3,1	3,7	3,4

Grâce à la liste des concessions etaprès élimination de celles ne faisant pas partie de l'agglomération proprement dite (Soit 27 districts sur 145 au total) on a créé un premier "échantillon maître" en tirant une concession sur sept. Chaque concession faisant partie de cet échantillon était recensée sommairement (chaque enquêteur était responsable de 4 concessions par jour) et était décomposée selon les ménages la constituant (voir annexes4 et 5).

Etaient retenus les ménages répondant aux conditions précisées au § 2.3 a. de plus les familles ayant plus de deux pensionnaires étaient éliminées. Aucune condition de salaire ou de revenu n'a été posée à priori.

Dans l'échantillon au $\frac{1}{7}$ ainsi constitué les ménages retenus par rapport à l'ensemble de la population des deux quartiers considérés se répartissaient comme suit :

Tableau 2 - **ECHANTILLON AU 1/7 DES CHEFS DE MENAGE**

C.S.P. DU CHEF DE MENAGE	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE
Commerçants.	245	203	448
Artisans	166	154	320
Prof. libérales	68	132	200
Salariés ne répondant pas aux conditions	461	472	933
Chômeurs	61	55	116
Autres et sans profession	104	200	304
TOTAL	**1 095**	**1 226**	**2 321**
Salariés répondant aux conditions requises	600	623	1 223
ENSEMBLE	1 695	1 849	3 544
% des salariés répondantaux conditions requises	*35*	*34*	*34*

Dans l'établissement de la liste des concessions, on s'est heurté à un certain nombre de difficultés :

Concessions très variables en importance, pour essayer d'"égaliser" la taille de l'unité de sondage on a - regroupé les habitations individuelle de la Société Immobilière et d'Habitation de la Côte d'Ivoire (S.I.H.C.I.) et

- décomposé les concessions trop importantes.

Malgré la présence de guides, le libellé incomplet des adresses rendait difficile la localisation des concessions.

Psychologiquement le public répugnait à fournir des renseignements sur le domicile de tiers.

Enfin la pluie torrentielle a elle aussi contribué à diminuer le rendement des enquêteurs.

3.2. TIRAGE DES MENAGES DE L'ECHANTILLON

Sur les 1 223 ménages répondant à ces conditions on a tiré un sous-échantillon correspondant aux possibilités de personnel disponible, soit 99 enquêteurs x 6 familles/enquêteur = 594 ménages sur lesquels 560 se sont finalement révélés être complets et utilisables.

Le tableau ci-dessous résume les opérations successives à partir de l'échantillon maître.

Tableau 3 - **STRUCTURE DE L'ECHANTILLON MAITRE**

RUBRIQUES	ADJAME	TREICHVILLE	TOTAL
Nombre de concessions des deux quartiers	286	402	**688**
Dont habitées	281	393	**674**
Nombre de ménages au total	1 695	1 849	**3 544**
Nombre de ménages par concession habitée	6,0	4,7	**5,2**
Nombre de ménages répondant aux conditions requises (1)	600	623	**1 223**
Nombre de ménages enquêtés.	288	306	**594**
Nombre de budgets utilisables	275	286	**560**
% ménages utilisables par rapport aux ménages répondant aux conditions requises.	*45,8*	*45,7*	*45,8*

(1) Après élimination des familles "composites", des célibataires ou groupement de célibataires.

Il faut signaler toutefois qu'en raison de la mobilité de la population, on dût à compter du 3 août 1956 (dix jours avant le démarrage de l'enquête proprement dite), opérer un certain nombre de remplacements et ceci, rappelons-le bien alors que le recensement au 1/7 ne datait que de Juin à Adjamé et Juillet à Treichville.

Tableau 4 - **RAISONS DES REMPLACEMENTS**

RAISONS DES REMPLACEMENTS	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN
Déménagements	34	24	58
Familles dissociées par divorce . . .	6	12	18
Familles dissociées femme absente . .	5	20	25
Vacances.	6	6	12
En déplacement	3	2	5
Refus de réponse.	1	6	7
Chômage	7	9	16
Familles introuvables	6	2	8
Autres raisons	5	4	9
ENSEMBLE	**73**	**85**	**158**

Autrement dit près de 25 % des familles de l'échantillon original durent faire l'objet d'un remplacement.

Toutefois ces remplacements n'ont pas modifié sensiblement la structure des familles.

Tableau 5 - **COMPOSITION DES FAMILLES DEFAILLANTES ET DES FAMILLES REMPLACEES**

CATEGORIES	COMPOSITION DE LA FAMILLE									Nombre de familles	Nbre de personnes par famille
	2 A	3 A	2 A 1 E	2 A 2 E	2 A 3 E	2 A 4 E	3 A 1 E	3 A 2 E	Autres		
Familles remplacées	42	7	34	18	8	3	9	8	29	158	3,91
Familles prises en remplacement	40	10	37	20	10	5	9	10	17	158	3,71
Répartition de l'ensemble des familles restant en fin d'enquête	70	20	114	91	50	34	17	31	133	560	4,47

Il est à remarquer qu'à Accra (Ghana) les remplacements avaient été du même ordre de grandeur (21 %), mais ils résultaient du refus de la population de se prêter à l'enquête, tandis qu'à Abidjan, c'est la mobilité de la population qui a conduit à la nécessité d'y procéder.

4. LES OPERATIONS SUR LE TERRAIN

4.1 - LE PERSONNEL

Le personnel qui a participé à cette enquête se répartissait :

- en personnel d'encadrement et de contrôle
- en personnel enquêteur

a) Personnel d'encadrement et de contrôle

M. LONCHAMPT, Administrateur de l'I.N.S.E.E. responsable de l'enquête (1)
M. DOUSSET, Elève titulaire de l'Ecole d'Application de l'I.N.S.E.E.
Docteur A. LAURENTIN, Contractuelle à la mission socio-économique du Soudan
M. CAILLOL, Chef de travaux de laboratoire
M. GAUTHIER, Attaché de l'I.N.S.E.E.
M. PALE, Agent technique de l'O.R.A.N.A.
MM. MONTECOT et RACINE du Service Statistique de Côte d'Ivoire.

b) Personnel enquêteur

- 99 { Instituteurs / Elèves du Cours normal d'Abidjan

L'ethnie des enquêteurs (ils venaient principalement de la Basse-Côte) a eu peu d'importance au cours de cette enquête, car moyennant la connaissance du dioula et du français la compréhension était aisée entre enquêteur et enquêté. Il y a lieu de remarquer qu'à l'issue du stage de formation, 5 enquêteurs seulement ont été éliminés.

Les enquêteurs ont été répartis en 4 groupes de 25 (Centre social d'Adjamé, Collège d'orientation, centre social de Treichville, commissariat de Treichville). Chaque contrôleur avait en moyenne la responsabilité de 15 enquêteurs : c'est-à-dire la charge des opérations suivantes : mise en place dans les concessions, vérification du travail sur le terrain, contrôle et pointage des cahiers de relevés, etc...

4.2 - L'ENQUETE PILOTE (2.VII - 2.VIII. 1956)

L'enquête pilote a été réalisée à Adjamé en dix points différents, chaque enquêteur ayant au maximum 5 déplacements à faire. Elle a été précédée d'une réunion des chefs de famille intéressés. En fait 50 % seulement se rendirent à la réunion d'information.

Au total 26 familles ont été suivies durant un mois, et l'on s'est aperçu rapidement que si les dépenses étaient correctement enregistrées, les recettes semblaient être systématiquement sous-estimées ainsi que le tableau ci-dessous en témoigne :

(1) - Du 3 Juin au 31 Juillet 1956 participation de Monsieur BERTAUD , Administrateur de l'I.N.S.E.E., à la préparation de l'enquête et à la formation des enquêteurs

Tableau 6 - **RESULTATS BRUTS SUR LES 26 FAMILLES DE L'ENQUETE PILOTE**

P O S T E S	Montant moyen par budget 1000 F. C.F.A.	%
Alimentation	10,9	*49,0*
Boissons - Tabacs	1,4	*6,3*
Ménage	1,6	*7,1*
Habillement	2,0	*9,0*
Biens durables	0,9	*4,0*
Transports	1,0	*4,6*
Loyers	1,5	*6,7*
Dons	1,5	*6,6*
Divers	1,5	*6,7*
Total des Sorties	22,3	*100,0*
Achats pour revente	2,7	
Salaires et allocations	13,0	
Bénéfices artisanaux	0,6	
Rentrées	13,6	
Revente de produits	3,4	

Le tableau ci-dessus révèle un excédent apparent des dépenses sur les recettes (en milliers de francs) de 25 - 17 = 8.

L'attention des enquêteurs a donc été attirée sur cette lacune et on a insisté pour que toutes les ressources soient enregistrées : ventes effectuées par les femmes, tontines, envois de fonds en provenance de brousse, etc...

De plus un état spécial (voir annexe 8) a été alors établi pour suivre jour par jour les entrées et sorties cumulées depuis le début de l'enquête.

4.3 - L'ENQUETE PRINCIPALE - LES DIFFICULTES

4.31 - Difficultés psychologiques

L'intrusion d'enquêteurs dans la vie privée des habitants n'alla pas sans difficultés. Voici, par exemple, quelques cas qui soulignent le caractère très particulier de ces enquêtes.

Un mari consulte subrepticement le cahier et s'aperçoit que sa femme "fait danser l'anse du panier", d'ou menace de répudiation.

Un propriétaire crée des difficultés à l'enquêteur pour éviter qu'il s'aperçoive que les locataires payent une certaine somme par "tine" d'eau prélevée sur le puits de la concession.

Un ressortissant Kroumen nouveau venu à la ville, refuse de répondre et devant l'insistance de l'enquêteur finit par déménager.

Passons sur la répugnance à répondre, de quelques commis aux traitements élevés, de quelques femmes trop timides, ou qui cachent leurs transactions, car gardant les recettes, elles ne tiennent pas à ce que leurs époux en aient connaissance, sur le vol des cahiers d'un enquêteur, etc...

La coutume intervient elle aussi :

Les dioulas musulmans refusent ainsi de donner le nombre de repas pris par les invités car cette "déclaration est contraire à la charité".

4.32 - Difficultés méthodologiques

a) Les départs

La facilité de dissociation des ménages a été remarquée : un décès dans sa famille, une naissance ou grossesse, un "congé" accordé par le mari, l'épouse part alors en brousse avec ses enfants pour plusieurs mois contraignant son mari à mener une vie de célibataire : il mange alors avec les voisins, ou au restaurant, couche ailleurs.... et ne constitue plus un véritable "ménage" intéressant à étudier au point de vue budget.

En raison de difficultés de salaires ou de loyers, le locataire s'enfuit ou est chassé par son propriétaire.

Les ménages de remplacement étaient choisis au fur et à mesure des besoins dans le même district, ils devaient avoir en outre les caractéristiques les plus voisines (structure, ethnie, catégorie socio-professionnelle). L'enquêteur continuait ainsi à se déplacer dans le même secteur.

b) Interpénétration des cuisines - Il arrive que certaines familles n'aient pas de cuisine fixe, et même celles qui en possèdent prennent assez souvent un repas chez l'un ou chez l'autre.

c) Transactions commerciales des femmes - Dans ce genre de transaction le prix d'achat est généralement connu, mais non le prix de vente. Il arrive d'ailleurs que les échanges se fassent par troc. Certaines femmes réalisent des opérations blanches et même supportent des pertes. (Exemple panier de gombos) - Certains commerces paraissent aussi déficitaires parce que les femmes ont consommé une partie de ce qu'elles déclarent avoir acheté pour revendre.

Certains budgets sont déséquilibrés parce qu'il y a des rentrées exceptionnelles et importantes de la traite - Ces rentrées constituent un appoint important.

d) Expédients - Pour se procurer de l'argent un chef de ménage achète à crédit une "mobylette" qu'il revend comptant. Il paie ensuite les mensualités (elles sont alors classées à remboursement d'emprunt).

e) Pensionnaires, invités, membres de la famille : Le pensionnaire est défini comme une personne que la famille nourrit régulièrement (mais dont on ne suit pas les autres dépenses (1)). Rentrent dans cette catégorie : non seulement le pensionnaire vrai, mais aussi les membres de la famille en vacances à Abidjan ou en séjour provisoire.

(1) La définition exacte est la suivante : personne qui prend ses repas régulièrement avec le ménage, mais dont on ne suit pas les dépenses au cours de l'enquête.

4.4 - CALENDRIER DES OPERATIONS

Voici quel fut le déroulement chronologique des diverses opérations :

11 Juin	Enquête préliminaire (1ère méthode)
16 Juin	" " (2ème méthode)
28 Juin	Tirage échantillon opération pilote sur Adjamé
2 Juillet	Enquête pilote sur 26 familles d'Adjamé
9 Juillet	Opération préliminaire sur Treichville
25 Juillet	Formation Enquête principale : Arrivées instituteurs - Présentation aux notabilités
26 Juillet	Fonctionnement, familles à visiter - feuille journalière - Rationnaires
27 Juillet	Dépenses et recettes journalières - Exercices
28 Juillet	Dépenses rétrospectives
30 Juillet	Logement équipement
31 Juillet	Revenus du ménage - Psychodrame
1-2 Août	Revision - Tirage échantillon Treichville
3-4 Août	Revision - Recherche sur le terrain des 6 familles par enquêteur
6-8 Août	Enquête pilote d'exercice et mise en place des enquêteurs
9-12 Août	Critique des questionnaires - Remplacement des familles, fin de la mise en place des enquêteurs.
13 Août	Début de l'enquête
15 Sept.	Fin de l'enquête
17-19 Sept.	Remise des cahiers.

5 - LES DOCUMENTS DE BASE

Les imprimés sont rassemblés en un cahier qui comporte six parties pour une première section non journalière et deux parties pour la section journalière.

A - Partie non journalière

1° - Inventaire de la famille de **résidence habituelle** par lien de parenté état matrimonial, sexe, âge, ethnie, religion et profession détaillée.

Les pensionnaires ne figurent pas dans cet inventaire.

2° - Liste des rationnaires par jour et par repas principaux (midi, soir) selon le lien de parenté, sexe et âge. L'enquêteur notant les repas pris dans la concession, les repas pris à l'extérieur et précisant s'ils sont payants ou non. Les rationnaires étaient inscrits dans l'ordre suivant :

- membres de la famille
- pensionnaires
- invités

A cette liste était annexée une récapitulation du **nombre des repas** pris dans les 30 jours en distinguant :

- les repas de la famille
- les repas des invités et pensionnaires

3° - Indications relatives à l'habitat.

4° - Indications générales sur les sources de revenus, salaires, activités commerciales ou artisanales, aide extérieure.

5° - Interrogatoire rétrospectif au sujet des dépenses non courantes supérieures à 1 000 F. effectuées entre le 2 janvier et le début de l'enquête.

6° - Inventaire des biens d'équipement et moyens de locomotion, existant lors de la première visite de l'enquêteur.

B - Partie journalière

Il est rempli par jour

Une feuille : rentrées d'argent divisées en trois catégories :

- salaires
- commerce et artisanat
- autres

Et une feuille en regard - sorties d'argent divisées en quatre catégories :

- alimentation et boissons du ménage
- autres dépenses du ménage
- dons offerts
- achats pour revente

Les dépenses par "bons" étaient enregistrées au jour le jour et non au moment du payement total.

Toutes précisions utiles étaient demandées sur la spécification des dépenses en particulier l'origine (marché, boutique, etc...) la quantité (unités, tas, etc.)

On remarque la simplicité de la partie journalière qui permettait cependant de suivre de jour en jour le sort réservé aux achats.

Figurant à part, les pensionnaires n'étaient pas considérés comme faisant partie du ménage et on ne suivait pas leurs revenus ni leurs dépenses.

Heures de visites :

ARR. | District | Concession

NOM DU CHEF DE FAMILLE _____

Adresse complète _____

Nom du propriétaire _____

N°	Lien de parenté	Etat matri-monial	Sexe	Age	Groupe ethnique	Religion	PROFESSION DETAILLEE
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

Enquêteur

LISTE DES RATIONNAIRES

à mettre à jour lors de chaque visite

	NOM	Lien parenté	Sexe	Age	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	TOTAUX Repas	C	Famille	Invités Pensionnaires
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

Indiquer chaque jour pour chacun des repas et pour chaque personne :

- les repas pris dans la concession - Noter X
- les repas payants pris à l'extérieur - Noter E
- les repas non payants pris à l'extérieur - Noter O

C = 1 si le rationnaire est un adulte

= 0,5 si le rationnaire est un enfant de 13 ans ou moins.

INDICATIONS RELATIVES AU LOGEMENT

Type de construction : Concession 1
Immeuble 2

Le ménage est-il : Propriétaire 1
Locataire 2

Montant du loyer mensuel _____

Depuis quelle année le ménage habite-t-il le logement ? _____

Où habitait le chef de ménage avant son installation dans le présent logement _____

(Indiquer la localité et le Territoire) _____

L'électricité est-elle installée dans le logement : Oui 1
Non 2

Le ménage dispose-t-il de l'eau courante
dans la construction Oui 1
Non 2

dans la concession Oui 1
Non 2

CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

Nombre de pièces (1)	SURFACE TOTALE	MURS				SOL			TOIT		
		Dur	Banco crépit	Banco	Autre	Ciment carrelage	Terre	Autre	Tôle ou Fibro Ciment	Végétal	Autre

S'il y a plus d'une pièce indiquer pour chacune d'elle (une ligne pour chaque pièce) son affectation : (2)

_____

_____

_____

_____

(1) - Indiquer toutes les pièces occupées par le ménage.
(2) - Ex : Chambre à coucher, salon vérandah, douchière, atelier, hanger, chambre de pensionnaire payant, grenier.

REVENU ET BUDGET DU MENAGE

I - Chef de famille

1 - Le chef de famille est payé

à la semaine 1
à la quinzaine 2
au mois 3

Date de la dernière paye : _____

Quel est le montant de la dernière paye sans allocation : _____

Montant des allocations : _____

2° - Combien donne-t-il d'argent à sa femme ?

_____ Fr par jour
_____ Fr par semaine
_____ Fr par mois

3° - Le chef de famille aide-t-il des parents vivant en dehors de la concession ?

OUI : 1
NON : 2

Si oui renseigner le tableau ci-dessous - (une ligne par personne) en notant d'abord les autres épouses et les enfants vivant dans une autre concession s'il y a lieu

Lien par rap. C.F	Résidence	Territoire	Montant	Observations (1)	(3)

4° - Le Chef de famille dispose-t-il d'autres revenus (2) que son salaire ?

OUI : 1
NON : 2

Si oui, les inscrire dans le tableau ci-dessous

Revenu à désigner de façon précise	Montant	Observations (1)	(3)

(1) Indiquer : chaque mois, chaque trimestre etc. Si c'est exceptionnellement, indiquer le montant total depuis le 2 Janvier, en le signalant dans la colonne observations.
(2) Rentes, retraites, revenus de plantations, activités artisanales ou commercialesdu C.F., aide de parents.
(3) Ne rien inscrire dans cette colonne

5° - Indiquer dans le tableau ci-dessous les pensionnaires du ménage :
personnes nourries et logées : N L
personnes nourries seulement : N

N O M S	Lien avec C.F.	Age	Type pension (N.L. ou N.)	Nb. repas pris chaque jour 1 ou 2	Pension payée par mois (1)

II - AUTRES SALARIES DU MENAGE

N O M S	Lien avec C.F.	Payé tous les... (2)	Montant dernière paye	Gain mensuel correspond	Sommes versées au C.F par M

III - REVENUS PROVENANT D'ACTIVITES COMMERCIALES OU ARTISANALES (3)

N O M S	Lien avec C.F.	Activité (la désigner de façon précise)	Revenu mensuel	Sommes versées au C.F par M

O B S E R V A T I O N S

(1) Indiquer éventuellement "gratuite"
(2) Indiquer : jour, semaine, quinzaine, mois...
(3) Autres personnes que le Chef de famille

DEPENSES EFFECTUEES DEPUIS LE 2 JANVIER
(Elections)

POSTES DE DEPENSES (1)	DESIGNATION PRECISE	DEPENSE
Vêtements - Confection (2) Lingerie et sous-vêtements		
Etoffes - Pagnes (2)		
Frais de tailleur (2)		
Chaussures (2)		
Chapeaux (2)		
Meubles		
Linge de maison		
Literie		
Articles de Ménage Vaisselle		
Réparations logement		

(1) Pour le détail de ces postes consulter la liste jointe
(2) Indiquer s'il s'agit d'articles pour homme, femme, enfants.

DEPENSES EFFECTUES DEPUIS LE 2 JANVIER *(Suite)*

POSTE DE DEPENSE	DESIGNATION PRECISE	DEPENSE
Médecin Hôpital		
Pharmacie et soins		
Voyages, frais de transport		
Impôts et taxes		
Cotisations diverses		
Envois d'argent à des parents		
Cérémonies		
Achat taxi, bicyclette		
Réparation, entretien véhicule		
Constructions de maisons		
Dépenses de plantations		
Manoeuvres		
Autres		
Achats d'or et bijoux		

BIENS D'EQUIPEMENT DU MENAGE

- Indiquer le nombre des objets ci-dessous que possède le ménage

OBJETS	NOMBRE	MARQUE
Bicyclette		
Vélomoteur		
Réfrigérateur		
Poste radio		
Phonographe		
Machine à coudre		
Lit		

MOYENS DE LOCOMOTION POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Cocher d'une + les réponses convenables

MOYEN UTILISE	NOM DU SALARIE	NOM DU SALARIE	NOM DU SALARIE
A pied			
A bicyclette			
A vélomoteur			
En taxi tourisme			
" 1 000 kg			
Avec un véhicule envoyé par l'employeur			
Autre (préciser)			

Combien de temps faut-il pour aller du domicile au lieu de travail ?

(Trajet simple)

_____

Date : ____

RENTRÉES D'ARGENT

SALAIRE DU CHEF DE MÉNAGE : .....

AUTRES SALAIRES. — Nom : .....

Nom : .....

RECETTES DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

NOM DU VENDEUR	PRODUITS OU ARTICLES VENDUS	RECETTE

AUTRES RENTRÉES D'ARGENT :

Loyers : .....

Pensions : .....

Revenus des plantations : .....

Cadeaux reçus en argent : .....

Remboursements de prêts : .....

Emprunts : .....

Autres (préciser) : .....

OBSERVATIONS SUR LES RENTRÉES ET SORTIES D'ARGENT DE LA JOURNÉE

Note

SORTIES D'ARGENT

dépenses, dons offerts, prêts et remboursements

Date

1°) ALIMENTATION ET BOISSON DU MÉNAGE

DÉSIGNATION DE LA DÉPENSE ET MARQUE	Origine (1)	Quantité ou poids	Dépense

2°) AUTRES DÉPENSES DU MÉNAGE, PRÊTS ET REMBOURSEMENT

	Origine	Lieu achat (2)	Quantité	Dépense

3°) DONS OFFERTS A DES PERSONNES N'APPARTENANT PAS AU MÉNAGE

	Résidence (3)	Lien de Parenté	Quantité	Dépense

4°) ACHATS POUR REVENTE

	Lieu d'achat	Quantité	Dépense

(1) ORIGINE : Indiquer A.O.F. ou Importé (Imp.).

(2) LIEU D'ACHAT : Indiquer : Marché ou colporteur (M), Boutique (B), Syrien (S), Grand Magasin (GM), Autre (A).

(3) RÉSIDENCE : Indiquer Abidjan (A) — Autre résidence, Brousse (B).

6. LES DEPOUILLEMENTS

6.1 - LE CLASSEMENT DES OBSERVATIONS

Avant d'entreprendre toute exploitation, il était nécessaire d'effectuer le classement et la récapitulation, pour la période 16 août - 15 septembre 1956, de toutes les données numériques enregistrées par les enquêteurs. Il a été établi pour chaque ménage un état des recettes et dépenses pour chaque jour d'observation avec une totalisation générale.

La nomenclature suivante a été utilisée.

Dépenses

1 Alimentation locale
2 Alimentation importée
3 Boissons
4 Tabac, colas
5 Ménage, maison (dépenses de)
6 Services, voyages, cérémonies
7 Transports urbains
8 Habillement (le linge de maison est compris dans la rubrique 5)
9 Biens durables
10 Loyers (payés par les locataires)
11 Dons (à l'exclusion des dons faits à l'occasion d'évènements familiaux classés à la rubrique 6)
12 Divers
13 Remboursement d'emprunts
14 Achats pour revente (les droits de marché, et les frais occasionés par l'activité commerciale figurent à ce poste)
15 Les prêts sont comptés à part.

Le total des dépenses d'alimentation A est égal à la somme des rubriques 1 et 2, les rubriques 3 et 4 (boissons, tabac, colas) étant spécifiées à part.

Le total des dépenses D est égal à la somme des rubriques 1 à 12 (donc non compris 13 remboursements d'emprunts 14 achats pour revente et 15 prêts.

Afin d'obtenir les dépenses proprement familiales, il était nécessaire de décompter les dépenses alimentaires imputables aux invités et pensionnaires; pour ce faire si N est le nombre de repas des membres de la famille et M le **nombre de repas des invités et pensionnaires** (Les repas des adultes sont comptés pour 1, les repas des enfants de 13 ans et moins pour 0,5); les dépenses alimentaires Af. de la famille ont été obtenues en multipliant A par $\frac{N}{N+M}$, la dépense alimentaire relative aux invités et pensionnaires étant égale à $A.\frac{M}{N+M}$.

Les dépenses familiales totales Df étant alors égales à $D - A\ \frac{M}{N+M}$

Exemple numérique : Soit une famille dont les dépenses totales du mois considéré se montent à 22 590 francs C.F.A. Les dépenses alimentaires s'élèvent à 10.890 francs. Au total on a relevé 365 repas : (210 repas d'adultes et 310 repas d'enfants) 341 repas de la famille (186 d'adultes et 310 d'enfants) et 24 repas d'invités ou de pensionnaires (24 d'adultes), les dépenses familiales alimentaires sont alors égales à $10.890 . \frac{341}{365} = 10.174$ et les dépenses alimentaires extra-

familiales à 10.890. $\frac{24}{365}$ = 716. Le total des dépenses familiales est égal à 22.590 - 716 = 21.874 et si la famille se compose de 4.9 unités de consommation la dépense familiale par unité de consommation est de 4.465 francs C.F.A.

Recettes

1 Salaires et allocations (y.c. cadeaux faits soit par le patron, soit par la clientèle).

2 Recettes commerce et artisanat (rappelons qu'il ne s'agissait ici que du bénéfice et non des recettes brutes)

3 Pensionnaires (sommes payées par les pensionnaires et cadeaux reçus)

4 Cadeaux reçus (en excluant les cadeaux des rubriques 1 et 3)

5 Remboursement de prêts (y.c. sommes résultant de tontine ou parion)

6 Emprunts

7 Autres revenus (loyers reçus par le chef de ménage, revenus de plantation).

Ces différentes opérations terminées, il était nécessaire de les rapprocher :

- de la composition de la famille
- de l'interrogatoire rétrospectif

Composition de la famille : En utilisant l'échelle d'Oxford sur les unités de consommation :

- 1° adulte : 1, unité
- Chaque adulte supplémentaire : 0,7 unité
- enfant de 15 ans et moins : 0,5 unité

on a calculé par ménage le nombre d'unités de consommation et l'on a calculé la dépense familiale par unité de consommation.

Les indications Ethnie, religion, catégorie socio-professionnelle, nombre de salariés etc.. étaient naturellement reportées sur la feuille récapitulative.

Interrogatoire - Les dépenses déclarées ont été regroupées sous six rubriques :

Habillement
Ménage, maison
Service, voyage, cérémonie
Biens durables
Dons
Divers

et la période intéressée s'étendant du 2 janvier au 15 août, les montants correspondants ont été divisés par 7,5 pour obtenir les dépenses moyennes mensuelles pour chaque rubrique.

6.2 - DEPOUILLEMENT MECANOGRAPHIQUE

Les indications précédentes ont été reportées sur cartes perforées et exploitées mécanographiquement. Cinq cartes à 80 colonnes (partie commune de 37 colonnes) ont été nécessaires pour enregistrer tous les renseignements.

6.3 - DEPOUILLEMENT MANUEL

Parallèlement un dépouillement manuel était entrepris par quartier et par tranche de dépenses familiales par unité de consommation pour ventiler les divers postes de dépenses et obtenir ainsi les coefficients de pondération nécessaire à la construction ultérieure d'un indice des prix à la consommation familiale. Ce dépouillement porte sur 123 rubriques en dépenses ainsi réparties :

Dépenses	Nombre de rubriques par poste
I - Alimentation locale	
Viandes et volailles	7
Poissons et crustacés	4
Céréales	6
Tubercules	6
Légumes	7
Condiments	5
Oléagineux	5
Fruits	3
Repas, petit déjeuner, autres articles alimentaires	4
	47
II - Alimentation importée	12
III - Boissons	10
IV - Habitation	3
V - Articles de consommation courante et semi-durables	13
VI - Biens durables	5
VII - Habillement	
Adultes	6
Enfants	6
VIII - Service, voyage, cérémonie	12
IX - Tabacs, cigarettes	1
X - Divers	8
TOTAL	123
XI - Dons	2
XII - Autres sorties d'argent	8

Pour mémoire les rubriques XI et XII n'intervenant pas dans le calcul de l'indice.

Les dépouillement mécanographique et manuel ont été exécutés par le Service Statistique de la Côte d'Ivoire. L'exploitation statistique et la présentation générale des résultats définitifs ont été assurées par le Service des Statistiques du Ministère de la France d'Outre-Mer - Monsieur V. FONSAGRIVE Administrateur de l'I.N.S.E.E. est particulièrement responsable des § B.3.2 et 3.8.

Section B - RESULTATS NUMERIQUES

•

Les résultats numériques qui constituent la deuxième section de ce rapport se décomposent en trois parties :

Description générale de l'échantillon

Structure des recettes et des dépenses

Etude particulière des dépenses d'habitat, d'équipement et de transports.

Il a paru en effet intéressant d'examiner avec plus de détails les dépenses d'habitat, d'équipement et de transports, en raison des problèmes posés aujourd'hui en particulier, par le logement urbain et les moyens de transports.

✗

I. DESCRIPTION GENERALE DE L'ECHANTILLON

Différents facteurs influent sur la consommation, le genre de vie, les habitudes économiques d'un groupe social déterminé. Du point de vue de l'étude du budget de tels groupes, les facteurs que l'on peut considérer comme prépondérants sont les suivants :

Religion Ethnie Catégorie socio-professionnelle	Du chef de ménage
Nombre d'enfants et d'adultes Nombre d'unités de consommation	Par budget

Les tableaux qui suivent ont donc pour objet de résumer les caractéristiques des budgets de l'échantillon selon ces divers aspects.

I.1 - RELIGION ET ETHNIE DES CHEFS DE MENAGE

La répartition des chefs de ménage selon leur ethnie et leur religion confirme les données démographiques que l'on peut connaître soit par les enquêtes démographiques, soit par les monographies urbaines, antérieurement disponibles.

On trouvera ci-dessous une répartition ethnique des deux quartiers considérés d'après le recensement de 1956.

Tableau 7 - **POPULATION D'ADJAME ET TREICHVILLE SELON L'ETHNIE (RECENSEMENT DE 1956)**

GROUPES ETHNIQUES	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE DES DEUX QUARTIERS	‰
	1.000 habitants			
Eburnéo-Béninien, (Attié,Adioukrou, Ebrié, Baoulé, Appolonien)	12,1	23,3	35,4	*380*
Atlantique de l'Ouest (Wolof, Ouobé, Bété, Gouro).	8,3	9,0	17,3	*186*
Soudanais (Malinké, Bambara, Dioula, Sarakolé)	8,7	7,6	16,3	*174*
Voltaïque (Mossi Gourounsi, Bobo, Sénoufo) . . .	8,6	7,4	16,0	*171*
Niger, Tchad (Haoussa, Sonraï, Zerma)	0,4	1,3	1,7	*19*
Nord et Nord Ouest (Peul, Maure, Toucouleur) . .	0,7	1,3	2,0	*21*
Ghana, Nigéria	1,5	3,1	4,6	*49*
TOTAL	**40,3**	**53,0**	**93,3**	*1 000*

S'appliquant à l'ensemble de la population des deux quartiers considérés, cette statistique n'est malheureusement pas directement comparable à celle issue de l'enquête budget qui concerne seulement certains chefs de ménage salariés (a)

On remarquera toutefois, dans l'enquête budgets une proportion un peu plus importante de ressortissants du groupe Togo-Dahomey.

Du point de vue religion, on note peu de protestants; les catholiques, animistes et fétichistes se trouvent parmi les originaires du Sud de la Côte d'Ivoire (lagune et forêt). Quelques catholiques viennent du Togo et du Dahomey, les musulmans sont originaires de la savane (Côte d'Ivoire, Haute Volta, Soudan, Niger).

Treichville peut être caractérisé par une plus forte proportion de catholiques. Adjamé au contraire est habité par un important noyau des musulmans.

(a) - Certaines ethnies sont en effet spécialisées, dans les activités commerciales ou artisanales.

Tableau 8 - **CHEFS DE MENAGE SELON L'ETHNIE ET LA RELIGION**

RELIGION / ETHNIE	ADJAME						TREICHVILLE						ABIDJAN	
	Sans religion	Animiste	Catholique	Protestant	Musulman	TOTAL	Sans religion	Animiste	Catholique	Protestant	Musulman	TOTAL	TOTAL	‰
Lagune Côte d'Ivoire (Ebrié, Adioukrou, Attié Appolonien, Abidji)	-	-	25	4	2	31	5	2	41	10	-	58	89	*159*
Forêt Côte d'Ivoire (Baoulé, Agni, Bété, Guerzé)	18	22	47	-	5	92	16	23	71	3	3	116	208	*372*
Savane Côte d'Ivoire (Sénoufo, Lobi, Dioula) . .	-	1	-	-	29	30	-	2	-	-	19	21	51	*91*
Savane étranger (Malinké, Sarakolé, Bambara, Marka) .	9	4	6	-	80	99	3	2	6	-	41	52	151	*269*
Sénégal, Sud Sahara, Togo Dahomey (Peul, Maure, Haoussah Fon, Ewé, Mina, Yorouba, Fanti Ashanti)	3	-	9	2	9	23	8	-	17	2	11	38	61	*109*
TOTAL	**30**	**27**	**87**	**6**	**125**	**275**	**32**	**29**	**135**	**15**	**74**	**285**	**560**	*1 000*
‰	*53*	*48*	*155*	*11*	*223*	*490*	*57*	*52*	*242*	*27*	*132*	*510*	*1 000*	

I.2 - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET ETHNIE DES CHEFS DE MENAGE

Les chefs de ménage ouvriers du secteur privé ressortent de toutes les ethnies tandis que les employés sont originaires du Sud de la Côte d'Ivoire, des régions de Savane extérieures à la Côte d'Ivoire, du Togo et du Dahomey. Les manoeuvres sont issus dans leur grande majorité de la savane, tandis que les fonctionnaires proviennent pour leur majeure partie du Sud de la Côte d'Ivoire.

Tableau 9 - **CHEFS DE MENAGE SELON L'ETHNIE ET LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE**

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	ADJAME							TREICHVILLE							ABIDJAN	
	Cote d'Ivoire			Hors C.I Savane	Sénégal	Togo Dahomey	TOTAL	Cote d'Ivoire			Hors C.I Savane	Sénégal	Togo Dahomey	TOTAL	TOTAL	‰
	Lagune	Foret	Savane					Lagune	Foret	Savane						
Employés secteur privé	7	18	1	14	-	4	44	7	19	2	11	2	15	56	100	*179*
Employés secteur public	-	2	3	3	1	-	9	6	5	-	1	-	2	14	23	*41*
Manoeuvres	-	6	7	32	2	3	50	-	2	6	14	1	-	23	73	*130*
Ouvriers secteur privé et contremaîtres . . .	12	40	12	32	1	4	101	22	53	9	21	1	10	116	217	*387*
Ouvriers secteur public	4	9	5	7	1	2	28	4	12	-	4	-	2	22	50	*90*
Fonctionnaires	8	17	2	11	1	4	43	19	25	4	1	2	3	54	97	*173*
TOTAL	**31**	**92**	**30**	**99**	**6**	**17**	**275**	**58**	**116**	**21**	**52**	**6**	**32**	**285**	**560**	*1000*

I.3 - PROPORTION DES ADULTES ET DES ENFANTS DANS LE MENAGE SELON L'ETHNIE

Au contraire du nombre moyen d'adultes, qui varie peu selon l'ethnie, le nombre d'enfants par budget révèle que les originaires du Sud (y compris les Togolais et les Dahoméens) viennent à Abidjan avec leur famille, tandis que les ressortissants du Nord ne sont pas accompagnés de leurs enfants.

Tableau 10 - **ADULTES ET ENFANTS SELON L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE**

ORIGINE ETHNIQUE	Nombre d'adultes par ménage	Nombre d'enfants par ménage	ENSEMBLE
Côte d'Ivoire lagunaire	2,44	2,43	4,87
Forêt	2,70	2,14	4,84
Savane	2,58	1,78	4,36
Savane autres territoires	2,40	1,26	3,66
Sénégal et Sud Saharien	2,62	1,50	4,12
Togo Dahomey	2,51	2,39	4,80
ENSEMBLE	2,54	1,93	4,47

Les différents types de ménage retenus dans l'échantillon sont les suivants :

Tableau 11 - **STRUCTURE DE L'ECHANTILLON PAR TYPE DE MENAGES**

TYPES	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE
2 Adultes seuls	47	23	70
3 " "	10	10	20
4 " "	1	-	1
2 Adultes 1 enfant	66	48	114
2 " 2 "	43	48	91
2 " 3 "	12	38	50
2 " 4 "	16	18	34
3 Adultes 1 Enfant	9	8	17
3 " 2 "	10	21	31
3 " 3 "	11	9	20
3 " 4 "	8	7	15
Autres	42	55	97
TOTAL BUDGETS	**275**	**285**	**560**
Adultes	692	734	1 426
Enfants	460	621	1 081
TOTAL PERSONNES	**1 152**	**1 355**	**2 507**
Par ménage - Adultes	2,5	2,6	2,6
Par ménage - Enfants	1,7	2,2	1,9
Par ménage - Total	4,2	4,8	4,5

Le ménage moyen est un peu plus important à Treichville qu'à Adjamé, en raison d'un plus grand nombre d'enfants. Ceci résulte de la plus grande ancienneté d'installation et de la stabilité des habitants du premier quartier nommé.

La répartition relative des budgets selon le nombre d'adultes par ménage et l'ethnie du chef de ménage est précisée dans le tableau 12.

Tableau 12 – **NOMBRE D'ADULTES PAR MENAGE, PAR QUARTIER SELON L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE**

ETHNIE \ NOMBRE D'ADULTES PAR MENAGE	ADJAME				TREICHVILLE			
	1 et 2	3	4	5 et +	1 et 2	3	4	5 et +
C.I. Groupes lagunaires	11	14	4,6	10	23	16	24	8
Groupes forestiers	29	37	45	70	37	45	52	42
Savane	11	9,3	14	20	7,6	8	-	8
Autres territoires Savane	40	32	27	-	19	19	14	17
Sénégal et Sud Sahara	3,4	-	-	-	1,4	1	-	17
Togo-Dahomey	5,6	7,7	9,4	-	12	11	10	8
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

Pour l'ensemble des deux quartiers d'Abidjan, la répartition des budgets pour cent au total fait apparaître la prépondérance des ménages comportant 1 ou 2 adultes d'une part, et des ménages dont le chef appartient à un groupe forestier de la Côte d'Ivoire d'autre part.

Tableau 12 bis – **NOMBRE D'ADULTES PAR MENAGE SELON L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE**

ETHNIE \ NOMBRE D'ADULTES PAR MENAGE	ABIDJAN				
	1 et 2	3	4	5 et +	ENSEMBLE
C.I. Groupes lagunaires	10,4	4,1	1,1	0,4	16,0
Groupes forestiers	20,2	11,1	3,7	2,1	37,1
Savane	5,7	2,3	0,5	0,5	9,0
Autres territoires Savane	18,4	6,6	1,6	0,4	27,0
Sénégal et Sud Sahara	1,6	0,2	-	0,4	2,2
Togo - Dahomey	5,3	2,5	0,7	0,2	8,7
ENSEMBLE	**61,6**	**26,8**	**7,6**	**4,0**	**100**

I.4 - LA DISTRIBUTION ET LA COMPOSITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION

Plus que le nombre de personnes, le nombre des unités de consommation est une donnée intéressante du point de vue qui nous occupe ici. Le tableau ci-dessous donne par quartier et pour l'ensemble d'Abidjan, le nombre des budgets selon l'effectif en unités de consommation, ainsi que le nombre correspondant d'adultes et d'enfants.

Salariés et actifs non salariés sont également présentés dans le tableau 14.

Tableau 13 - **NOMBRE DE BUDGETS ET DE PERSONNES SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION**

NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR BUDGET (1)	ADJAME					TREICHVILLE					ENSEMBLE D'ABIDJAN				
	Nbre de budgets	Nombre total de personnes				Nbre de budgets	Nombre total de personnes				Nbre de budgets	Nombre total de personnes			
		Adultes	Enfants	Salariés	Pers. actives non salariées		Adultes	Enfants	Salariés	Pers. actives non salariées		Adultes	Enfants	Salariés	Pers. actives non salariées
1 à 1,9	48	94	2	51	21	28	57	1	28	7	76	151	3	79	28
2 à 2,9	132	291	154	136	64	115	253	151	118	50	247	544	305	254	114
3 à 3,9	55	156	149	61	39	84	221	210	87	43	139	377	359	148	82
4 à 4,9	28	95	97	31	30	36	121	135	38	25	64	216	232	69	55
5 et + ...	12	56	58	14	10	22	82	126	23	13	34	138	182	37	23
ENSEMBLE . . .	**275**	**692**	**460**	**293**	**164**	**285**	**734**	**621**	**294**	**138**	**560**	**1426**	**1081**	**587**	**302**

(1) Voir page 37 la définition de l'unité de consommation

Tableau 14 - **NOMBRE MOYEN D'ACTIFS ET D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR BUDGET**

NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR BUDGET	ADJAME				TREICHVILLE				ENSEMBLE D'ABIDJAN			
	Nombre de budgets	Nbre d'adul. par budget	Enf. / Adul. %	Actif non salarié / Actif salarié %	Nombre de budgets	Nbre d'adul. par budget	Enf. / Adul. %	Actif non salarié / Actif salarié %	Nombre de budgets	Nbre d'adul. par budget	Enf. / Adul. %	Actif non salarié / Actif salarié %
1 à 1,9	48	1,9	ε	*41*	28	2,0	ε	*25*	76	2,0	ε	*35*
2 à 2,9	132	2,2	*53*	*47*	115	2,2	*60*	*42*	247	2,2	*56*	*45*
3 à 3,9	55	2,8	*96*	*64*	84	2,6	*95*	*50*	139	2,7	*95*	*55*
4 à 4,9	28	3,4	*102*	*97*	36	3,4	*112*	*66*	64	3,4	*107*	*80*
5 et + ...	12	4,7	*104*	*72*	22	3,7	*154*	*57*	34	4,1	*132*	*62*
TOTAL	**275**	**2,5**	*66,5*	*56*	**285**	**2,6**	*84,6*	*47*	**560**	**2,5**	*75,8*	*52*

Conséquence même du type d'échantillon retenu, la distribution des budgets selon le nombre d'unités de consommation est peu dispersée autour de la moyenne. La proportion d'enfants croît régulièrement, on l'a déjà remarqué : il y en a

relativement plus à Treichville qu'à Adjamé. Le rapport d'actifs non salariés au nombre des actifs salariés croît, lui aussi, avec l'importance du ménage.

Les actifs non salariés représentent en moyenne un peu plus de la moitié des actifs salariés.

2 et 3 - STRUCTURE DES RECETTES ET DES DEPENSES

•

Le plan suivant a été adopté pour l'étude des recettes et des dépenses.

2 - ANALYSE GLOBALE :

Dispersion des budgets selon les dépenses totales et selon les dépenses familiales par unité de consommation.

Dépense totale moyenne par budget selon l'ethnie du chef de ménage.

Revenus et dépenses familiales selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Etude des budgets selon leur caractère équilibré ou déficitaire.

Liaison entre la dépense totale par budget et la dépense familiale moyenne par unité de consommation.

3 - ANALYSE DETAILLEE PAR POSTE DE DEPENSES :

Recettes et dépenses par grandes rubriques (valeurs relatives et élasticités).

Analyse selon la structure de ménage, le quartier, l'ethnie, la religion et la catégorie socio-professionnelle

Influence des invités.

Relevés objectifs de l'enquête et interrogatoires rétrospectifs.

2. ANALYSE GLOBALE

2.1 - DISTRIBUTION DES BUDGETS SELON LE QUARTIER ET L'IMPORTANCE DE LA DEPENSE

Ainsi que l'on s'en apercevra dans le cours de cette étude, on a entrepris systématiquement, lorsque ce renseignement pouvait être instructif, une double représentation des budgets.

- la première selon l'importance des **dépenses totales** du budget (c'est-à-dire en y comprenant les dépenses imputables aux invités).

- la seconde selon la **dépense familiale moyenne par unité de consommation** (c'est-à-dire la dépense totale, diminuée des dépenses alimentaires imputables aux invités, divisée par le nombre d'unités de consommation du ménage).

Les deux tableaux ci-dessous résument pour chacun des deux quartiers d'Abidjan, les caractéristiques essentielles du point de vue des effectifs (nombre de personnes, nombre d'unités de consommation) des budgets classés selon l'une ou l'autre optique. Sauf contre indication, les valeurs numériques sont exprimées en **francs C.F.A.** (ou milliers de francs C.F.A.) et se rapportent à la **durée de 30 jours** correspondant à la période de l'enquête.

Tableau 15 - **NOMBRE DE BUDGETS PAR QUARTIER SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	ADJAME					TREICHVILLE				
	Nombre de budgets	Nombre de personnes		Nombre d'unités de consommation		Nombre de budgets	Nombre de personnes		Nombre d'unités de consommation	
		Au Total	Par budget	Au Total	Par budget		Au Total	Par budget	Au Total	Par budget
Moins de 5.000 Francs	14	40	2,3	30,7	2,2	2	7	3,5	5,1	2,6
5.000- 9.999 "	73	229	3,1	170,5	2,3	65	239	3,7	169,3	2,6
10.000-14.999 "	85	355	4,2	244,0	2,9	76	328	4,3	224,4	3,0
15.000-19.999 "	42	186	4,4	126,7	3,0	51	231	4,5	158,1	3,1
20.000-24.999 "	24	134	5,6	88,9	3,7	33	179	5,4	118,0	3,6
25.000-29.999 "	19	103	5,4	70,2	3,7	26	155	6,0	100,7	3,9
30.000-34.999 "	10	56	5,6	36,6	3,7	18	114	6,3	71,3	4,0
35.000 et plus	8	49	6,1	31,2	3,9	14	102	7,3	64,4	4,6
ENSEMBLE	**275**	**1 152**	**4,2**	**798,8**	**2,9**	**285**	**1 355**	**4,8**	**911,8**	**3,2**

Par comparaison avec le tableau suivant, on se rendra compte que le fait de classer les budgets selon la dépense totale, et non selon la dépense familiale par unité de consommation, fait apparaître la corrélation entre montant de la dépense totale et importance du nombre de personnes du ménage. Au contraire le classement des budgets selon la dépense familiale par unité de consommation, fait disparaître cette liaison.

Tableau 16 - **NOMBRE DE BUDGETS PAR QUARTIER SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	ADJAME					TREICHVILLE				
	Nombre de budgets	Nombre de personnes		Nombre d'unités de consommation		Nombre de budgets	Nombre de personnes		Nombre d'unités de consommation	
		Au Total	Par budget	Au Total	Par budget		Au Total	Par budget	Au Total	Par budget
Moins de 2.000 Francs	23	99	4,3	68,3	3,0	8	39	4,9	26,1	3,3
2.000- 3.999 "	110	480	4,3	329,7	3,0	108	553	5,1	371,1	3,4
4.000- 5.999 "	76	320	4,2	222,2	2,9	88	404	4,6	273,9	3,1
6.000- 7.999 "	35	139	4,0	98,5	2,8	54	245	4,6	164,9	3,1
8.000- 9.999 "	21	82	3,9	56,7	2,7	18	85	4,7	54,8	3,0
10.000-11.999 "	2	8	4,0	5,8	2,9	3	7	2,3	5,6	1,9
12.000 et plus	8	24	3,0	17,6	2,2	6	22	3,7	15,4	2,6
ENSEMBLE	**275**	**1 152**	**4,2**	**798,8**	**2,9**	**285**	**1 355**	**4,8**	**911,8**	**3,2**

Au contraire, il semblerait qu'au fur et à mesure que la dépense familiale par unité de consommation augmente, la taille du ménage aurait tendance à diminuer légèrement (le nombre de budgets des deux dernières tranches est trop réduit pour qu'on puisse l'affirmer de manière décisive), ce qui est en somme normal étant donnée la diminution relative de certains frais fixes, qui résulte toujours du groupement d'unités nombreuses.

Les aides familiaux

Le nombre d'adultes non actifs (aides familiaux) par rapport au nombre total d'adultes varie ainsi avec l'importance de la dépense totale.

DEPENSE TOTALE	Aides familiaux / Adultes %
Moins de 10.000 Francs	*31*
10.000-14.999 "	*28*
15.000-19.999 "	*37*
20.000-24.999 "	*40*
25.000-29.999 "	*41*
30.000 et plus	*43*
ENSEMBLE	*38*

La différence est sensible entre les budgets de moins de 15.000 Francs C.F.A et les autres budgets mais la variation demeure faible à l'intérieur de ces deux groupes.

Par tranche de dépenses familiales par unité de consommation, cette proportion (sauf pour la première tranche de dépenses) demeure remarquablement stable.

DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION	Aides familiaux / Adultes %
Moins de 4.000 Francs	38
4.000-5.999 "	35
6.000-7.999 "	33
8.000-9.999 "	37
10.000 et plus	40

2.2 - DISPERSION DES BUDGETS SELON LA DEPENSE TOTALE ET SELON LA DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION

L'inégalité des budgets peut être décrite en précisant le nombre de budgets appartenant à diverses tranches de dépenses : cette répartition a été faite d'une part suivant la dépense totale et d'autre part selon la dépense familiale moyenne par unité de consommation correspondant à chacun des budgets examinés.

Une seconde approche est celle de la "concentration des dépenses".

On peut tout d'abord, procéder aux répartitions précédentes après avoir séparé les budgets en deux catégories suivant que la dépense familiale par unité de consommation est supérieure (droite des pyramides) ou inférieure (gauche des pyramides) à la moyenne générale de la dépense familiale par unité de consommation pour l'ensemble des budgets (soit environ 4.800). Sur les graphiques, la limite adoptée est égale à 6.000 francs C.F.A. (1). Il s'ensuit que chacune des deux catégories de budgets situées à gauche ou à droite des diverses pyramides représente approximativement (la limite adoptée étant un peu différente de la moyenne effective) la moitié de la dépense familiale pour l'ensemble des budgets de l'enquête, les plus petits se trouvant à gauche, les plus importants à droite.

2.21 - Les pyramides des dépenses

Toutes les pyramides présentées ci-après comportent la séparation qui vient d'être décrite, la variable étant dans chaque cas, la dépense totale par budget; elles rendent compte successivement des variations :

- du nombre des budgets
- du nombre total d'unités de consommation
- et enfin du montant total des dépenses familiales

correspondant à chaque tranche de cette variable commune.

2.22 - La concentration des dépenses

L'inégalité des dépenses, soit par budget, soit par unité de consommation peut être étudiée en recherchant le nombre et le montant global des budgets dont la valeur moyenne est inférieure à une valeur donnée.

(1) Le salaire horaire du manoeuvre célibataire sans spécialité à Abidjan en 1956, était égal à 27 fr,90, soit pour 200 heures de travail : 5.580 francs C.F.A. par mois.

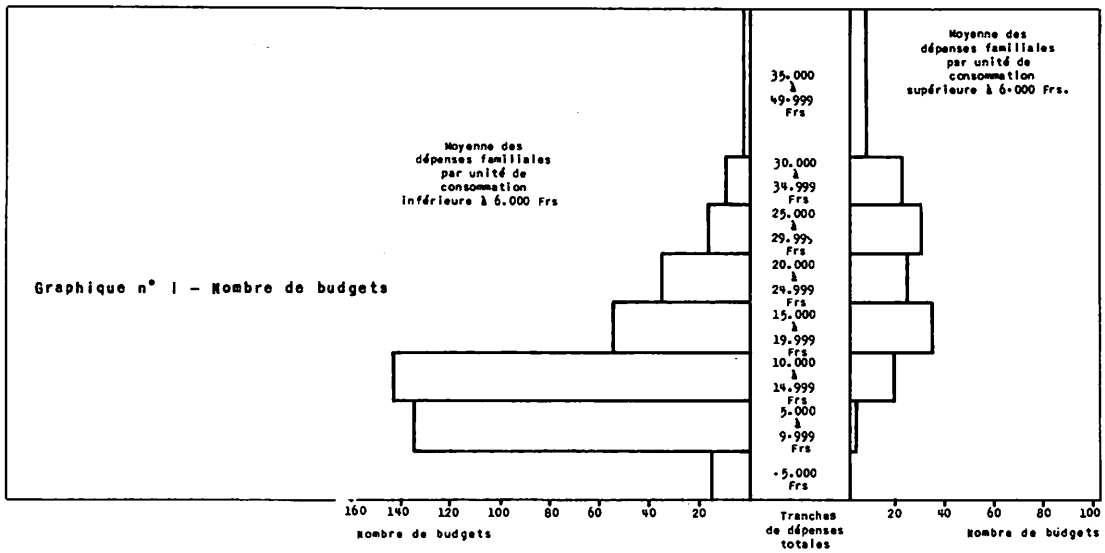
Graphique n° 1 - Nombre de budgets
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation inférieure à 6.000 Frs
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation supérieure à 6.000 Frs.
35.000 à 49.999 Frs
30.000 à 34.999 Frs
25.000 à 29.999 Frs
20.000 à 24.999 Frs
15.000 à 19.999 Frs
10.000 à 14.999 Frs
5.000 à 9.999 Frs
- 5.000 Frs
160 140 120 100 80 60 40 20
Nombre de budgets
Tranches de dépenses totales
20 40 60 80 100
Nombre de budgets

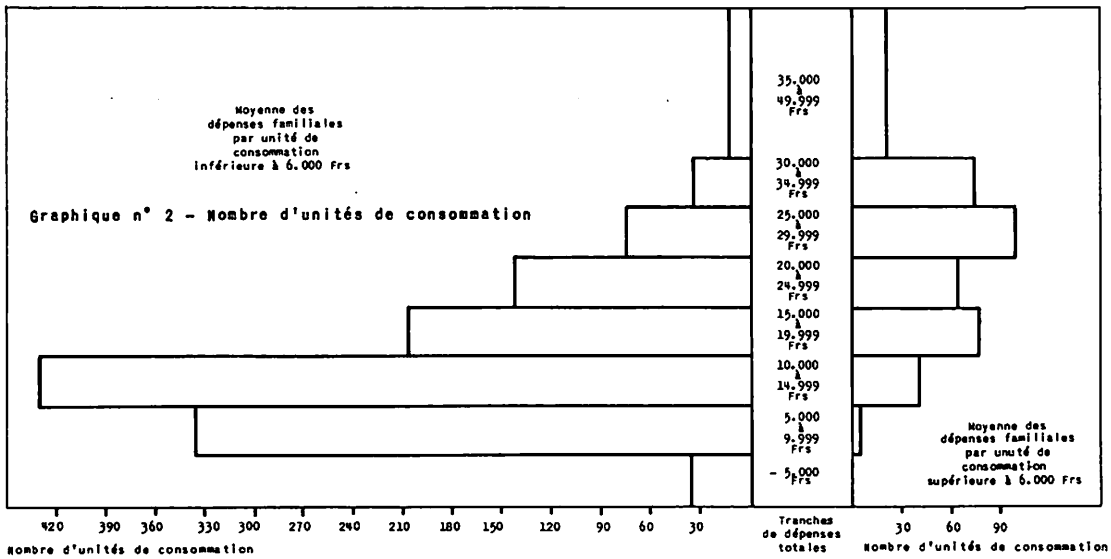
Graphique n° 2 - Nombre d'unités de consommation
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation inférieure à 6.000 Frs
35.000 à 49.999 Frs
30.000 à 34.999 Frs
25.000 à 29.999 Frs
20.000 à 24.999 Frs
15.000 à 19.999 Frs
10.000 à 14.999 Frs
5.000 à 9.999 Frs
- 5.000 Frs
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation supérieure à 6.000 Frs
420 390 360 330 300 270 240 210 180 150 120 90 60 30
Nombre d'unités de consommation
Tranches de dépenses totales
30 60 90
Nombre d'unités de consommation

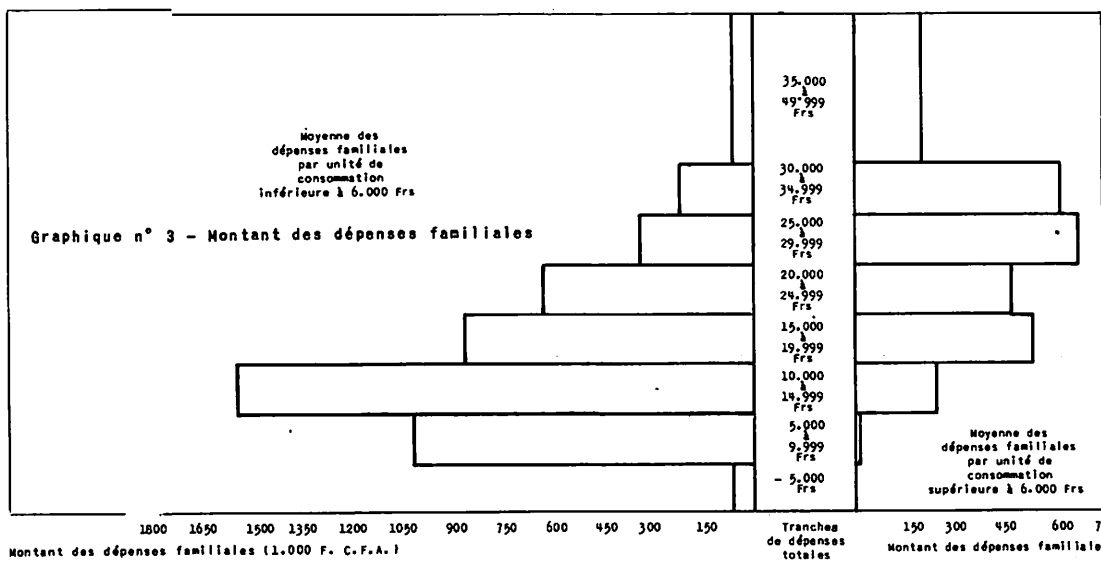
Graphique n° 3 - Montant des dépenses familiales
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation inférieure à 6.000 Frs
35.000 à 49.999 Frs
30.000 à 34.999 Frs
25.000 à 29.999 Frs
20.000 à 24.999 Frs
15.000 à 19.999 Frs
10.000 à 14.999 Frs
5.000 à 9.999 Frs
- 5.000 Frs
Moyenne des dépenses familiales par unité de consommation supérieure à 6.000 Frs
1800 1650 1500 1350 1200 1050 900 750 600 450 300 150
Montant des dépenses familiales (1.000 F. C.F.A.)
Tranches de dépenses totales
150 300 450 600 750
Montant des dépenses familiales

On a donc cumulé par classes successives les données initiales, tant en nombre de budgets qu'en valeurs. Les résultats ont été rapportés ensuite au nombre total des budgets et à la dépense familiale totale; on obtient ainsi les deux courbes de concentration qui complètent le tableau ci-dessous

Tableau 17 - **NOMBRE DE BUDGETS ET MONTANT DES DEPENSES FAMILIALES INFERIEURES A UN MONTANT DONNE**

LIMITE SUPERIEURE DES DEPENSES TOTALES PAR BUDGET	Nombre cumulé de budgets		Dépenses familiales cumulées		LIMITE SUPERIEURES DES DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	Nombre cumulé de budgets		Dépenses familiales cumulées	
	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif		Absolu	Relatif	Absolu	Relatif
Frs C.F.A. par mois		*%*	*1000f. C.F.A.*	*%*	*Frs C.F.A. par mois*		*%*	*1000f. C.F.A.*	*%*
5.000	16	*3*	64	*1*	2.000	31	*5*	172	*2*
10.000	154	*28*	1 108	*13*	4.000	250	*45*	2 546	*31*
15.000	315	*56*	2 921	*35*	6.000	413	*74*	4 907	*60*
20.000	408	*73*	4 349	*52*	8.000	502	*90*	6 691	*81*
25.000	465	*83*	5 476	*67*	10.000	541	*97*	7 648	*93*
30.000	510	*91*	6 563	*80*	16.000	560	*100*	3 217	*100*
35.000	538	*96*	7 402	*90*					
50.000	560	*100*	8.217	*100*					

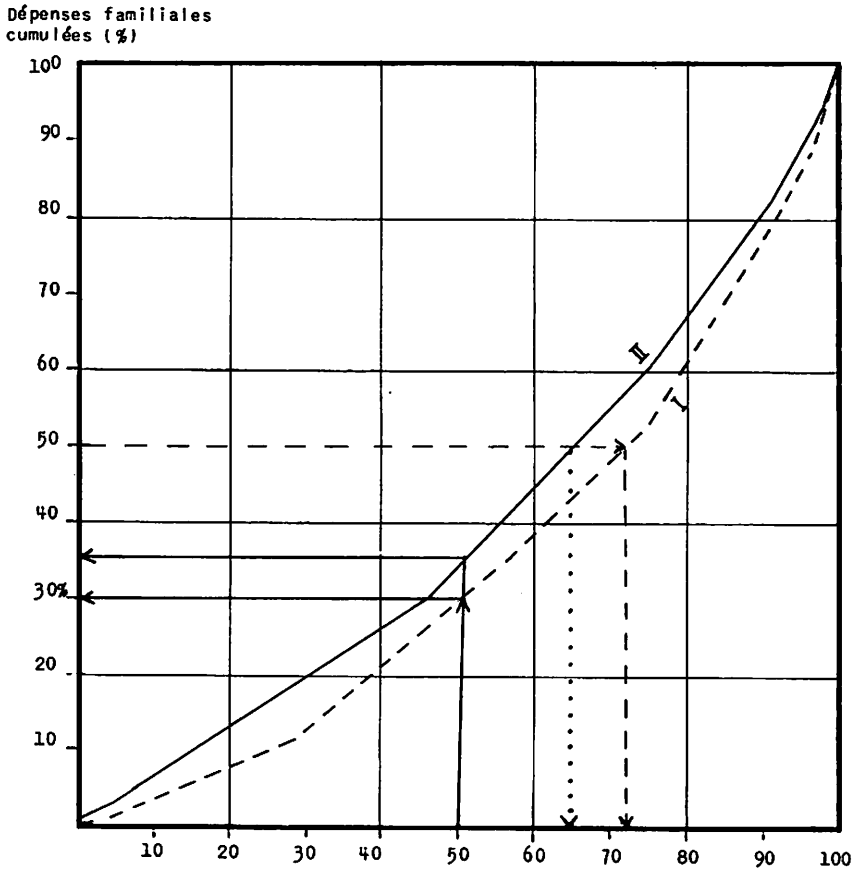

I - Répartition du nombre relatif cumulé des budgets selon la tranche de dépenses globales

II - Répartition du nombre relatif cumulé des budgets selon la tranche de dépenses par unité de consommation

Graphique N° 4 - Courbe de concentration des dépenses familiales

Comme on pouvait s'y attendre, l'inégalité des dépenses est moins accusée lorsque l'on considère la répartition des budgets selon la dépense familiale par unité de consommation : 50 % des dépenses familiales sont représentées par 72 % des budgets les plus faibles, tandis qu'en considérant les dépenses familiales par unité de consommation ce pourcentage ne s'élève qu'à 64 %.

La courbe représentative du nombre de budgets dont le montant des dépenses totales est supérieur ou égal à une certaine valeur semble à partir des budgets supérieurs à 10.000 Frs C.F.A. par mois, suivre approximativement une répartition du type dit de Paréto.

Graphique n° 5 - Revenus
Distribution de Paréto

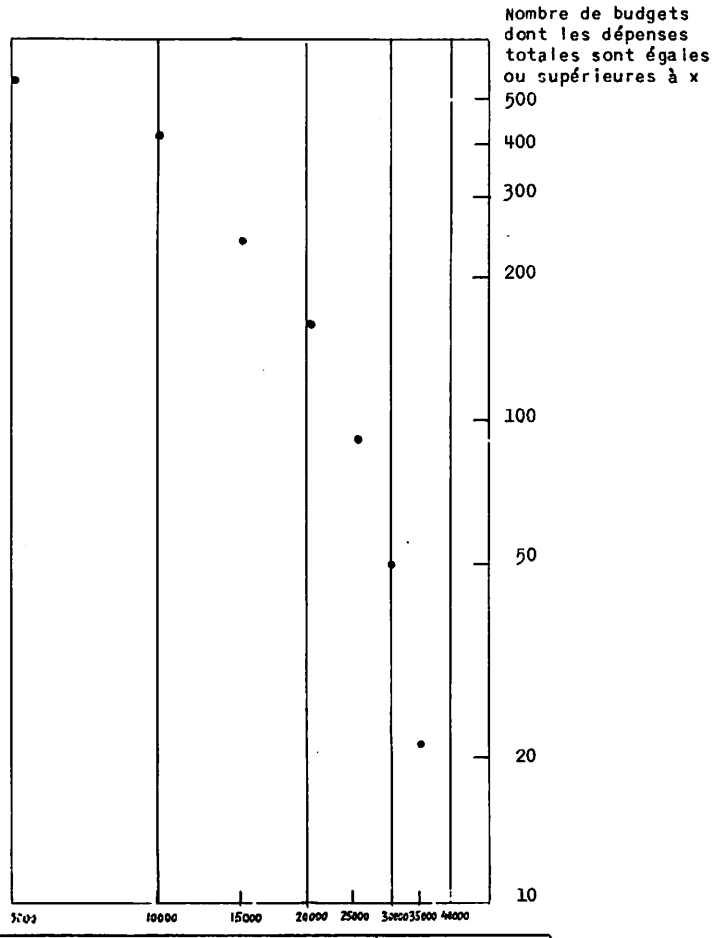

LIMITE X DES DEPENSES TOTALES PAR BUDGET	Nombre de budgets égaux ou supérieurs à x
5.000	544
10.000	406
15.000	245
20.000	152
25.000	95
30.000	50
35.000	22

En graphique logarithmique, la courbe représentative affecte bien une forme linéaire à partir de la limite de 10.000 F.

2.23 - Répartition des revenus

a) - Ensemble des deux quartiers

La courbe de concentration établie en portant en abcisse, le pourcentage des **personnes** dépendantes des budgets dont le revenu est inférieure à une valeur x et en ordonnée, l'importance relative de ces budgets fait l'objet du graphique 7.

Le graphique 8 donne la distribution des revenus par classe de revenu et le graphique 6 représente la courbe cumulative de ces revenus; ce dernier a été construit en portant en ordonnée le nombre relatif des ménages dont le revenu est inférieur à un certain montant et en abcisse (en échelle logarithmique) le montant de ce revenu.

On en déduit que :

- le revenu mensuel médian par budget est égal à 13.000 C.F.A.
- à 50 % du revenu total correspond 64 % de la population dépendant des budgets les plus faibles.
- 30 % des ménages ont un revenu inférieur à 10.000 Frs C.F.A.
- 25 % des ménages bénéficient d'un revenu supérieur à 20.000 Frs. C.F.A.

Graphique n° 6 - Nombre cumulé relatif des ménages selon le revenu

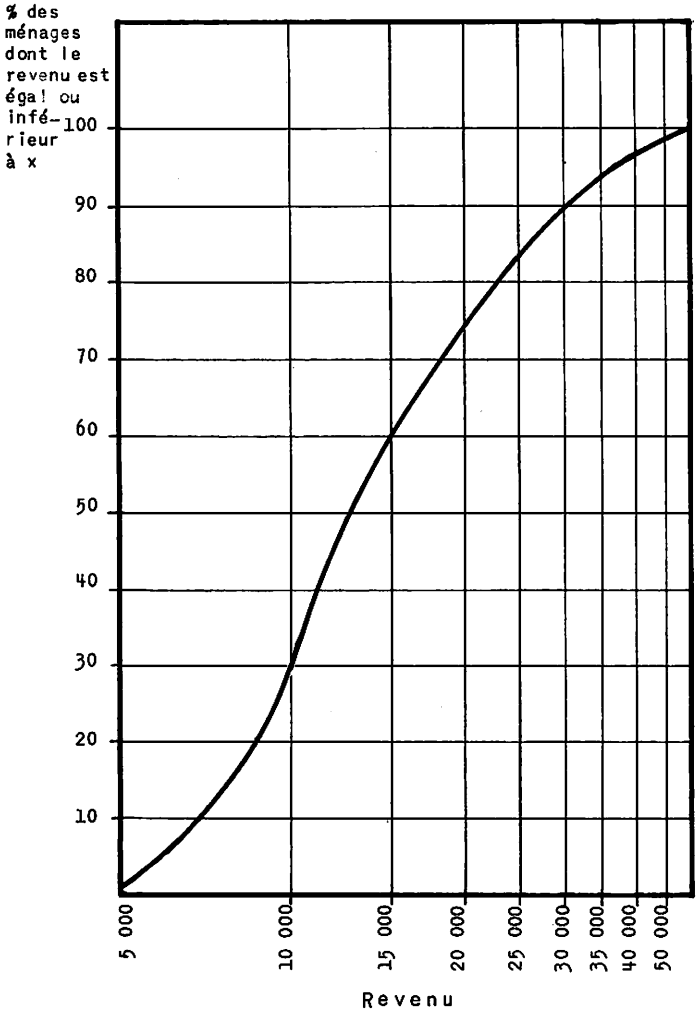

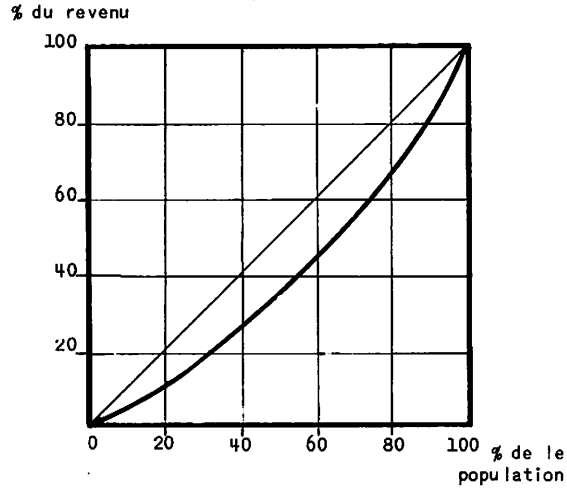

Graphique N° 7 - Courbe de concentration des revenus

NOTE - Si x est la valeur d'un revenu, le nombre de revenus N dont la valeur est égale ou inférieure à cette valeur x est exprimée par la formule générale dite de Pareto : $N = \frac{a}{x^{\alpha}}$ α étant généralement compris entre 1,5 et 2,5. En passant aux logarithmes on a $\log N = C^{te} - \alpha L x$, qui en graphique logarithmique est la représentation d'une droite.

Graphique n° 8 - Histogramme des revenus

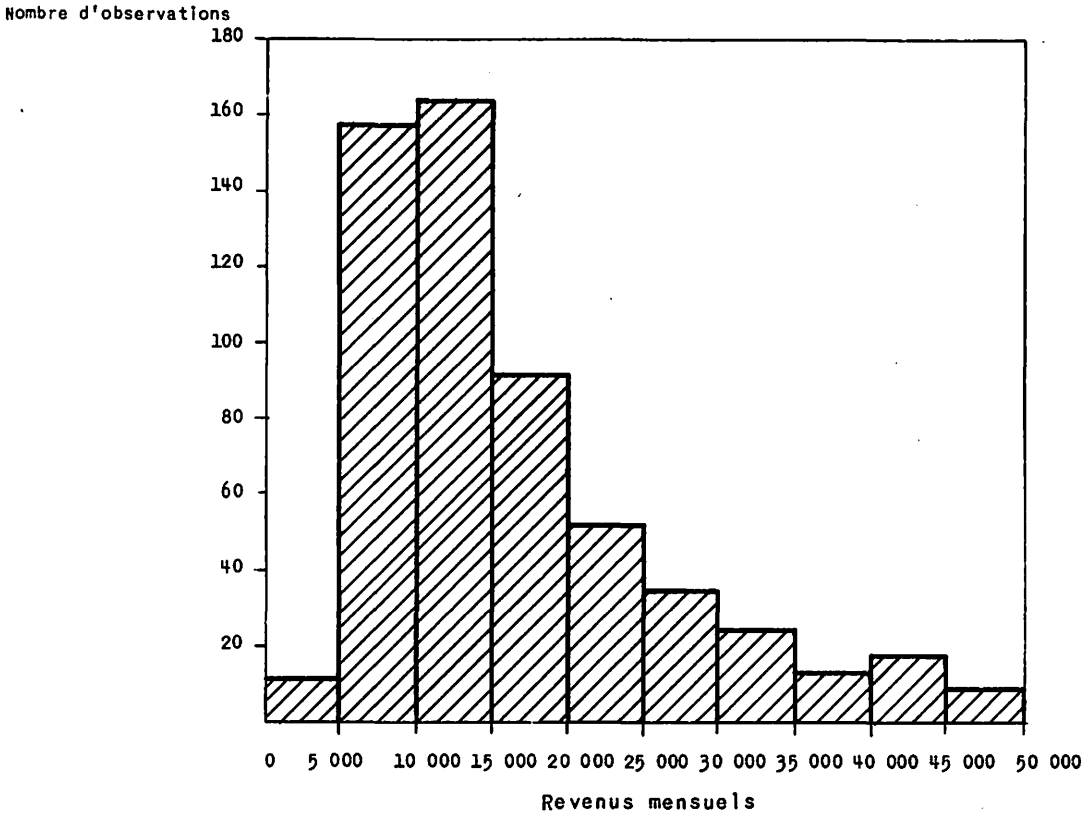

b) - Analyse par quartier

Une étude analogue (proportion des revenus supérieurs à un montant donné et masse relative des revenus correspondants) peut être menée pour les deux quartiers d'Abidjan.

La disparité est nette entre Adjamé et Treichville : A Adjamé 40 % des revenus sont inférieurs à 10.000 C.F.A./mois et représentent 22 % du revenu total, tandis qu'à Treichville, les pourcentages correspondant aux mêmes revenus ne s'élèvent qu'à 20 % et 10 %. Le revenu moyen par budget s'établit d'ailleurs à 17,2 milliers de frs. C.F.A. à Adjamé contre 21,3 à Treichville (et 19,3 pour l'ensemble).

Tableau 18 - **NOMBRE DE BUDGETS PAR QUARTIER ET MONTANT DES REVENUS SUPERIEURS A UN MONTANT DONNE**

LIMITE DE REVENU (F. C.F.A.)	Nombre relatif de budgets dont le revenu est égal ou supérieur à la limite			Montant relatif des revenus des budgets correspondant		
	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN
10.000 Francs	60	80	**70**	78	90	**84**
15.000 "	32	50	**41**	53	68	**61**
20.000 "	23	28	**25**	41	47	**44**
25.000 "	14	18	**16**	29	35	**32**
30.000 "	9	12	**11**	22	26	**24**
Nombre de budgets et Revenus au total 1.000 F. C.F.A.	275	285	**560**	4 744	6 070	**10 814**

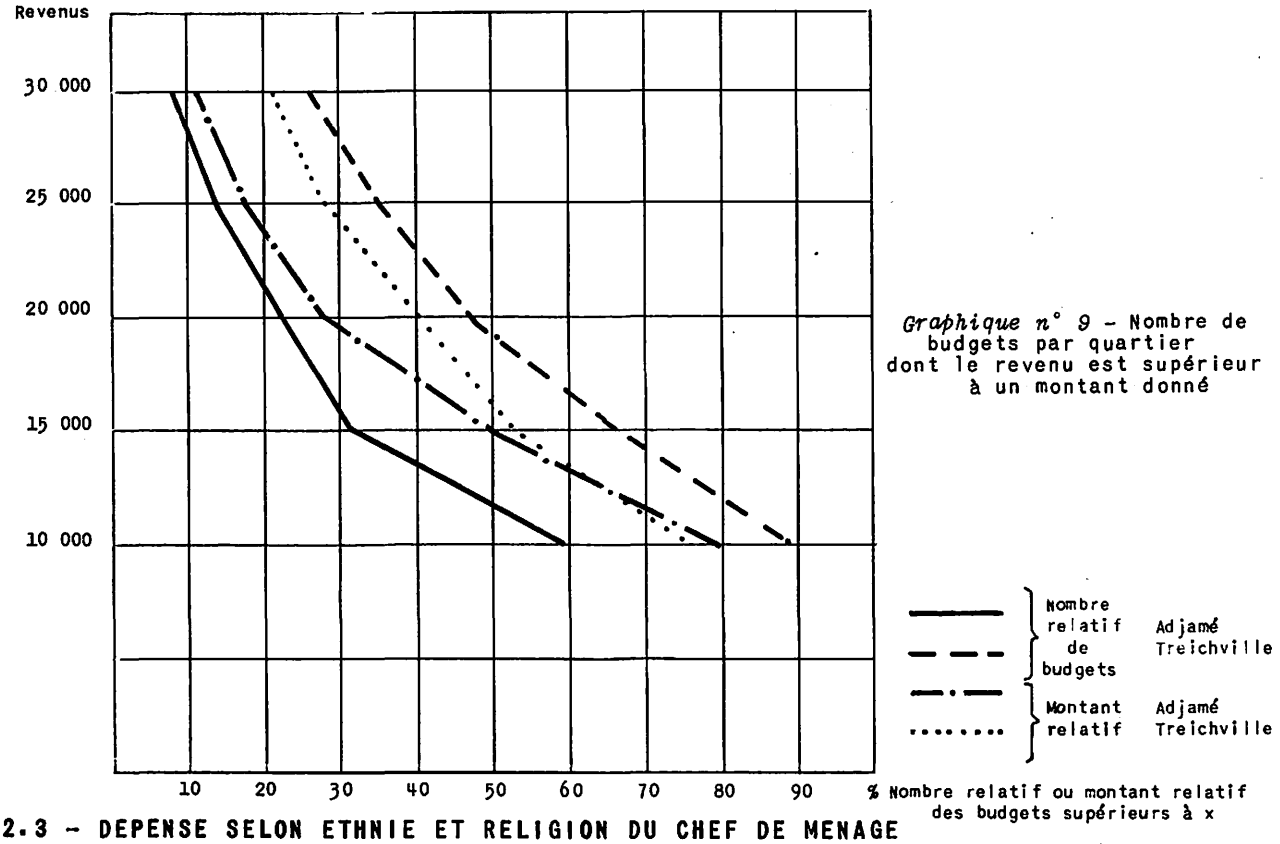

Graphique n° 9 - Nombre de budgets par quartier dont le revenu est supérieur à un montant donné

2.3 - DEPENSE SELON ETHNIE ET RELIGION DU CHEF DE MENAGE

2.31 - Ethnie

a) - Si l'on considère les dépenses **totales**, la moyenne par ménage selon l'ethnie du chef de ménage et sa religion s'établit comme suit :

Tableau 19 - **DEPENSE MOYENNE *TOTALE* SELON L'ORIGINE ETHNIQUE ET LA RELIGION DU CHEF DE MENAGE**

RELIGION \ GROUPE ETHNIQUE	COTE D'IVOIRE			Hte VOLTA SOUDAN NIGER	SENEGAL SUD SAHARA	TOGO-DAHOMEY	ENSEMBLE
	Lagunaire	Forestier	Savane				
	1.000 Frs C.F.A./Mois						
Sans religion	15,9	17,5	-	8,3	-	11,2	**14,4**
Animiste.	20,1	19,5	13,8	14,0	--	-	**18,7**
Catholique	19,1	19,2	-	14,6	-	19,8	**19,0**
Protestant	13,1	8,3	-	-	-	18,6	**14,4**
Musulman	15,1	12,2	16,2	13,4	17,5	17,5	**14,5**
ENSEMBLE	**17,9**	**18,7**	**16,0**	**13,1**	**17,5**	**17,4**	**16,3**

Mais il est plus intéressant de considérer les seules dépenses familiales.

b) - Dépense par unité de consommation et ethnie du chef de ménage.

Tableau 20 - **DEPENSES MOYENNES FAMILIALES PAR QUARTIER SELON L'ORIGINE ETHNIQUE DU CHEF DE MENAGE**

ETHNIE	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE
	Par budget			*Par unité de consommation*		
Lagune Côte d'Ivoire	15,7	16,1	16,0	4,9	5,0	4,9
Forêt Côte d'Ivoire	14,4	16,7	15,7	4,5	5,0	4,8
Savane Côte d'Ivoire	13,8	15,3	14,4	4,7	5,0	4,9
Savane Etranger	12,3	10,9	11,8	4,8	3,9	4,5
Sénégal Sud Sahara	10,2	16,9	14,8	4,4	4,9	4,7
Togo Dahomey	15,2	18,5	17,4	5,1	5,6	5,4
ENSEMBLE	**13,7**	**15,6**	**14,7**	**4,7**	**4,9**	**4,8**

La seule considération des dépenses familiales moyennes par budget conduirait à croire à des différences de niveau de vie selon l'ethnie, en réalité elles sont moins marquées lorsque la dépense familiale est rapportée à l'unité de consommation. Les originaires du Togo et du Dahomey se placent un peu à part et paraissent bénéficier d'une situation économique supérieure de 10 à 15 % par rapport à la moyenne générale, mais ceci résulte d'une répartition favorable des budgets par tranche de dépense familiale par unité de consommation et non pas d'une prédominance, systématique, ainsi que le confirme le graphique n° 10 ci-dessous :

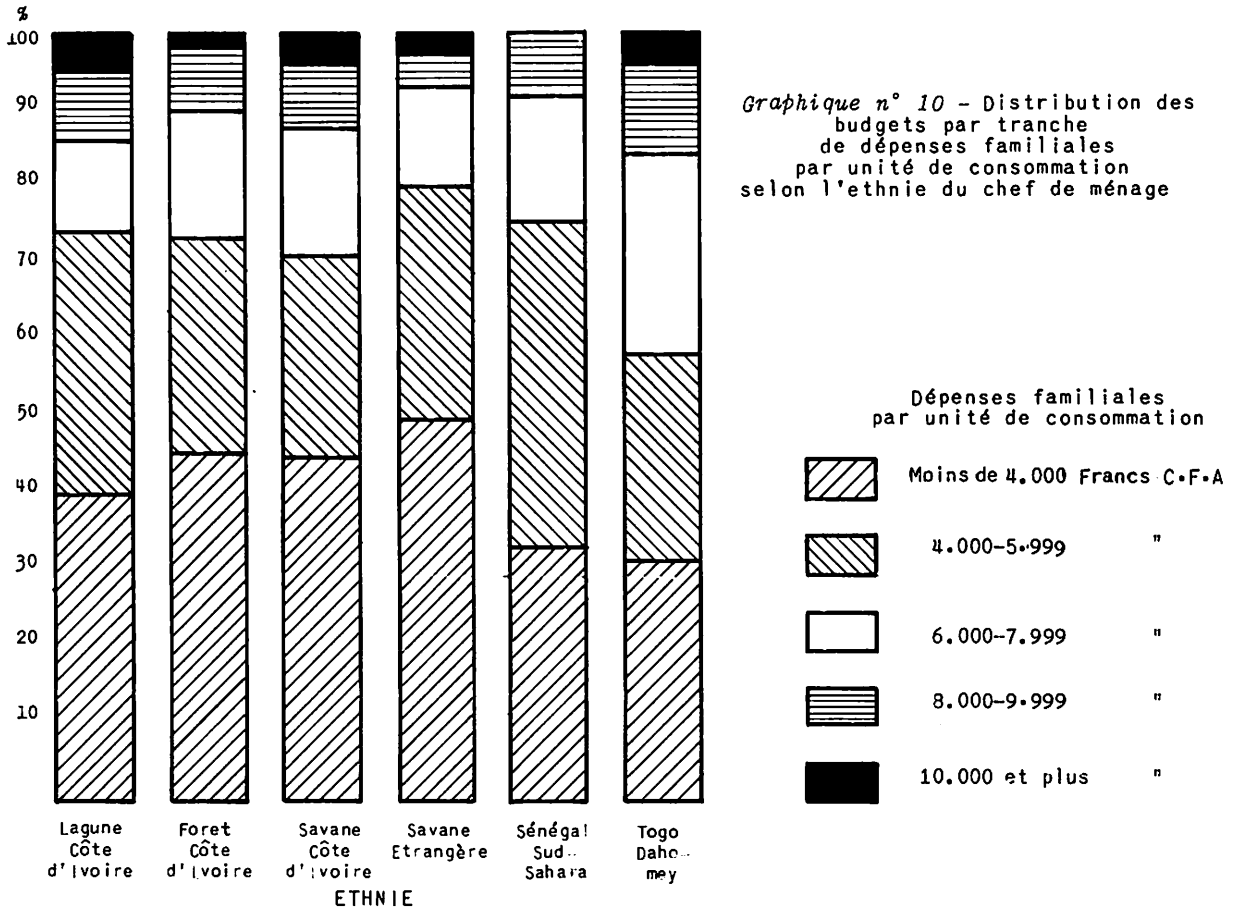

Graphique n° 10 - Distribution des budgets par tranche de dépenses familiales par unité de consommation selon l'ethnie du chef de ménage

2.32 - Religion

Tableau 21 - **DEPENSES FAMILIALES MOYENNES PAR QUARTIER SELON LA RELIGION DU CHEF DE MENAGE**

RELIGION	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE	ADJAME	TREICHVILLE	ENSEMBLE
	Par budget			Par unité de consommation		
	Milliers de francs C.F.A.					
Sans religion	11,1	14,8	13,0	4,2	4,7	4,5
Animiste	13,2	16,0	14,6	4,4	4,6	4,5
Catholique	16,2	17,4	16,9	4,8	5,2	5,1
Protestant	15,2	12,2	13,0	4,8	4,3	4,4
Musulman	12,5	13,3	12,8	4,8	4,6	4,7
ENSEMBLE	**13,7**	**15,6**	**14,7**	**4,7**	**4,9**	**4,8**

Si l'on considère le montant du budget moyen, une différence significative apparaît entre la dépense familiale du chef de ménage catholique et la dépense correspondante du chef de ménage non catholique, mais ici encore cette différence résulte essentiellement de la taille du ménage - Rapportée à l'unité de consommation, la religion du chef de ménage est alors un facteur qui a peu d'influence.

Graphique n° 11 - Distribution relative des budgets par tranche de dépenses familiales par unité de consommation selon la religion du chef de ménage

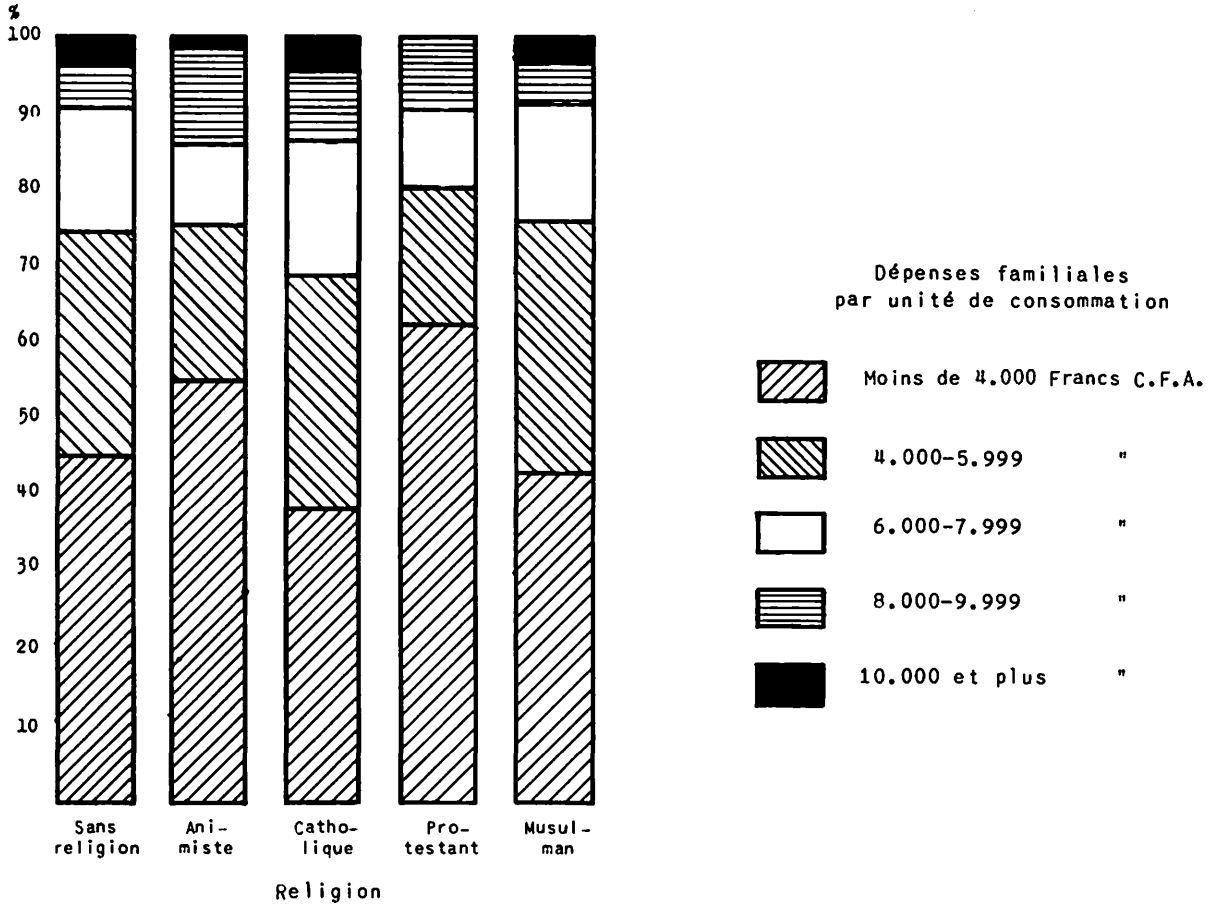

2.4 - DEPENSE ET CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE

2.41 - Généralités

La différence de structure familiale est sensible entre Adjamé et Treichville, (Voir tableau 15) les familles d'Adjamé sont moins étoffées que celles de Treichville:4,2 personnes contre 4,8.

Du point de vue structure professionnelle et salaires, on notera qu'il y a à Adjamé,notamment plus de manoeuvres qu'à Treichville (50 manoeuvres contre 23); les salaires sont d'ailleurs en moyenne plus faibles à Adjamé, exception faite pour les salariés du secteur public et semi public. Cette exception est dûe à la présence de salariés du chemin de fer Abidjan Niger (R.A.N.) habitants d'Adjamé (1) qui bénéficient en moyenne de salaires plus élevés. Il en résulte donc que la dépense moyenne par ménage est à Adjamé inférieure de 2 000 frs. à celle de Treichville. Ces faits justifient la décomposition de certains tableaux en deux parties correspondant aux deux quartiers. L'explication du phénomène est qu'Adjamé est le point d'arrivée des émigrants venant de l'intérieur. Ils commencent par s'y installer et cherchent aussitôt un emploi. Par la suite, quand leur situation s'est améliorée ou stabilisée, certains s'installent à Treichville, quartier plus "relevé", dont l'attirance est certaine.

On trouvera ci-dessous les salaires mensuels moyens (y compris les accessoires de salaires) de quelques professions individuelles (n'ont été pris en considération que les effectifs supérieurs à dix unités).

Tableau 22 - **SALAIRES DES PRINCIPALES ACTIVITES INDIVIDUELLES**

ACTIVITES INDIVIDUELLES	SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SALAIRES		
	Secteur privé	Secteur public et semi public	ENSEMBLE
Agent de police	-	25,5	25,5
Commis	13,9	23,2	18,8
Mécanicien	13,5	18,3	14,5
Menuisier	11,3	14,6	12,1
Chauffeur	11,6	13,5	12,1
Maçon	10,2	18,3	11,1
Employé de commerce	11,1	-	11,1
Chef d'équipe	8,9	11,4	9,7
Cuisinier	9,6	-	9,6
Boy	8,3		8,3
Peintre	7,3	7,3	7,3
Gardien	5,1	7,7	6,3
Manoeuvre	5,8	5,5	5,7

2.42 - Composition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle, et la tranche de dépenses familiales par unité de consommation

La séparation selon les deux secteurs public et privé est très nette :

Dans le premier cas le nombre d'unités de consommation est supérieur à la moyenne générale (3,05) :

(1) Alors que la rémunération moyenne est de 13 400 francs C.F.A., les salariés du R.A.N. perçoivent en moyenne 20 550 francs C.F.A.

Tableau 23 - **NOMBRE DE BUDGETS ET D'UNITES DE CONSOMMATION SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	EMPLOYES SECTEUR PRIVE			EMPLOYES SECTEUR PUBLIC			MANOEUVRES			OUVRIERS ET CONTREMAITRES SECTEUR PRIVE			OUVRIERS SECTEUR PUBLIC			FONCTIONNAIRES		
	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget	Nombre de budgets	Nbre d'unités de consommation	Nbre d'unités de consommation par budget
ENSEMBLE	100	299,5	3,0	23	89,2	3,9	73	173,9	2,4	217	636,3	2,9	50	164,9	3,3	97	346,8	3,6
Dont :																		
Moins de 4.000 Francs. .	45	147,8	3,3	2	6,1	3,1	46	111,0	2,4	106	340,5	3,2	17	60,6	3,6	33	129,2	3,9
4.000-5.999 " . .	33	93,3	2,8	13	57,5	4,4	18	40,7	2,3	54	151,4	2,8	17	54,9	3,2	29	98,3	3,4
6.000-7.999 " . .	17	45,5	2,7	3	10,5	3,5	4	10,5	2,6	37	94,8	2,6	8	24,9	3,1	20	77,2	3,9
8.000-9.999 " . .	4	10,2	2,6	5	15,1	3,0	3	8,3	2,8	15	39,4	2,6	5	17,4	3,5	7	21,1	3,0
Dépenses moyennes																		
Par budget	12,1			23,7			6,2			11,9			14,7			20,3		
Par unité de consommation . . .	4,0			6,1			2,6			4,1			4,5			5,7		

- Employés secteur public : 3,9
- Fonctionnaires : 3,6
- Ouvriers secteur public : 3,3

Dans le second cas, la taille du ménage est sensiblement plus faible :

- Employés secteur privé : 3,0
- Ouvriers et contremaîtres de secteur privé : 2,9
- Manoeuvres : 2,4

Au fur et à mesure que la tranche de dépenses familiales par unité de consommation s'élève on peut noter une tendance assez légère à la réduction de la taille du ménage.

2.43 - Dépenses par unité de consommation et catégorie socio professionnelle du chef de ménage

La corrélation est évidente entre la catégorie socio-professionnelle et la dépense moyenne par unité de consommation.

Tableau 24 - **NOMBRE DE BUDGETS PAR QUARTIER SELON LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	NOMBRE DE BUDGETS DONT LA DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION EST COMPRISE DANS LES LIMITES CI-DESSOUS												ENSEMBLE
	ADJAME						TREICHVILLE						
	-4.000 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9.999 Frs	10.000 et + Frs	TOTAL	-4.000 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9.999 Frs	10.000 et + Frs	TOTAL	
Employés secteur privé	21	14	8	1	-	**44**	24	19	9	3	1	**56**	**100**
Employés secteur public	1	5	1	2	-	**9**	1	8	2	3	-	**14**	**23**
Manoeuvres	34	10	3	2	1	**50**	12	8	1	1	1	**23**	**73**
Ouvriers secteur privé et contremaîtres . . .	53	24	13	9	2	**101**	53	30	24	6	3	**116**	**217**
Ouvriers secteur public	11	10	2	3	2	**28**	6	7	6	2	1	**22**	**50**
Fonctionnaires	13	13	8	4	5	**43**	20	16	12	3	3	**54**	**97**
TOTAL	**133**	**76**	**35**	**21**	**10**	**275**	**116**	**88**	**54**	**18**	**9**	**285**	**560**
Dépenses familiales moyennes par budget (1.000 Frs C.F.A.) . .	9,3	14,5	19,2	22,3	28,7	13,7	10,5	15,4	20,6	27,2	31,3	15,6	14,7

Les budgets dont la dépense familiale par unité de consommation n'excède pas 4.000 Frs. C.F.A. par mois, représentent les proportions suivantes, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage : 68 % Manoeuvres;- 49 % Ouvriers secteur privé;- 45 % Employés secteur privé;- 34 % Ouvriers secteur public;- 9 % Employés secteur public;- 34 % Fonctionnaires.

Graphique n° 12 - Nombre relatif de budgets par catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation

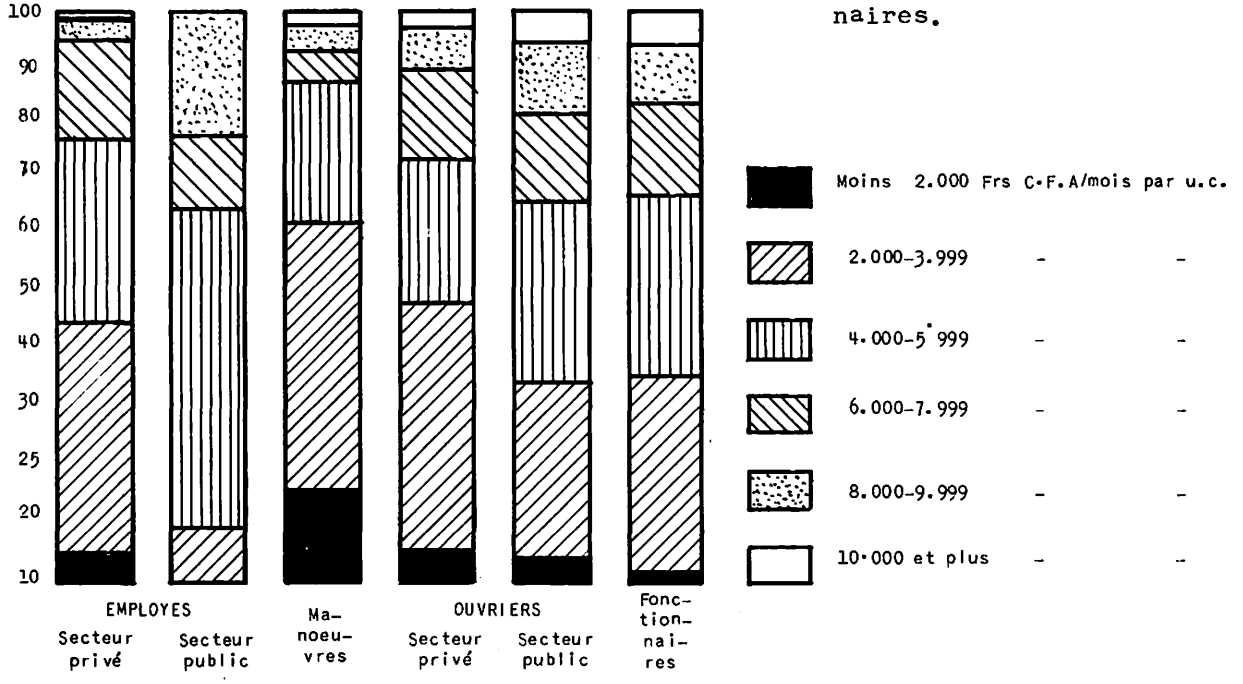

On remarquera le niveau de vie (par unité de consommation) supérieur des employés, ouvriers et fonctionnaires du secteur public par rapport aux salariés du secteur privé.

2.5 - SALAIRES ET DEPENSES TOTALES

2.5.1 - Liaison entre les deux phénomènes

La part des salaires est prépondérante dans le total des revenus, en raison même du mode de création de l'échantillon. Le tableau ci-dessous précise la double distribution des budgets en fonction :

- de la tranche de salaires
- de la tranche de dépenses totales.

(Voir tableau 25, page suivante).

La liaison est manifeste entre le niveau de la dépense totale et le niveau des revenus provenant des salaires, toutefois on remarque que 12 % des budgets à Adjamé et 16 % des budgets à Treichville résultent de salaires supérieurs à la dépense familiale tandis qu'au contraire 44 % des budgets d'Adjamé et 42 % des budgets de Treichville font apparaître une somme des salaires inférieure au montant de la dépense correspondante. Les tableaux 26 et 27 confirment cette observation.

Tableau 25 – **CORRELATION DE LA DEPENSE TOTALE ET DES REVENUS PROVENANT DES SALAIRES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	ADJAME TRANCHE DE SALAIRES							TREICHVILLE TRANCHE DE SALAIRES						
	- 5.000 Frs	5.000 à 9.999 Frs	10.000 à 14.999 Frs	15.000 à 19.999 Frs	20.000 à 24.999 Frs	25.000 et + Frs	TOTAL	- 5.000 Frs	5.000 à 9.999 Frs	10.000 à 14.999 Frs	15.000 à 19.999 Frs	20.000 à 24.999 Frs	25.000 et + Frs	TOTAL
Moins de 5.000 Francs	5	9	-	-	-	-	14	-	2	-	-	-	-	2
5.000- 9.999 "	7	55	7	4	-	-	73	3	41	19	1	1	-	65
10.000-14.999 "	1	45	27	4	7	1	85	1	28	34	10	-	3	76
15.000-19.999 "	2	11	19	7	2	1	42	-	9	26	12	4	-	51
20.000-24.999 "	-	6	7	3	2	6	24	-	4	12	4	7	6	33
25.000-29.999 "	-	2	2	4	3	3	19	-	2	6	3	8	7	26
30.000 et plus "	-	-	3	3	4	8	18	-	1	3	6	4	18	32
TOTAL	15	128	65	25	18	24	275	4	87	100	36	24	34	285

2.52 – Multiplicité des ressources

Le nombre des salaires concourant au revenu total intervient dans l'équilibre général du budget : l'ensemble des salaires des familles où ne rentre qu'un seul salaire n'équilibre pas les dépenses familiales. Dans les autres cas au contraire (2 salaires et plus) la compensation est assurée. Le fait qu'il y ait ou non une personne active non salariée n'a pas d'influence, c'est seulement pour deux personnes actives non salariées que l'on enregistre une dépense mensuelle très supérieure à la normale. On remarquera que les budgets dans lesquels un seul salaire est l'unique ressource représentent 49 % de l'ensemble des budgets; les budgets dans lesquels rentrent un salaire et un autre revenu représentent 41 % du total.

Tableau 26 – **MONTANT DES SALAIRES ET DES DEPENSES FAMILIALES SELON LE NOMBRE D'ACTIFS (SALARIES ET NON SALARIES)**

NOMBRE DE SALARIES DANS LE MENAGE	PERSONNES ACTIVES NON SALARIEES												ENSEMBLE			
	0				1				2							
	Nombre de budgets	Salaires	Dépenses familiales	Dépenses familiales par budget	Nombre de budgets	Salaires	Dépenses familiales	Dépenses familiales par budget	Nombre de budgets	Salaires	Dépenses familiales	Dépenses familiales par budget	Nombre de budgets	Salaires	Dépenses familiales	Dépenses familiales par budget
		1.000 Frs C.F.A				1.000 Frs C.F.A				1.000 Frs C.F.A				1.000 Frs C.F.A		
1	278	3 853	4 056	14,5	231	2 784	3 197	13,8	29	508	632	21,8	538	7 143	7 885	14,6
2	12	186	175	14,6	5	60	58	11,6	-	-	-	-	17	246	233	13,7
3	-	-	-	-	4	84	91	22,7	1	11	9	8,0	5	95	99	19,8
ENSEMBLE . . .	290	4 039	4 231	14,6	240	2 928	3 346	13,9	30	519	640	21,3	560	7 484	8 217	14,7

2.53 - Couverture des dépenses par les salaires

Les tableaux ci-dessous permettent de rendre compte :

a) - de la couverture par les salaires des dépenses familiales selon la catégorie socio-professionnelle et de la disparité de la dépense familiale moyenne selon le même critère.

b) - de la variation de la masse salariale moyenne par budget selon la tranche de dépense par unité de consommation.

c) - de l'importance relative des salaires et des dépenses selon la catégorie socio-professionnelle.

a) - Couverture des dépenses par les salaires

Tableau 27 - **SALAIRES ET DEPENSES FAMILIALES PAR QUARTIER ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	ADJAME			TREICHVILLE			ENSEMBLE ABIDJAN		
	Salaires par budget	Dépenses familiales par budget	Salaires / Dépenses	Salaires par budget	Dépenses familiales par budget	Salaires / Dépenses	Salaires par budget	Dépenses familiales par budget	Salaires / Dépenses
	1.000 F. C.F.A		*%*	*1.000 F. C.F.A*		*%*	*1.000 F. C.F.A*		*%*
Employés secteur privé. . .	9,8	11,7	83	13,9	15,1	92	12,0	13,6	89
Employés secteur public . .	23,1	20,5	112	24,1	22,9	105	23,7	22,0	108
Manoeuvres	6,0	8,2	74	6,5	9,4	69	6,2	8,6	72
Ouvriers et contremaîtres de secteur privé	11,6	13,5	85	12,1	13,9	87	11,9	13,7	86
Ouvriers secteur public . .	15,6	17,0	92	13,5	17,8	76	14,7	17,3	85
Fonctionnaires	20,0	18,8	107	20,5	19,7	104	20,3	19,3	105
ENSEMBLE	**12,4**	**13,7**	**91**	**14,3**	**15,6**	**92**	**13,4**	**14,7**	**91**

Seuls les employés du secteur public et les fonctionnaires ont des salaires, qui, pour la période considérée dépassent leurs dépenses familiales, la situation la plus défavorable est celle des manoeuvres. Du point de vue du montant de la dépense familiale, trois groupes se distinguent nettement: moins de 10.000 Frs. C.F.A./mois : manoeuvres. 10 - 14.900 Frs. C.F.A./mois : employés et ouvriers de secteur privé, 15.000 frs. et plus: ressortissants du secteur public.

b) - Variation de la masse salariale moyenne selon la tranche de dépenses par unité de consommation.

Graphique n° 13-1

MASSE SALARIALE MOYENNE PAR BUDGET (ABSOLUE ET RELATIVE)
SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION

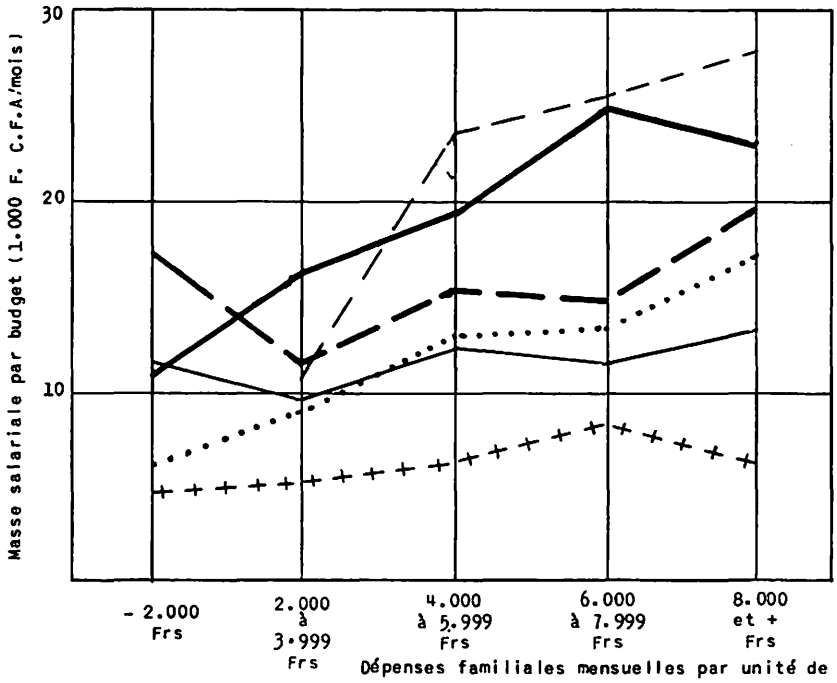

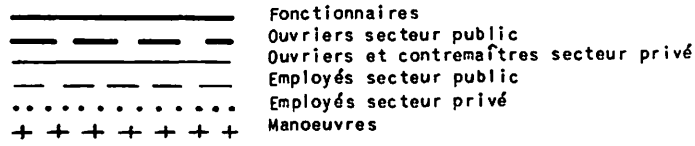

Alors que pour les fonctionnaires et les employés du secteur public, la progression des salaires suit l'augmentation de la dépense par unité de consommation, on constate que pour les manoeuvres, les ouvriers et les contremaîtres, le revenu provenant des salaires reste très stable malgré l'élévation de la dépense par unité de consommation.

Graphique n° 13-2

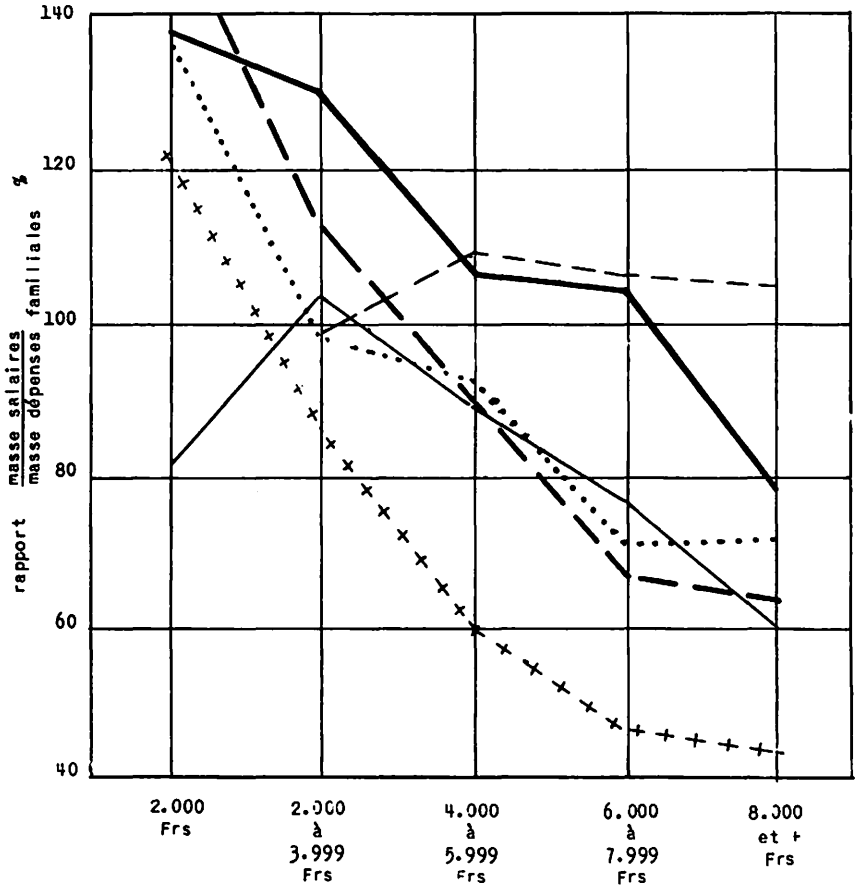

Ce phénomène peut-être présenté d'une autre manière en recherchant la couverture des dépenses par les salaires selon la catégorie socio-professionnelle et la dépense familiale par unité de consommation. La situation particulière des ouvriers (secteurs public et privé) et des manoeuvres est accusée par cette présentation qui fait ressortir la réduction très vive de la couverture des dépenses par les salaires lorsque les dépenses familiales de ces catégories de travail - leurs augmentent - On peut donc supposer l'existence de revenus annexes.

L'importance du budget en dépenses, est liée au salaire, mais on s'aperçoit que sauf pour les employés du secteur public et les fonctionnaires, au fur et à mesure que la dépense par unité de consommation augmente, la couverture des dépenses par les salaires devient de plus en plus faible.

Tableau 28 - **SALAIRES ET COUVERTURE DES DEPENSES FAMILIALES PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE ET TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMM.						DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMM.					
	- 2.000 Frs	2.000 à 3.999 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 et + Frs	ENSEMBLE	- 2.000 Frs	2.000 à 3.999 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 et + Frs	ENSEMBLE
	Salaire moyen						Couverture des dépenses familiales par les salaires %					
Employés secteur privé . .	5,9	9,1	12,8	13,7	17,2	**11,2**	137	99	93	72	74	**89**
Employés secteur public. .	-	10,5	23,5	25,7	27,8	**23,7**	-	100	110	107	105	**108**
Manoeuvres	4,9	5,5	6,4	8,5	6,6	**5,9**	123	86	61	48	45	**72**
Ouvriers secteur privé et contremaîtres	11,5	9,7	12,4	11,6	13,7	**11,2**	82	104	90	78	61	**86**
Ouvriers secteur public .	17,5	11,1	15,1	14,9	19,6	**14,7**	206	112	92	68	63	**85**
Fonctionnaires	11,0	16,0	19,1	25,4	22,8	**19,9**	138	130	108	105	78	**105**
TOTAL	**8,3**	**9,9**	**14,2**	**15,6**	**17,6**	**12,7**	**104**	**106**	**95**	**83**	**70**	**91**

(1) Il existe en réalité un peu plus d'un salarié par budget (1,05) et le revenu dû aux salariés est en moyenne (en 1.000 Frs. C.F.A.) de 13,4 (contre un salaire moyen de 12,7). Les salaires multiples dans un ménage apparaissent notamment chez les employés du secteur privé (1,08 salaire par ménage) les ouvriers de secteur privé (1,06).

c) - Importance relative de la masse des salaires et des dépenses familiales selon la catégorie socio-professionnelle et le quartier

Tableau 29 - **VOLUME DES SALAIRES ET DES DEPENSES FAMILIALES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE**

Montant : 1.000 F. C.F.A.

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	ADJAME				TREICHVILLE				ENSEMBLE			
	Salaires		Dépenses familiales		Salaires		Dépenses familiales		Salaires		Dépenses familiales	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Employés secteur privé	430	*13*	517	*14*	779	*19*	847	*19*	1 209	*16*	1 364	*17*
Employés secteur public	207	*6*	185	*5*	337	*8*	321	*7*	545	*7*	506	*6*
Manoeuvres	301	*9*	408	*11*	149	*4*	217	*5*	451	*6*	625	*8*
Ouvriers et contremaîtres de secteur privé	1 170	*34*	1 368	*36*	1 409	*35*	1 616	*36*	2 579	*35*	2 985	*36*
Ouvriers secteur public	436	*13*	475	*13*	298	*7*	392	*9*	734	*10*	867	*10*
Fonctionnaires	859	*25*	807	*21*	1 107	*27*	1 063	*24*	1 966	*26*	1 870	*23*
ENSEMBLE	**3 404**	*100*	**3 760**	*100*	**4 080**	*100*	**4 457**	*100*	**7 484**	*100*	**8 217**	*100*

En mettant à part les manoeuvres, les salaires versés aux ressortissants du secteur privé s'élèvent à 51 % du total contre 43 % pour le secteur public. Les répartitions des dépenses familiales sont très proches de celles relatives aux salaires.

2.6 - DEPENSES TOTALES, DEPENSES FAMILIALES PAR BUDGET ET PAR UNITE DE CONSOMMATION

Tableau 30 - DEPENSES FAMILIALES MOYENNES PAR BUDGET ET PAR UNITE DE CONSOMMATION SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	TRANCHE DE DEPENSES TOTALES PAR BUDGET																ENSEMBLE		PAR BUDGET	
	- 5.000 Frs		5.000 à 9.999 Frs		10.000 à 14.999 Frs		15.000 à 19.999 Frs		20.000 à 24.999 Frs		25.000 à 29.999 Frs		30.000 à 34.999 Frs		35.000 et + Frs					
	Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Dépenses familiales		Nombre de	
	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Par budget	Par unité de consommation	Personnes	Unité de consommation
Moins de 4 000 francs . . .	4,0	1,3	7,5	2,9	10,7	3,0	14,0	3,2	20,1	3,3	20,8	3,7	25,6	3,9	-	-	**9,8**	**3,1**	4,7	3,2
4 000- 5 999 " . . .	-	-	8,1	4,4	11,6	4,3	15,6	4,9	18,6	5,0	24,1	5,4	27,7	5,2	35,8	5,6	**15,0**	**5,0**	4,4	3,0
6 000- 7 999 " . . .	-	-	-	-	12,9	6,7	15,5	6,8	20,0	6,7	25,3	6,7	30,2	6,8	34,9	7,0	**20,0**	**6,8**	4,3	3,0
8 000- 9 999 " . . .	-	-	-	-	14,9	3,3	16,6	9,0	21,6	3,3	24,2	9,0	31,4	8,8	36,0	8,9	**24,5**	**8,6**	4,3	2,9
10 000-11 999 " . . .	-	-	-	-	-	-	17,4	10,2	-	-	22,1	10,4	-	-	-	-	**21,2**	**10,3**	3,0	2,3
12 000-13 999 " . . .	-	-	-	-	-	-	-	-	21,0	12,4	-	-	31,4	12,4	44,0	13,0	**33,5**	**12,6**	2,3	2,7
14 000 et plus " . . .	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,8	15,2	28,8	16,9	41,9	18,0	**32,6**	**15,8**	2,1	2,1
ENSEMBLE	**4,0**	**1,8**	**7,6**	**3,1**	**11,3**	**3,9**	**15,4**	**5,0**	**19,8**	**5,4**	**24,2**	**6,4**	**30,0**	**7,8**	**37,1**	**8,5**	**14,7**	**4,8**	4,5	3,1
Nombre de budgets	16		138		161		93		57		45		28		22		560			
Dépense TOTALE moyenne par budget et par unité de consommation	4,3	1,9	8,2	3,3	12,6	4,3	17,1	5,6	22,1	6,1	27,2	7,2	32,7	8,4	40,8	9,4	16,3	5,3		
Par budget: Nombre de - personnes.	2,9		3,4		4,2		4,5		5,5		5,7		6,1		6,9		4,5			
- unité de consommation .		2,2		2,5		2,9		3,1		3,6		3,8		3,9		4,4		3,1		

Le tableau ci-contre permet de se rendre compte de la disparité des dépenses familiales par unité de consommation, pour une tranche commune de dépenses totales.

Alors que l'échelle des budgets varie de 4,0 à 37,1 (soit de 1 à 9,3), la dépense par unité de consommation ne varie que de 1,8 à 8,5 (soit de 1 à 4,7) en raison de l'accroissement du nombre des personnes, au fur et à mesure que le budget augmente d'importance. On remarquera d'ailleurs que même parmi les budgets qui dépassent en dépenses 35.000 Frs C.F.A. par mois, il existe des budgets pour lesquels la dépense par unité de consommation est inférieure à 6 000 Frs C.F.A./mois (1).

Le nombre de personnes et d'unités de consommation en fonction du montant du budget est résumé dans les tableaux 30 et 31.

Graphique n° 14 - Dépenses totales par budget et dépenses familiales par unité de consommation

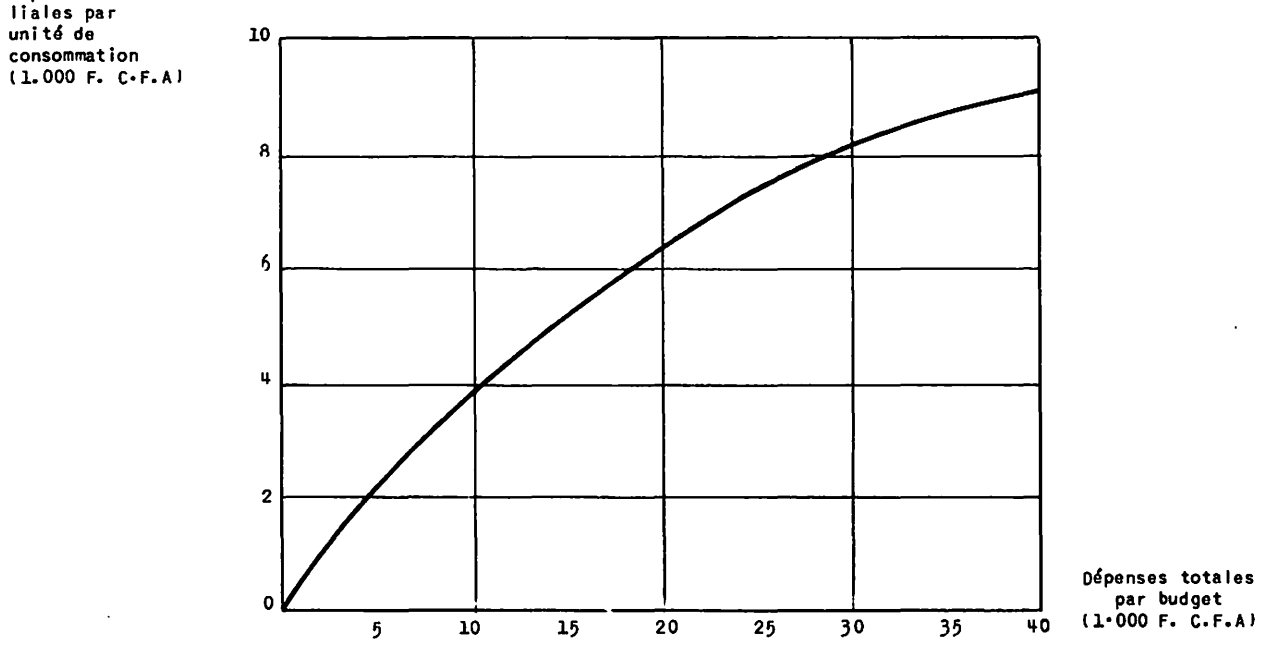

L'augmentation des ressources se traduit par une augmentation de la taille du ménage. Exprimée en unités de consommation, la charge additionnelle par ménage passe de 1,2 à 3,4, elle triple donc quand le budget est multipliée par 9. Exprimée en nombre de personnes la charge additionnelle passe de 2 à 5, elle est donc multipliée par 2,5 seulement, les budgets plus fortunés comportant relativement plus d'enfants. La proportion d'enfants évolue en effet comme suit avec l'importance du budget:

(1) Remarque : La ventilation des budgets a été faite selon la tranche de dépenses TOTALES, c'est-à-dire y compris les dépenses imputables aux invités, mais dans les colonnes correspondantes figurent notamment la moyenne de dépenses FAMILIALES, c'est à dire après déduction des dépenses alimentaires des invités.

Tableau 31 - **IMPORTANCE RELATIVE DU NOMBRE D'ENFANT SELON LA TRANCHE DE DEPENSES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	Enfants — Nombre total de personnes	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	Enfants — Nombre total de personnes
	%		%
Moins de 10 000 Francs	32	Moins de2 000 Francs	45
10 000-14 999 "	42	2 000-3 999 "	43
15 000-19 999 "	42	4 000-5 999 "	44
20 000-24 999 "	51	6 000-7 999 "	43
25 000-29 999 "	49	8 000 et plus "	36
30 000-34 999 "	50		
35 000 et plus "	54		
ENSEMBLE	43	ENSEMBLE	43

Par contre si les budgets sont répartis selon l'importance de la dépense familiale par unité de consommation, la proportion des enfants demeure pratiquement stable.

2.7 - ETUDE DES BUDGETS SELON LEUR CARACTERE EQUILIBRE OU DEFICITAIRE

2.7.1 - Répartition des budgets

La plupart des tableaux statistiques présentés dans ce document sont basés sur la dépense familiale, en raison de la moins bonne précision des chiffres recueillis sur les revenus.

Un dépouillement a néanmoins été entrepris pour classer les budgets selon leur caractère :

- Normalement équilibré
- Anormalement équilibré
- Excédentaire
- Déficitaire

La signification de cette terminologie est la suivante :

On appellera **revenus normaux bruts** la somme des salaires, recettes du commerce et de l'artisanat, redevances payées par les pensionnaires, recettes provenant de cadeaux et autres revenus, les dépenses correspondantes seront les **dépenses familiales majorées des achats pour reventes.**

Budget normalement équilibré :

Le total des revenus normaux bruts est sensiblement égal au total des dépenses familiales et des achats pour revente.

Budget anormalement équilibré :

La somme des revenus normaux bruts majorés des emprunts remboursés des prêts et du recours à l'épargne est sensiblement égale aux dépenses familiales majorées des achats pour rèvente.

Budget excédentaire :

Les revenus normaux bruts sont supérieurs aux dépenses familiales majorées des achats pour revente

Budget déficitaire :

Les revenus normaux bruts majorés des emprunts remboursés, des prêts et des sommes prélevées sur les économies, demeurent inférieures aux dépenses familiales majorées des achats pour revente.

La tableau 32 ci-dessous condense les caractéristiques principales selon cette optique des 560 budgets de l'échantillon.

Tableau 32 - **NOMBRE DE BUDGETS ET VOLUME DES RECETTES ET DES DEPENSES SELON LE CARACTERE DU BUDGET**

CARACTERE DU BUDGET ET NOMBRE DE BUDGETS	MONTANT	RECETTES						DEPENSES				
		Salaires et allocations	Pensionnaires	Cadeaux reçus	Autres revenus	Recettes Commerce et Artisanat	Total revenus normaux bruts	Dépenses familiales (non commerciales)	Achats pour revente	Ensemble	Pour mémoire: Dépenses alim. invités et pension.	Pour mémoire: Dépenses totales
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7)+(8)	(10)	(11) = (7)+(10)
Normalement équilibré (129)	Montant (1.000 F. C.F.A)	1 492	17	23	40	176	1 748	1 577	101	1 678	162	1 739
	%	85,3	1,0	1,3	2,3	10,1	100					
	Montant par budget (1.000 F. C.F.A.)	11,6	0,1	0,2	0,3	1,4	13,6	12,2	0,8	13,0	1,3	13,5
Anormalement équilibré (101)	Montant (1.000 F.C.F.A)	1 215	26	62	54	216	1 573	1 811	162	1 973	196	2 007
	%	77,3	1,7	4,0	3,4	13,7	100					
	Montant par budget (1.000 F. C.F.A.)	12,0	0,3	0,6	0,6	2,1	15,6	17,9	1,6	19,5	1,9	19,8
Excédentaire (254)	Montant (1.000 F. C.F.A)	3 930	78	214	342	1 018	5 582	3 567	499	4 066	406	3 973
	%	70,4	1,4	3,9	6,1	18,2	100					
	Montant par budget (1.000 F. C.F.A.)	15,5	0,3	0,8	1,4	4,0	22,0	14,0	2,0	16,0	1,6	15,6
Déficitaire (76)	Montant (1.000 F. C.F.A)	846	14	24	28	75	987	1 262	45	1 307	142	1 404
	%	85,7	1,4	2,5	2,8	7,6	100					
	Montant par budget (1.000 F. C.F.A.)	11,1	0,2	0,3	0,4	1,0	13,0	16,6	0,6	17,2	1,9	18,5
Ensemble (560)	Montant (1.000 F. C.F.A)	**7 484**	**135**	**322**	**465**	**1 485**	**9 890**	**8 217**	**807**	**9 024**	**906**	**9 123**
	%	*75,7*	*1,4*	*3,2*	*4,7*	*15,0*	*100*					
	Montant par budget (1.000 F. C.F.A.)	13,4	0,2	0,6	0,9	2,7	17,7	14,7	1,4	16,1	1,6	16,3

Remarque : En toute rigueur aux dépenses familiales, il faudrait ajouter outre les achats pour revente, les dépenses alimentaires des pensionnaires, pour obtenir un total strictement comparable aux revenus normaux bruts; on ne dispose cependant que du total des dépenses alimentaires pensionnaires, invités et visiteurs (Voir colonne 10) mais la part de la dépense dûe aux pensionnaires est faible par rapport à ces dépenses et peut être évalué à -2 % seulement. L'approximation s'en trouve donc justifiée.

Les budgets excédentaires sont caractérisés par une part relative moindre des salaires et une plus grande importance des revenus du commerce.

Par tranche de dépenses familiales, par unité de consommation, la distribution relative des budgets suivant leur caractère d'équilibre se présente comme suit :

Graphique n° 15 Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de dépenses familiales par unité de consommation

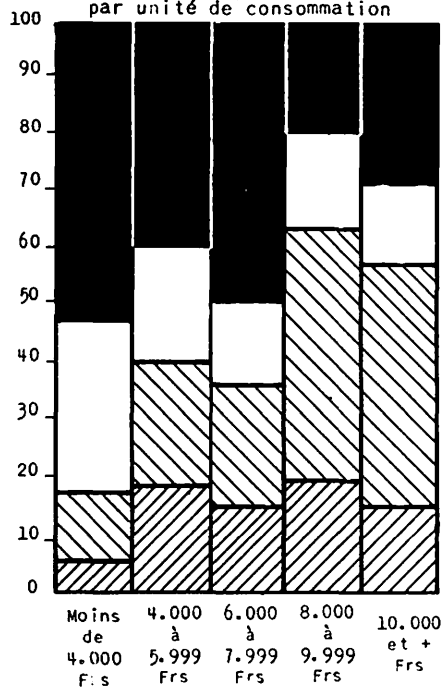

Tableau 33 - **REPARTITION RELATIVE DES BUDGETS SELON LEUR CARACTERE ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	EQUILIBRE		Excédentaire	Déficitaire	ENSEMBLE
	Normalement	Anormalement			
	%				
Moins de 4 000 francs	29	12	53	6	100
4.000- 5.999 "	22	20	39	19	100
6.000- 7.999 "	16	19	47	18	100
8.000- 9.999 "	15	44	21	20	100
10.000 et plus "	11	42	31	16	100
ENSEMBLE	23	18	45	14	100

Par tranche de dépenses totales, les résultats sont sensiblement voisins :

Graphique n° 16 - Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de dépenses totales

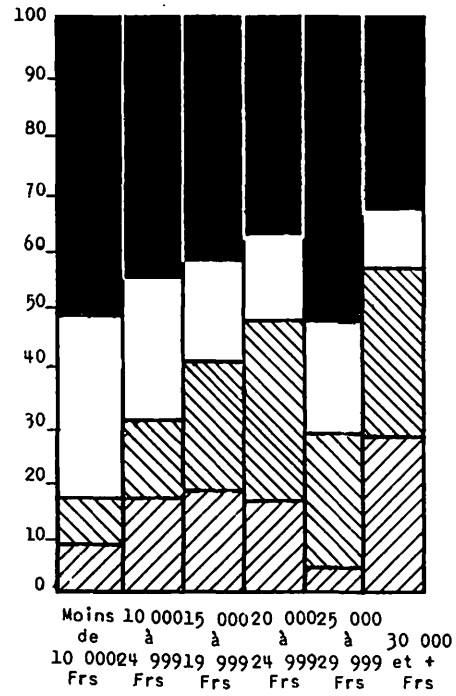

Tableau 33 bis - **REPARTITION RELATIVE DES BUDGETS SELON LEUR CARACTERE ET LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	EQUILIBRE		Excédentaire	Déficitaire	ENSEMBLE
	Normalement	Anormalement			
	%				
Moins de 10 000 francs	32	8	52	8	100
10.000-14.999 "	27	14	43	16	100
15.000-19.999 "	17	24	42	17	100
20.000-24.999 "	14	33	39	14	100
25.000-29.000 "	18	22	55	5	100
30.000 et plus "	8	30	36	26	100
ENSEMBLE	23	18	45	14	100

Mise à part la tranche de 25.000 à 29.999, le déséquilibre du budget s'accentue avec l'augmentation des dépenses totales.

Cette exception doit provenir vraisemblablement du nombre malgré tout réduit des observations.

Le caractère du budget n'est pas influencé par la présence de pensionnaires ou d'invités.

Tableau 34 - **PENSIONNAIRES ET INVITES SELON LE CARACTERE DES BUDGETS**

CARACTERE DU BUDGET	Recettes dûes aux pensionnaires rapportées au revenu normal	Dépenses dûes à la présence d'invités rapportées aux dépenses familiales
	%	
Normalement équilibré	1,0	10,3
Anormalement équilibré	1,7	10,8
Excédentaire	1,4	11,4
Déficitaire	1,4	11'3
ENSEMBLE	1,4	11,0

Par contre l'importance relative des dépenses alimentaires est assez différente selon la catégorie de budget, les budgets déséquilibrés sont caractérisés par une dépense relative moindre d'alimentation.

DEPENSES ALIMENTAIRES RAPPORTEES AUX DEPENSES FAMILIALES (%)

Déficitaire	37,3	Excédentaire.	46,3
Anormalement équilibré. .	37,8	Normalement équilibré . .	50,0

2.7.2 - Origines des déséquilibres

La recherche des causes de déficit du budget fait apparaître pour les budgets déficitaires les traits suivants :

- Montant relatif supérieur à la moyenne des salaires par rapport au revenu
- Faiblesse des revenus commerciaux
- Le rapport des recettes commerciales aux achats pour revente est moins important que pour les autres catégories de budgets (sauf pour la catégorie "anormalement équilibrée").

Etudiées sous l'angle des tranches de dépenses par unité de consommation, on constate :

- pour les budgets équilibrés la stabilité de rapport salaires/revenus normaux, et la progression des bénéfices commerciaux à mesure que la dépense moyenne par unité de consommation augmente.
- pour les budgets anormalement équilibrés, le rapport des recettes du commerce aux achats pour reventes est très variable selon les tranches de dépenses.

Tableau 35 - **SALAIRES, RECETTES COMMERCIALES, REVENU NORMAL ET DEPENSES ALIMENTAIRES SELON LE CARACTERE DU BUDGET ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNIT. DE CONSOM.	NORMALEMENT EQUILIBRE					ANORMALEMENT EQUILIBRE					EXCEDENTAIRE					DEFICITAIRE					ENSEMBLE				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	%																								
Moins de 4.000 Francs	85	10	148	89	57	81	13	146	112	43	68	23	174	55	53	92	2,7	147	114	45	74	18	167	70	52
4.000-5.999 "	83	14	187	94	51	74	18	119	106	44	75	14	213	64	46	86	7,9	152	118	41	78	14	176	82	45
6.000-7.999 "	88	5,7	192	93	49	69	20	113	103	39	70	15	210	76	42	85	8,8	211	143	32	74	14	175	89	41
8.000-9.999 "	89	3,6	161	90	27	84	10	355	131	31	65	21	///	76	34	92	7,8	95	149	32	81	11	389	111	31
10.000 et plus "	81	19	///	107	31	82	8,8	91	131	30	54	18	///	79	37	82	12	///	132	30	72	11	127	114	32
ENSEMBLE	85,3	10 1	175	90,2	50,0	77,2	13,7	134	115	37,8	70,4	18,2	204	63,9	46,3	85,8	7,6	167	128	37,3	75,7	15,0	184	83,	43,7

(1) Salaires/Revenu normal
(2) Recettes commerciales/Revenu normal
(3) Recettes commerciales/Achats pour revente
(4) Dépenses familiales/Revenu normal
(5) Dépenses alimentaires de la famille/Dépenses familiales

Le même dépouillement peut être entrepris en ventilant les budgets selon la classe de dépenses totales.

Tableau 35 bis - **SALAIRES, RECETTES COMMERCIALES, REVENU NORMAL ET DEPENSES ALIMENTAIRES SELON LE CARACTERE DU BUDGET ET LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	NORMALEMENT EQUILIBRE					ANORMALEMENT EQUILIBRE					EXCEDENTAIRE					DEFICITAIRE					ENSEMBLE				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Moins de 10.000 Francs	96	3,9	///	93	63	///	///	///	///	///	78	20	276	54	60	///	///	///	///	///	80	19	281	57	61
10.000-14.999 "	85	13	191	92	60	89	6,0	131	119	55	70	25	149	55	57	93	2,5	350	123	50	77	19	156	73	57
15.000-19.999 "	98	8,4	129	93	53	85	9,1	165	114	45	77	14	175	62	52	93	2,3	147	129	48	82	11	163	81	51
20.000-24.999 "	78	16	185	87	44	71	24	118	101	43	59	28	184	62	46	84	13	133	126	41	67	24	163	81	44
25.000-29.999 "	78	11	196	95	55	75	9,7	246	126	35	77	14	288	61	42	77	14	231	130	33	77	12	260	97	40
31.000 et plus "	91	4,5	290	86	37	77	13	127	117	32	69	14	367	73	39	84	7,0	175	129	27	75	12	239	90	35
ENSEMBLE	85,3	10,1	175	90,2	50,0	77,2	13,7	134	115	37,8	70,4	18,2	204	63,9	46,3	85,8	7,6	167	128	37,3	75,7	15,0	184	83,1	43,7

(1) Salaires/Revenu normal
(2) Recettes commerciales/Revenu normal
(3) Recettes commerciales/Achats pour revente
(4) Dépenses familiales/Revenu normal
(5) Dépenses alimentaires de la famille/Dépenses familiales

- pour les budgets excédentaires, la part des salaires par rapport au revenu decroit régulièrement, et les dépenses familiales rapportées au revenu ont un mouvement contraire.

- Enfin pour les budgets déficitaires, la part toujours faible des recettes commerciales par rapport au total du revenu, croit avec la tranche de dépense par unité de consommation.

Ces diverses indications sont précisées dans le tableau ci-contre.

On remarquera que les variations des pourcentages sont beaucoup plus erratiques (mises à part la diminution des dépenses alimentaires par rapport aux dépenses familiales totales) et ne permettent pas d'observer les tendances signalées ci-dessus.

La répartition des budgets selon leur caractère équilibré ou non , entreprise par quartier fait apparaître les renseignements suivants :

2.73 - Analyse par quartier du caractère du budget

Tableau 36 - **NOMBRE DE BUDGETS SELON LEUR EQUILIBRE LE QUARTIER ET LA TRANCHE DE DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	ADJAME					TREICHVILLE					ABIDJAN				
	EQUILIBRE		Excédentaire	Déficitaire	Total	EQUILIBRE		Excédentaire	Déficitaire	Total	EQUILIBRE		Excédentaire	Déficitaire	Total
	Normalement	Anormalement				Normalement	Anormalement				Normalement	Anormalement			
	Nombres absolus														
Moins de 4.000 Francs . .	37	12	71	13	133	34	16	62	4	116	71	28	133	17	249
4.000-5.999 " . .	17	14	28	17	76	19	17	37	15	88	36	31	65	32	164
6.000-7.999 " . .	3	7	15	10	35	11	10	27	6	54	14	17	42	16	89
8.000-9.999 " . .	5	7	4	5	21	1	10	4	3	18	6	17	8	8	39
10.000 et plus " . .	1	3	3	3	10	1	5	3	-	9	2	8	6	3	19
TOTAL.	63	43	121	48	275	66	58	133	28	285	129	101	254	76	560
%	23	16	44	17	100	23	20	47	10	100	23	18	45	14	100
	En % du total de chaque distribution														
Moins de 4.000 Francs . .	58	30	59	27	49	51	28	47	14	41	55	29	52	22	45
4.000-5.999 " . .	27	31	23	36	27	29	29	28	54	31	28	31	26	42	29
6.000-7.999 " . .	5	16	13	21	13	17	17	20	21	19	11	16	17	21	16
8.000-9.999 " . .	8	16	3	10	8	3	17	3	11	6	5	16	3	11	7
10.000 et plus " . .	2	7	2	6	4		9	2	-	3	1	8	2	4	3
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Treichville est marqué par une proportion moindre de budgets déficitaires. Dans l'un et l'autre quartier c'est la tranche de dépenses par unité de consommation de 4 000 à 5 999 F. C.F.A. par mois qui fournit relativement le plus gros contingent de budgets déficitaires. Les deux distributions pour cette catégorie de budgets par tranches de dépenses sont d'ailleurs assez différentes; mais quelle

que soit la tranche de dépenses, c'est toujours Adjamé qui présente la plus forte proportion de budgets déficitaires - quant aux budgets équilibrés, les proportions y sont sensiblement voisines, enfin pour les deux quartiers, à mesure que la dépense totale augmente, le nombre de budgets normalement équilibrés ou excédentaires diminue.

Tableau 37 - **NOMBRE RELATIF DE BUDGETS SELON LE QUARTIER ET LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	ADJAME				TREICHVILLE			
	Normalement équilibré	Anormalement équilibré	Excédentaire	Déficitaire	Normalement équilibré	Anormalement équilibré	Excédentaire	Déficitaire
	%				%			
Moins de 10.000 Francs	34,5	3,4	50,6	9,2	26,9	13,4	53,7	6,0
10.000-14.999 "	22,4	16,4	40,0	21,2	31,6	11,8	47,4	9,2
15.000-19.999 "	11,9	21,4	42,9	23,8	21,6	25,5	41,2	11,8
20.000-24.999 "	8,3	33,3	41,7	16,7	18,2	33,3	36,4	12,1
25.000-29.999 "	15,8	21,0	57,9	5,3	19,2	23,1	53,8	3,8
30.000 et plus "	11,1	27,8	22,2	38,9	6,2	31,2	43,7	18,7
ENSEMBLE	**22,9**	**15,6**	**44,0**	**17,5**	**23,2**	**20,3**	**46,7**	**9,8**

2.7.4 - Equilibre du budget et importance du revenu

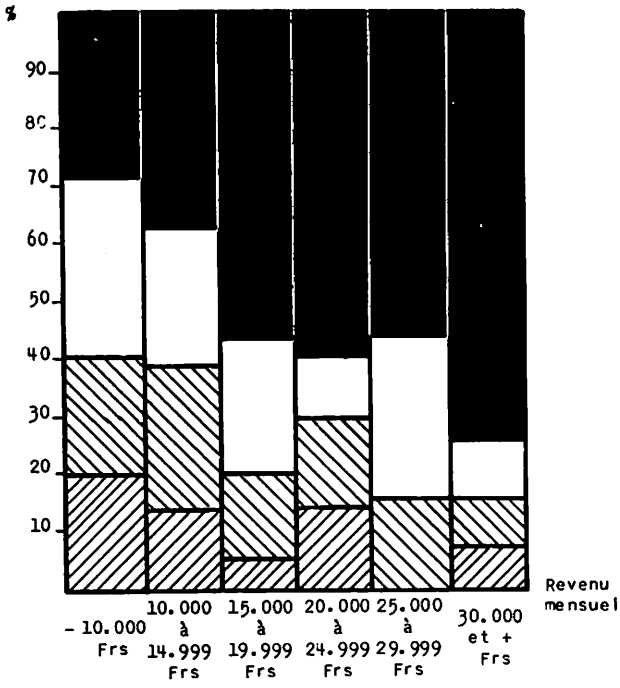

Graphique n° 17 - Nombre relatif de budgets selon leur caractère par tranche de revenu

La liaison entre l'importance du revenu et le caractère du budget est nette : les budgets équilibrés ou excédentaires sont relativement plus nombreux à mesure que le revenu s'élève. L'allure de ce graphique peut sembler contradictoire avec celle du graphique 16 qui fournissait les mêmes répartitions, les budgets étant classés alors par tranche de dépenses totales. En fait, il n'en est rien : si l'on considère un budget déficitaire (Revenu < Dépenses), il sera ventilé, par tranche de dépenses totales dans une classe supérieure à celle où il figurera lorsqu'il sera classé par tranche de revenu - Inversement, un budget excédentaire figurera dans une tranche de dépenses de valeur inférieure à celle où il sera classé lorsque la répartition portera sur le revenu. Autrement dit, les budgets déficitaires classés d'après leur revenu figureront dans les tranches inférieures, tandis que les budgets excédentaires apparaitront bien dans les tranches supérieures, ainsi que le représente le graphique n° 17 ci-contre.

Le tableau ci-dessous montre par tranche de dépenses (totales ou familiales par unité de consommation) la variation du revenu normal moyen par budget et la dépense familiale moyenne (non compris donc les achats pour revente).

Tableau 38 - **REVENU MOYEN ET DEPENSE FAMILIALE MOYENNE SELON LE CARACTERE DU BUDGET ET LA TRANCHE DE DEPENSES**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	BUDGET EQUILIBRE				EXCEDENTAIRE		DEFICITAIRE		ENSEMBLE	
	Normalement		Anormalement							
	Revenu moyen	Dépenses familiales moyennes	Revenu moyen	Dépenses familiales moyennes	Revenu moyen	Dépenses familiales moyennes	Revenu moyen	Dépenses familiales moyennes	Revenu moyen	Dépenses familiales moyennes
Moins de 4.000 Francs . . .	10,3	9,2	10,2	11,5	17,5	9,6	10,1	11,4	14,2	9,8
4.000-5.999 " . . .	13,9	13,1	14,2	15,1	25,5	16,3	12,2	14,4	18,2	15,0
6.000-7.999 " . . .	20,3	16,9	19,0	19,7	28,4	21,7	13,1	18,8	22,6	20,0
8.000-9.999 " . . .	30,7	27,6	19,5	25,5	27,4	20,9	16,0	23,8	22,1	24,5
10.000 et plus " . . .	-	-	24,1	31,7	31,9	25,0	28,7	38,1	27,3	29,9
ENSEMBLE	**13,6**	**12,2**	**15,5**	**17,9**	**22,0**	**14,0**	**13,0**	**16,6**	**17,7**	**14,7**
TRANCHE DE DEPENSES TOTALES										
Moins de 10.000 Francs. . .	5,6	4,6	-	-	7,3	3,9	-	-	7,1	4,0
10.000-14.999 " . . .	8,3	7,6	6,3	7,6	13,3	7,4	6,9	8,5	10,4	7,6
15.000-19.999 " . . .	12,1	11,2	9,7	11,1	18,1	11,3	9,0	11,5	13,9	11,3
20.000-24.999 " . . .	17,4	15,0	15,5	15,7	24,5	15,2	12,4	15,6	19,0	15,4
25.000-29.999 " . . .	20,2	19,2	15,8	19,9	32,9	20,1	14,7	19,2	22,8	19,8
30.000 et plus " . . .	31,7	27,4	25,1	29,6	38,6	28,0	24,2	31,2	32,0	26,8
ENSEMBLE	**13,6**	**12,2**	**15,5**	**17,9**	**22,0**	**14,0**	**13,0**	**16,6**	**17,7**	**14,7**

Les budgets excédentaires sont caractérisés par un revenu moyen plus élevé que la moyenne avec une dépense familiale au contraire plus faible. Il est à noter, si l'on désirait comparer le revenu moyen (comprenant les recettes brutes du commerce et de l'artisanat) aux dépenses correspondantes du ménage - que les achats pour revente s'ajoutent aux dépenses familiales. Les achats pour revente, par budget, et selon la tranche de dépense en valeurs moyennes (absolues et relatives) évoluent comme suit :

Tableau 39 - ACHATS POUR REVENTE ET COUVERTURE DES DEPENSES PAR LE REVENU BRUT PAR TRANCHE DE DEPENSES

% : Revenu brut / Dépenses familiales + achats pour revente

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	EQUILIBRE				EXCEDENTAIRE		DEFICITAIRE		ENSEMBLE	
	Normalement		Anormalement							
	Achats pour revente	%	Achats pour revente	%	Achats pour revente	%	Achats pour revente	%	Achats pour revente	%
	1.000 F.		1.000 F.		1.000 F.		1.000 F.		1.000 F.	
Moins de 2.000 Francs . .	0,5	*111*	4,3	*46*	1,0	*156*	-	*102*	1,1	*123*
2.000-3.999 " . .	0,7	*104*	0,7	*89*	2,5	*146*	0,2	*82*	1,6	*124*
4.000-5.999 " . .	1,1	*98*	2,2	*82*	1,7	*142*	0,6	*81*	1,4	*111*
6.000-7.999 " . .	0,6	*116*	3,3	*83*	2,0	*120*	0,6	*68*	1,8	*104*
8.000-9.999 " . .	0,7	*108*	0,6	*75*	ε	*131*	1,3	*64*	0,6	*88*
10.000 et plus " . .	0,3	*93*	0,2	*76*	-	*127*	0,6	*74*	0,2	*90*
ENSEMBLE	**0,8**	*104*	**1,6**	*80*	**2,0**	*137*	**0,6**	*76*	**1,4**	*110*
TRANCHE DE DEPENSES TOTALES										
Moins de 10.000 Francs. .	-	*120*	-	-	0,5	*164*	-	-	0,5	*158*
10.000-14.999 " . .	0,6	*102*	0,3	*81*	2,2	*139*	ε	*81*	1,3	*118*
15.000-19.999 " . .	0,8	*101*	0,5	*84*	1,5	*142*	0,2	*77*	0,9	*114*
20.000-24.999 " . .	1,5	*105*	3,2	*82*	3,8	*129*	1,2	*74*	2,8	*105*
25.000-29.999 " . .	1,2	*99*	0,6	*77*	1,6	*152*	0,9	*73*	1,1	*110*
30.000 et plus " . .	0,5	*114*	2,7	*78*	1,5	*131*	1,0	*75*	1,6	*105*
ENSEMBLE	**0,8**	*104*	**1,6**	*80*	**2,0**	*137*	**0,6**	*76*	**1,4**	*110*

Graphiques n° 18 - Couverture des dépenses familiales (et achats pour revente) par le revenu brut selon la tranche de dépenses

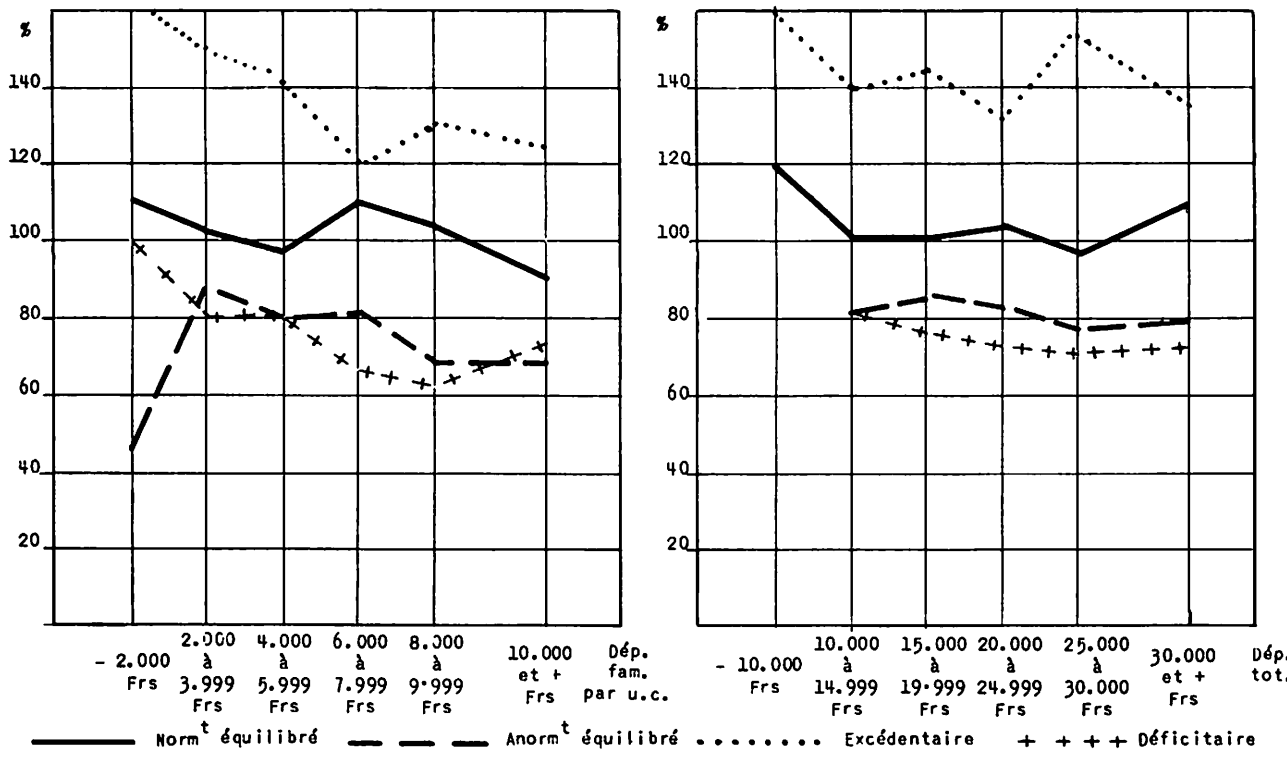

La variation du pourcentage de couverture des dépenses familiales majorées des achats pour revente par les revenus bruts est identique lorsque l'on étudie les budgets classés selon la dépense familiale par unite de consommation, ou selon la dépense totale. On remarquera la similitude de la variation des budgets anormalements équilibrés et des budgets déficitaires.

2.8 - LES TONTINES

L'un des postes de recettes les plus difficiles à saisir est celui des revenus liés aux tontines.

Rappelons qu'il s'agit d'un groupe (5 à 6 par exemple) de personnes qui décident de verser régulièrement à une caisse commune une somme déterminée, le produit de ces versements est successivement attribué à un membre de la tontine qui bénéficie ainsi d'un complément exceptionnel de revenu durant la période considérée.

Pour 16 budgets mentionnant l'existence d'une tontine on a les renseignements suivants :

Montant moyen de la dépense totale	17 155 Frs
Montant moyen du salaire	11 460 Frs
Montant moyen du versement	2 420 Frs
Montant moyen de la tontine attribuée à un bénéficiaire	11 400 Frs

On notera que la plupart des cotisants appartiennent généralement au secteur privé (ouvriers et employés).

3. ANALYSE NUMERIQUE DETAILLEE PAR POSTE DE DEPENSES

•

Les dépenses ont été réparties en 12 grandes rubriques dont deux pour l'alimentation et une pour les boissons. Une première analyse est donc menée pour chacunede ces 12 rubriques selon l'importance de la dépense en vue du calcul de l'élasticité de chaque dépense particulière par rapport à la dépense familiale.

Les dépenses alimentaires seront ensuite analysées d'une manière plus fouillée afin d'en dégager la structure selon les principales rubriques classiques.

3.1 - RECETTES ET DEPENSES EN VALEURS RELATIVES PAR GRANDES RUBRIQUES : a) PAR TRANCHE DE DEPENSES TOTALES

Tableau 40 - **RECETTES EN VALEUR RELATIVE PAR POSTE ET SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

POSTES DE RECETTES	TRANCHE DE DEPENSES TOTALES								ENSEMBLE
	- 5.000 Frs	5.000 à 9.999 Frs	10.000 à 14.999 Frs	15.000 à 19.999 Frs	20.000 à 24.999 Frs	25.000 à 29.999 Frs	30.000 à 34.999 Frs	35.000 et + Frs	
Nombre de budgets.	16	138	161	93	57	45	28	22	560
	% revenus nets familiaux								
Salaires et allocations. . . .	87	89	89	80	81	80	76	87	84
Recettes commerce et artisanat moins achats pour revente. .	13	8	5	11	8	6	12	4	8
Cadeaux reçus.	ε	2	4	4	3	5	2	3	3
Autres revenus	-	1	2	5	8	9	10	6	5
Revenus nets familiaux	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Montant 1.000 Frs C.F.A. . . .	105	1 240	2 048	1 484	1 235	1 247	811	779	8 949
	% des revenus nets familiaux								
Pensionnaires	1	2	2	2	ε	1	2	2	2
Emprunts moins remboursements emprunts	ε	4	2	7	9	2	9	1	4
Remboursements de prêts moins prêts consentis. . . .	1	2	2	5	3	4	1	6	3

Tableau 41 - **DEPENSES FAMILIALES EN VALEUR RELATIVE PAR POSTE ET SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

POSTES DE DEPENSES	TRANCHE DE DEPENSES TOTALES								ENSEMBLE
	- 5.000 Frs	5.000 à 9.999 Frs	10.000 à 14.999 Frs	15.000 à 19.999 Frs	20.000 à 24.999 Frs	25.000 à 29.999 Frs	30.000 à 34.999 Frs	35.000 et + Frs	
	Proportion (%) de chaque poste dans l'ensemble des dépenses familiales								
Alimentation locale	611	590	558	486	447	454	361	369	482
Alimentation importée	63	62	69	73	70	72	46	51	65
	674	652	627	659	517	526	407	420	547
Invités.	52	81	118	114	114	135	89	100	110
TOTAL DEPENSES ALIMENTAIRES FAMILIALES	**622**	**571**	**509**	**445**	**403**	**391**	**318**	**320**	**437**
Boissons.	16	26	41	48	51	46	49	51	44
Tabac	32	35	31	25	19	17	22	20	25
Ménage (linge de maison, nattes, etc...) . . .	78	103	90	101	110	105	107	134	105
Services, voyage	3	24	45	57	76	55	106	48	56
Transports urbains	6	12	26	19	29	20	28	37	24
Habillement	16	34	45	93	90	99	113	123	80
Biens durables (poste radio, montres)	-	9	21	24	21	91	57	98	40
Loyers	219	158	129	121	98	76	88	60	110
Dons	-	12	41	50	66	58	67	64	49
Divers (Essence, journaux, pharmacie)	8	16	22	17	37	42	45	45	30
ENSEMBLE	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Valeurs absolues (1.000 Frs C.F.A.)	64	1 044	1 813	1 428	1 127	1 087	839	815	8 217

L'optique est différente de celle du tableau 43, car seules sont examinées les dépenses globales sans tenir compte du nombre des consommateurs. La diminution régulière de la part alimentaire est remarquable, elle est accompagnée d'une baisse de la part relative des loyers et du tabac. En revanche services, voyage transport, habillement, biens durables et dépenses diverses augmentent en même temps que l'importance du budget total. Il s'agit ici des frais proportionnels à l'inverse des frais fixes précédents. Les boissons progressent également mais à partir d'un certain niveau (5 % de la dépense totale) restent stables.

b) Par tranche de dépenses familiales par unité de consommation

Tableau 42 - **RECETTES EN VALEUR RELATIVE PAR POSTE ET SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

POSTES DE RECETTES	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION							ENSEMBLE
	- 4.000 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9.999 Frs	10.000 à 11.999 Frs	12.000 à 13.999 Frs	14.000 et + Frs	
Nombre de budgets	249	164	89	39	5	7	7	560
	% revenus nets familiaux							
Salaires et allocations	85	85	82	84	75	76	69	84
Recettes commerce et artisanat moins achats pour revente . .	9	7	6	9	-	4	21	8
Cadeaux reçus	3	3	5	2	8	10	3	3
Autres revenus	3	5	7	5	17	10	7	5
Revenus nets familiaux	100	100	100	100	100	100	100	100
Montant (1.000 Frs C.F.A.) . .	3 078	2 711	1 819	832	108	197	204	8 949
	% des revenus nets familiaux							
Pensionnaires	2	1	2	1	1	5	-	2
Emprunts moins remboursements emprunts	5	3	5	8	6	3	3	4
Remboursements de prêts moins prêts consentis	3	2	5	2	-	8	1	3

La diminution de la part relative des salaires par rapport au revenu net familial a déjà été signalée. Les autres postes sont très fluctuants, vraisemblablement en raison de l'ordre de grandeur des données recueillies. Soldes des emprunts et des prêts sont à peu près du même montant.

Tableau 43 - **DEPENSES FAMILIALES EN VALEUR RELATIVE ET SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

POSTES DE DEPENSES	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION							ENSEMBLE
	- 4.000 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9.999 Frs	10.000 à 11.999 Frs	12.000 à 13.999 Frs	14.000 et + Frs	
	‰ des dépenses familiales							
Alimentation locale	595	503	424	339	452	282	285	**482**
Alimentation importée	68	65	66	53	104	68	61	**65**
	663	568	490	392	556	350	346	**547**
Invités	144	112	85	79	161	47	53	**110**
TOTAL DEPENSES ALIMENTAIRES FAMILIALES	**519**	**456**	**405**	**313**	**395**	**303**	**293**	**437**
Boissons	42	41	44	50	38	21	110	**44**
Tabacs	29	26	20	22	19	21	31	**25**
Ménage	95	107	99	120	75	145	123	**105**
Services, voyage	53	52	60	72	57	34	57	**56**
Transports urbains	23	21	28	23	57	21	26	**24**
Habillement	37	77	101	131	132	132	101	**80**
Biens durables	10	40	62	56	123	25	110	**40**
Loyers	138	112	94	81	57	102	57	**110**
Dons	34	47	52	68	28	119	79	**49**
Divers	20	21	35	64	19	77	13	**30**
TOTAL DEPENSES FAMILIALES %	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	**1 000**
Valeurs absolues (1.000 Frs C.F.A.)	2 446	2 461	1 784	957	106	235	228	**8 217**

On peut résumer ainsi les variations des principaux postes; à mesure que la dépense par unité de consommation augmente :

↗	↗	=
Ménage	Alimentation totale	Alimentation importée
Habillement	Tabacs	Service, voyage
Biens durables	Loyer	Transports

La part relative des boissons progresse pour les dépenses peu élevées pour diminuer ensuite. Les dépenses alimentaires et les boissons représentent un peu plus de 48 % du total, ce pourcentage peut paraître a priori un peu faible. Il peut se justifier en partie pour deux raisons : d'une part il est vraisemblable que les salariés étudiés peuvent bénéficier d'envois gratuits de produits vivriers en provenance de brousse; d'autre part, on a exclu systématiquement les dépenses alimentaires des invités, or on a vu § 3.4 qu'il y avait compensation presque totale entre le nombre des repas de la famille pris à l'extérieur et le nombre des repas des invités; la correction apportée serait donc un peu trop importante. Remarquons enfin, que pour une comparaison correcte avec des résultats similaires d'autres pays, il est nécessaire d'enlever du total des dépenses, les deux dernières rubriques : dons et divers (vols, pertes d'argent, etc..). Ceci a été réalisé pour le calcul des coefficients de pondération § 3.7. Les dépenses alimentaires et les boissons représentent alors un peu plus de 51 % du total des dépenses.

3.2 - ELASTICITE DES GRANDS POSTES DE DEPENSES PAR RAPPORT A LA DEPENSE FAMILIALE SELON L'IMPORTANCE DE LA DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION

L'examen du tableau 43 permet de dresser la série de graphiques qui en fonction de la dépense familiale moyenne par unité de consommation, permet de se rendre compte de la variation des dépenses moyennes de chacun des grands postes de dépenses considérés :

Sur ces graphiques établis en coordonnées logarithmiques, on constate que les points représentatifs sont approximativement alignés.

La pente de la droite mesure l'élasticité de chacun des postes de dépenses. On trouvera au § 8 du présent chapitre le détail des calculs relatifs aux divers coefficients d'élasticité, y compris la précision qu'on peut en attendre.

Tableau 44 - **ELASTICITE PAR RAPPORT A LA DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION DES DEPENSES DE CERTAINES RUBRIQUES**

POSTE DE DEPENSES	Calculs par regression simple		Calculs par regression pondérée	
	Elasticité	Coefficient de variation(1)	Elasticité	Coefficient de variation(1)
		%		%
Alimentation locale (2)	0,57	13	0,54	10
Alimentation importée (2)	1,04	12	0,92	8
Alimentation familiale	0,69	10	0,64	10
Boissons	1,30	22	1,14	16
Tabac	0,84	14	0,72	14
Ménage	1,19	9	1,16	6
Services,voyage	0,88	15	1,11	17
Transports urbains	1,03	22	1,13	16
Habillement	1,64	10	2,13	7
Biens durables	2,34	18	2,70	20
Loyer	0,56	26	0,52	12

(1) Le mode de calcul de l'écart type de chaque élasticité partielle fait l'objet du § 3.8 du présent chapitre.
(2) Y compris les dépenses dues aux invités.

Ce tableau ne fait pas mention de l'élasticité de la dépense imputable aux invités (0,39) caractérisée par un coefficient de variation très important (0,49).

Les deux modes de calcul adoptés (régression simple et pondérée) fournissent des résultats non pas identiques, mais assez concordants pour permettre le classement des dépenses en trois catégories selon la valeur de l'élasticité correspondante :

Elasticité supérieure à 1 (demande très élastique) :
- Biens durables
- Habillement
- Boisson
- Ménage

Elasticité voisine de 1 (demande proportionnelle)	Alimentation importée Transports urbains
Elasticité inférieure à 1 (demande peu élastique)	Services, voyage Tabac Alimentation locale Loyer

Les résultats obtenus par régression pondérée sont plus sûrs que ceux obtenus par régression simple mais on a cru cependant devoir indiquer séparément les deux séries ne serait-ce que pour souligner l'influence des hypothèses de base sur les résultats numériques.

Cette analyse demeure encore globale, puisque deux postes seulement pour les dépenses alimentaires ont été distingués. On a alors recherché les variations relative des dépenses alimentaires pour des rubriques plus détaillées. Ce point est examiné au paragraphe 3 de la présente section.

3.3 - DEPENSES ALIMENTAIRES ET DEPENSES FAMILIALES

3.3.1 - Analyse selon la structure du ménage

La structure des ménages influence en partie la part des dépenses alimentaires par budget - l'augmentation du nombre des adultes demeure sans effet notable sur la part relative des dépenses alimentaires (comparées aux dépenses familiales totales). L'augmentation du nombre des enfants fait diminuer le rapport précédent.

Tableau 45 - **DEPENSE MOYENNE PAR BUDGET SELON LE NOMBRE D'ADULTES ET LE NOMBRE D'ENFANTS**

NOMBRE D'ENFANTS DES MENAGES	Tous budgets		D O N T							
			2 adultes		3 adultes		4 adultes		5 adultes et +	
	Dépense familiale	Dépense alimentaire (1)	Dépense familiale	Dépense alimentaire (1)	Dépense familiale	Dépense alimentaire (1)	Dépense familiale	Dépense alimentaire (1)	Dépense familiale	Dépense alimentaire (1)
0	10,7	4,9 45,8	10,2	4,3 42,2	10,8	5,8 53,7	10,6	6,5 61,3	23,7	12,7 53,6
1	12,5	5,5 44,0	11,3	5,2 46,0	13,9	6,2 44,6	17,0	6,0 35,3	18,5	11,3 61,1
2	14,8	6,4 43,2	13,6	5,7 41,9	17,2	7,6 44,2	14,1	6,5 46,0	18,4	7,2 39,1
3	17,2	7,7 44,8	15,4	6,6 42,9	19,3	8,6 44,6	19,9	10,0 50,3	16,5	8,0 48,5
4	19,1	7,9 41,4	16,5	7,0 42,4	20,3	8,8 43,3	21,2	8,8 41,5	25,1	9,7 38,6
5 et + ...	22,8	9,4 41,2	20,8	8,5 40,9	23,5	9,5 40,4	18,4	7,3 39,7	27,5	12,4 45,1
ENSEMBLE . . .	**14,7**	**6,4** *43,7*	**12,7**	**5,5** *43,3*	**17,0**	**7,6** *44,7*	**17,3**	**7,5** *43,3*	**22,9**	**10,6** *46,3*

1) *Unités :* 1ère ligne : milliers de francs C.F.A.
2ème ligne : en pour cent : dépense alimentaire familiale/dépenses familiales

Le rapport des dépenses d'alimentation importée aux dépenses alimentaires d'origine locale évolue comme suit :

Tableau 46 - **IMPORTANCE RELATIVE DE LA DEPENSE ALIMENTAIRE IMPORTEE PAR RAPPORT A LA DEPENSE ALIMENTAIRE LOCALE SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ET D'ADULTES DANS LE MENAGE(1)**

NOMBRE D'ENFANTS DANS LE MENAGE	Tous budgets	DONT			
		2 adultes	3 adultes	4 adultes	5 adultes et +
			%		
0	14,9	14,7	14,3	ε	15,2
1	12,8	12,4	14,7	13,8	9,7
2	13,4	12,7	14,2	12,5	22,2
3	14,9	11,5	17,8	17,6	33,3
4	11,6	13,4	14,0	10,0	5,4
5 et +	13,2	15,9	12,4	16,0	10,7
ENSEMBLE	13,6	13,1	14,5	13,7	11,9

Cette part est stable quelle que soit la composition du ménage et voisine de 14 %. Il est vraisemblable que les variations individuelles enregistrées demeurent peu significatives en raison du petit nombre d'observations dans chaque cas.

3.3.2 - Analyse par quartier

D'un quartier à l'autre l'importance relative des dépenses alimentaires par rapport au total des dépenses familiales, varie très peu les budgets étant classés selon la tranche de dépenses totales ou selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation : il y a partout régression de cette proportion au fur et à mesure qu'augmente soit la dépense familiale par unité de consommation, soit la dépense totale par budget.

Tableau 47 - **DEPENSE ALIMENTAIRE RELATIVE SELON LE QUARTIER ET LA TRANCHE DE DEPENSES**

TRANCHE DE DEPENSES PAR UNITE DE CONSOMMATION	ADJAME	TREICHVILLE	TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	ADJAME	TREICHVILLE
Moins de 2.000 Francs	44	45	Moins de 5.000 Francs	59	67
2.000- 3.999 "	52	54	5.000- 9.999 "	56	58
4.000- 5.999 "	47	44	10.000-14.999 "	49	53
6.000- 7.999 "	40	41	15.000-19.999 "	45	44
8.000- 9.999 "	30	33	20.000-29.999 "	38	42
10.000 et plus "	37	27	30.000 et plus "	34	35
ENSEMBLE	44,0	43,5	ENSEMBLE	44,0	43,5

(1) - Les dépenses de pain devraient être comptées dans les dépenses alimentaires importées et non dans les dépenses alimentaires locales. Ceci est réalisé dans le dépouillement manuel de la page 100.

3.33 - Importance de la dépense alimentaire selon l'ethnie et la religion

a) - Ethnie

L'analyse des pages 56 à 58 a montré que l'ethnie et la religion influent peu sur la dépense familiale par unité de consommation. Il a paru intéressant de reprendre les mêmes calculs, mais pour la seule dépense d'alimentation cette fois. Là encore les dépenses considérées sont peu influencées par les facteurs précités. Le groupe des "côtiers et des forestiers" se place nettement à part : une plus grande stabilisation de l'installation et un niveau professionnel plus élevé entraînent une importance moindre des dépenses alimentaires. Il en est de même du groupe "Togo-Dahomey" mais peut être les résultats sont-ils ici moins significatifs. Ce phénomène touche d'égale manière les deux quartiers d'Abidjan. La consommation alimentaire des originaires du Sénégal est remarquable.

Tableau 48 - **DEPENSE ALIMENTAIRE SELON L'ETHNIE ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	DEPENSES ALIMENTAIRES/DEPENSES FAMILIALES							DEPENSES ALIMENTAIRES PAR UNITE DE CONSOMMATION						
	Lagunaires C.I.	Forestiers C.I.	Savane C.I.	Savane Etranger	Sénégal Sud Sahara	Togo Dahomey	ENSEMBLE	Lagunaires C.I.	Forestiers C.I.	Savane C.I.	Savane Etranger	Sénégal Sud Sahara	Togo Dahomey	ENSEMBLE
	%							Francs C.F.A. par mois						
Moins de 4.000 Frs	58	47	57	53	79	53	52	1 621	1 494	1 888	1 611	2 659	1 528	1 601
4.000- 5.999 "	39	43	52	51	52	49	46	1 978	2 170	2 392	2 523	2 489	2 380	2 253
6.000- 7.999 "	40	36	46	45	73	39	41	2 746	2 410	3 149	3 084	4 616	2 683	2 746
8.000- 9.999 "	29	25	51	38	45	29	31	2 616	2 244	4 401	2 629	3 979	2 583	2 680
10.000-11.999 "	39	41	-	-	-	66	40	4 031	4 390	-	-	-	3 941	3 720
12.000-14.999 "	27	25	-	36	-	-	30	3 348	3 292	-	4 396	-	-	3 819
14.000 et plus "	22	30	44	37	-	29	29	4 409	4 606	7 349	3 766	-	4 873	4 692
ENSEMBLE . . .	*41*	*40*	*51*	*49*	*64*	*42*	*43,7*	**2 027**	**1 917**	**2 472**	**2 183**	**3 019**	**2 277**	**2 101**
Dont Adjamé . .	40	41	48	48	63	41	44,0	1 938	1 819	2 285	2 299	2 758	2 066	2 067
Dont Treichville	42	40	54	51	65	42	43,5	2 076	1 991	2 726	1 983	3 195	2 378	2 131

b) - Religion

Tant en valeur absolue qu'en valeur relative les dépenses d'alimentation des ménages dont le chef est musulman, sont significativement supérieures aux dépenses alimentaires des autres ménages. Quoique avec moins de netteté, les ménages dont le chef est catholique se placeraient au contraire à la borne inférieure de la distribution.

Le graphique 19 ci-après résume les observations numériques, mais il est certain que le nombre relativement réduit de ménages par classe contribue à accentuer la dispersion des résultats.

Graphique n° 19 - Dépenses d'alimentation par unité de consommation selon l'ethnie et la religion

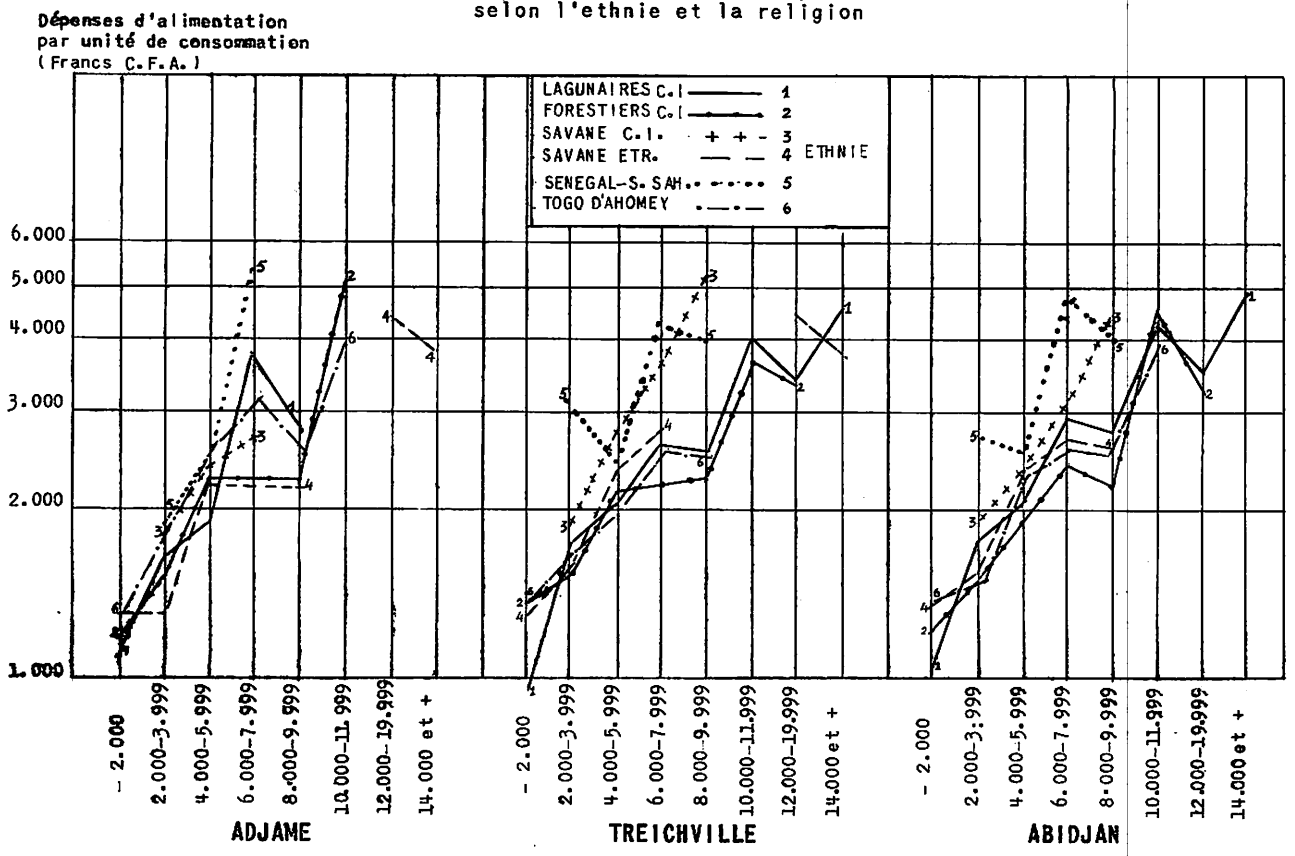

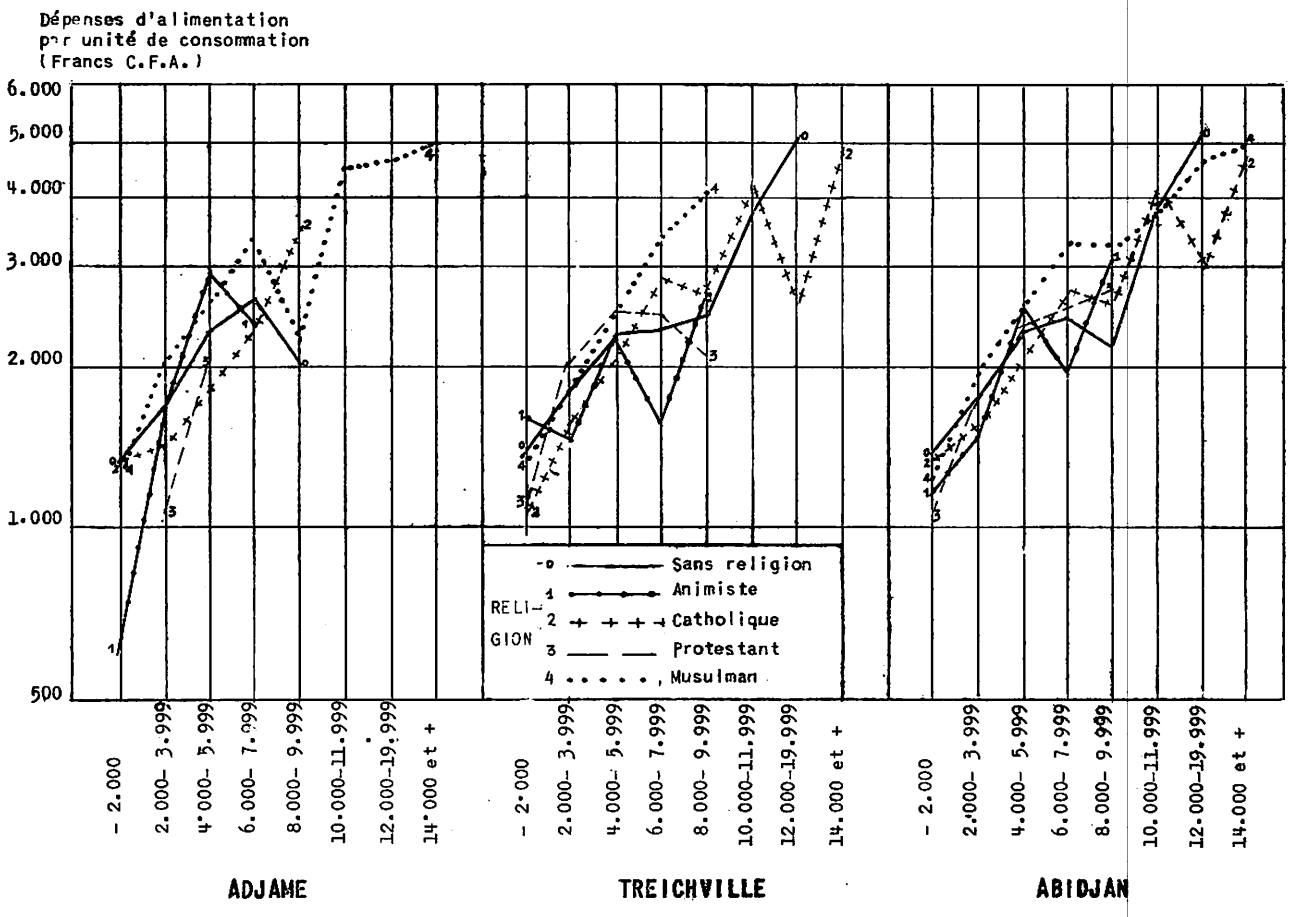

Tableau 49 - **DEPENSE ALIMENTAIRE SELON LA RELIGION ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	DEPENSES ALIMENTAIRES / DEPENSES FAMILIALES						DEPENSES ALIMENTAIRES PAR UNITE DE CONSOMMATION					
	Sans religion	Animiste	Catholique	Protestant	Musulman	ENSEMBLE	Sans religion	Animiste	Catholique	Protestant	Musulman	ENSEMBLE
	%						Francs C.F.A. par mois					
Moins de 4.000 Francs	56	46	49	50	58	52	1 680	1 422	1 497	1 596	1 787	1 601
4.000- 5.999 "	45	48	40	45	52	46	2 228	2 433	2 028	2 261	2 502	2 253
6.000- 7.999 "	37	28	38	37	48	41	2 347	1 850	2 647	2 424	3 254	2 746
8.000- 9.999 "	31	33	28	30	39	31	2 102	2 957	2 473	2 639	3 210	2 680
10.000-11.999 "	32	-	39	-	43	40	3 656	-	4 031	-	3 668	3 720
12.000-13.999 "	36	-	24	-	37	30	4 898	-	2 937	-	4 533	3 819
14.000 et plus "	-	30	24	-	40	29	-	4 606	4 585	-	4 855	4 692
ENSEMBLE	**45**	**41**	**39**	**43**	**51**	**43,7**	**2 030**	**1 853**	**1 989**	**1 907**	**2 387**	**2 101**
Dont Adjamé	46	44	38	34	50	44,0	1 931	1 951	1 836	1 611	2 366	2 067
Dont Treichville. .	45	38	40	48	53	43,5	2 106	1 755	2 090	2 058	2 420	2 131

3.34 - Dépenses alimentaires selon la catégorie socio-professionnelle

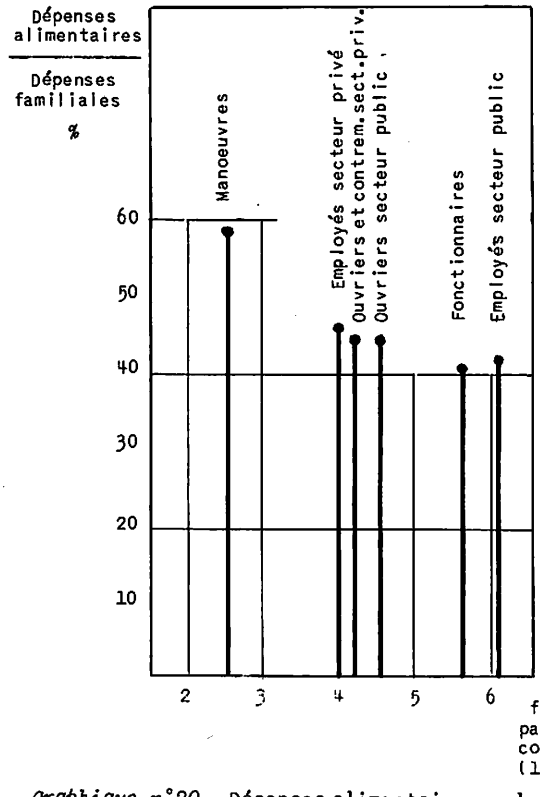

Graphique n°20 - Dépenses alimentaires relatives selon la catégorie socio professionnelle du chef de ménage

Si l'on considère la part relative des dépenses alimentaires par rapport aux dépenses familiales, selon les catégories socio professionnelles classées par dépense familiale par unité de consommation, on retrouve la diminution régulière de cette proportion, au fur et à mesure que le niveau de vie s'élève. Cette observation se vérifie à l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle (moins régulièrement en raison du nombre plus réduit d'observations dans chaque classe).

La variation de l'importance des dépenses alimentaires importées par rapport aux dépenses alimentaires locales semble montrer que la saturation est assez rapidement atteinte pour certaines catégories socio-professionnelles, fonctionnaires et employés du secteur privé. Pour ces derniers, il est possible qu'il existe quelque soit le niveau du salaire, des facilités d'achat au prix de revient à l'économat ou à la boutique de l'employeur. Enfin remarquons que les manoeuvres au niveau de vie individuelle le

plus faible, au ménage de taille la plus réduite, et aux habitudes de vie les moins stables constituent le groupe qui fait le plus appel aux marchandises alimentaires d'importation.

Tableau 50 - **IMPORTANCE RELATIVE DES DEPENSES ALIMENTAIRES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	EMPLOYES SECTEUR PRIVE		EMPLOYES SECTEUR PUBLIC		MANOEUVRES		OUVRIERS ET CONTREMAITRES		OUVRIERS SECTEUR PUBLIC		FONCTIONNAIRES	
	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales	Dépenses alimentaires / Dépenses familiales	Dépenses alimentaires importées / Dépenses alimentaires locales
	%		%		%		%		%		%	
ENSEMBLE	45	15	41	10	57	19	43	13	43	11	40	13
Dont :												
Moins 2.000 Francs	64	18	-	-	61	7	33	9	73	17	47	3
2.000-3.999 "	49	10	31	3	62	16	55	11	48	9	50	12
4.000-5.999 "	49	20	44	11	58	20	41	11	49	8	42	11
6.000-7.999 "	41	11	53	6	49	40	40	19	44	13	37	13
8.000-9.999 "	30	11	28	13	48	30	32	16	35	17	25	14
Dépense familiale moyenne par unité de consommation (1.000 F. C.F.A.)	4,0		6,1		2,6		4,1		4,5		5,7	

La masse totale des dépenses familiales pour l'ensemble des ménages peut être décomposée pour chaque grand poste de dépense, selon les dépenses effectuées par les ménages selon la catégorie socio-professionnelle de leur chef. Il intervient dans ce calcul à la fois

- le nombre de ménages de chaque catégorie,
- le niveau relatif des dépenses par budget par poste selon les mêmes catégories. Cette statistique est présentée dans le tableau 51 ci-après.

Les employés du secteur privé dépensent dans l'ensemble près de 17 % du total, mais la dépense de tabacs n'est que de 13 %.

Les employés du secteur public interviennent pour 6 % mais la dépense relative de transports est plus élevée (près de 10 %), on remarquera la faiblesse du pourcentage des dépenses de biens durables qui constitue une anomalie.

Les manoeuvres (7,6 %) voyagent peu, Ils consacrent relativement une part plus importante de leur budget, aux dépenses alimentaires.

Ouvriers et contremaîtres de secteur privé achètent eux aussi relativement peu de biens durables mais fument plus que la moyenne.

Tableau 51 - **PART RELATIVE PAR RUBRIQUE DES DEPENSES FAMILIALES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE**

POSTES DE DEPENSES	Employés secteur privé	Employés secteur public	Manoeuvres	Ouvriers et Contre-maîtres	Ouvriers secteur public	Fonction-naires	ENSEMBLE
	Pour cent des dépenses d'ensemble correspondant à la rubrique considérée						
a) Relevés objectifs							
Alimentation locale	16,4	6,3	9,0	36,6	10,5	21,2	100,0
Alimentation importée . . .	17,6	4,7	12,8	35,3	8,7	20,9	100,0
Dépenses alimentaires . . .	16,5	6,1	9,4	36,5	10,3	21,2	100,0
Boissons	20,8	6,0	7,8	32,0	11,8	26,6	100,0
Tabacs	12,9	2,8	9,3	43,8	10,8	18,4	100,0
Ménage, maison	16,0	5,7	7,6	36,7	9,4	24,6	100,0
Services,voyage	19,5	8,4	3,6	39,6	6,8	22,1	100,0
Transports urbains	21,2	9,6	2,2	35,4	8,9	22,7	100,0
Habillement	12,0	6,2	5,2	39,5	11,0	26,1	100,0
Biens durables	15,2	0,3	3,8	26,0	23,0	31,7	100,0
Loyers.	19,6	7,6	8,9	37,1	8,2	18,6	100,0
Dépenses familiales	16,6	6,1	7,6	36,3	10,6	22,8	100,0
b) Interrogatoires rétrospectifs							
Ménage maison	15,5	8,2	3,8	33,0	10,0	29,5	100,0
Services voyage	15,9	6,3	3,3	34,3	12,6	27,6	100,0
Habillement	17,8	4,4	7,6	38,8	9,9	21,5	100,0
Biens durables	20,0	8,3	4,0	30,0	11,0	26,7	100,0

Les ouvriers du secteur public voyagent relativement moins en dehors d'Abidjan, mais durant le mois de l'enquête ont acheté des biens durables.

Les fonctionnaires dépensent moins en tabac mais ont également acheté des biens durables au cours du mois d'enquête.

Quels sont à cet égard, lesrenseignements de *l'interrogatoire rétrospectif* ?

L'anomalie constatée pour les dépenses en biens durables des employés du secteur public est corrigée puisque l'on retrouve un pourcentage voisin du pourcentage d'ensemble. Les autres renseignements sont proches de ceux obtenus au cours de l'interrogatoire mensuel.

Tableau 52 - RECETTES PAR POSTE ET PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

CATEGORIES DE RECETTES	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES						ENSEMBLE
	Employés secteur privé	Employés secteur public	Manoeuvres	Ouvriers et Contremaitres secteur privé	Ouvriers secteur public	Fonctionnaires	
Nombre de budgets	100	23	73	217	50	97	**560**
Nombre d'unités de consommation	299,5	89,2	173,9	636,3	164,9	346,8	**1 710,6**
	Millions de francs C.F.A.						
	%	%	%	%	%	%	%
Salaires et allocations . .	1 209 83	545 80	451 76	2 579 82	734 83	1 966 90	**7 484** *84*
Recettes commerce et artisanat	313	123	196	562	127	164	1 485
- achats pour revente . .	176 137 9	92 31 5	121 75 13	240 322 10	74 53 6	104 60 3	807 **678** *8*
Cadeaux reçus	52 3	9 1	25 4	125 4	41 5	70 3	**322** *3*
Autres revenus	66 5	100 14	40 7	128 4	50 6	81 4	**465** *5*
Revenus nets familiaux . .	**1 464** 100	**685** 100	**591** 100	**3 155** 100	**878** 100	**2 177** 100	**8 949** *100*
Pensionnaires	29	10	25	50	9	12	**135**
Emprunts	71	14	27	292	92	121	617
- Remboursements d'emprunts	29 42	11 3	14 13	84 208	30 62	53 68	221 **396**
Remboursements de prêts . .	39	10	16	89	67	86	307
- prêts consentis	7 32	- 10	3 13	12 77	3 64	2 84	27 **280**

Tableau 53 - DEPENSES FAMILIALES PAR POSTE ET SELON LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE

CATEGORIES DE DEPENSES	CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES						ENSEMBLE	
	Employés secteur privé	Employés secteur public	Manoeuvres	Ouvriers et contremaitres secteur privé	Ouvriers secteur public	Fonctionnaires		
a) Relevés objectifs	*Milliers de Francs C.F.A.*							
Alimentation locale	650	251	355	1 450	417	840	**3 963**	
- importée	95	25	69	190	47	112	**538**	
	745	276	424	1 640	464	952	**4 501**	
Invités	124	70	69	350	39	204	**906**	
	Milliers de francs C.F.A. et ‰ de la dépense familiale							
	‰	‰	‰	‰	‰	‰		‰
Dépenses alimentaires familiales	621 455	206 407	355 569	1 290 432	375 432	748 400	**3 595**	*437*
Boissons.	75 55	22 44	10 16	115 39	43 49	96 51	**361**	*44*
Tabacs.	26 19	10 20	19 31	89 30	22 25	37 20	**203**	*25*
Ménage maison . .	137 100	49 97	65 104	315 106	81 93	212 113	**860**	*105*
Services,voyage . .	90 66	39 77	17 27	183 61	31 36	102 55	**462**	*56*
Tranports urbains .	42 31	19 38	4 6	70 23	18 21	45 24	**197**	*24*
Habillement	78 57	40 79	34 54	259 87	72 83	171 91	**654**	*80*
Biens durables . .	51 37	- -	13 21	86 29	77 88	106 57	**333**	*40*
Loyers.	177 130	68 135	80 128	335 112	74 85	168 90	**902**	*110*
Dons.	40 29	28 55	21 34	155 52	51 59	110 59	**405**	*49*
Divers	28 21	24 48	6 10	86 29	25 29	76 40	**245**	*30*
Total dépenses familiales . . .	**1 365** 1 000	**505** 1 000	**624** 1 000	**2 983** 1 000	**869** 1 000	**1 871** 1 000	**8 217**	*1 000*
b) Interrogatoires rétrospectifs								
Habillement	154 114	38 75	66 106	339 134	86 99	190 102	**873**	*106*
Ménage maison . . .	51 38	27 53	12 19	107 36	33 38	96 51	**326**	*40*
Service, voyages, cérémonie	48 35	19 38	10 16	102 34	38 44	83 44	**300**	*37*
Biens durables . .	122 89	50 99	24 39	185 62	67 77	163 87	**611**	*74*

La représentation en graphique triangulaire de la répartition des dépenses familiales en trois groupes :

- Alimentation et boissons
- Loyer, ménage et biens durables
- Autres dépenses

confirme la place à part occupée par les manoeuvres, dont les dépenses relatives d'alimentation et les boissons sont voisines de 60 %.

Employés du secteur public et fonctionnaires sont représentés par des points très proches.

Graphique n° 21 - Importance relative des dépenses alimentaires, de loyer, ménage et biens durables et des autres dépenses selon la catégorie socio-professionnelle

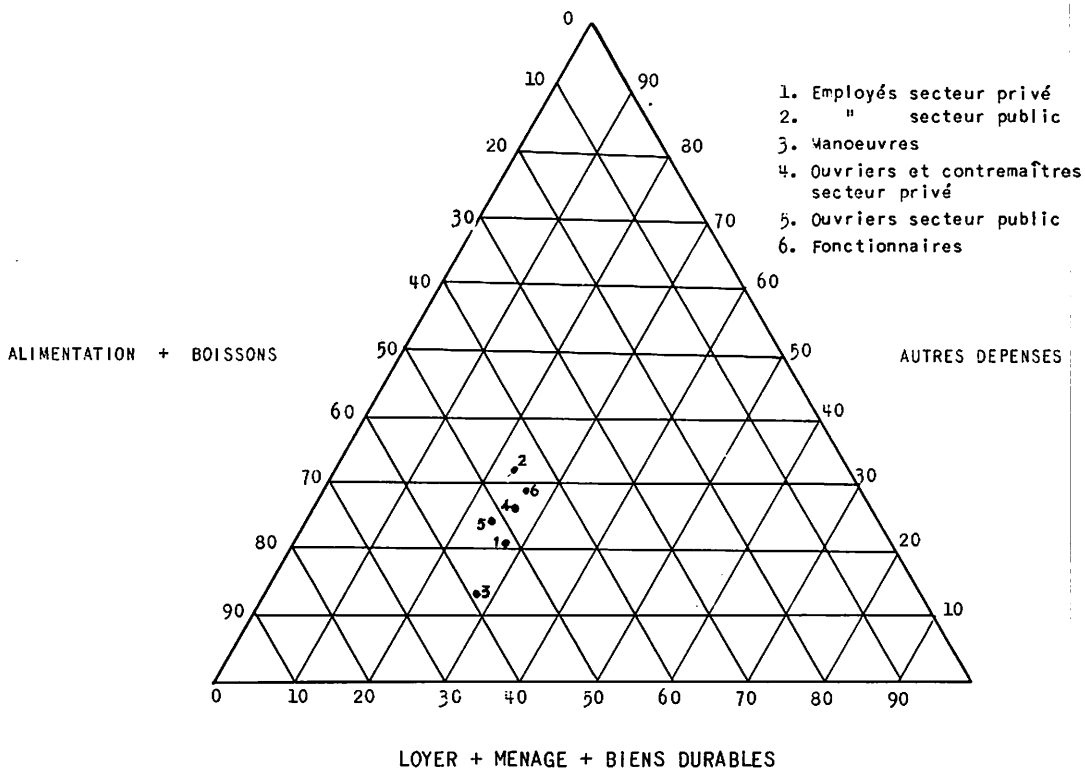

3.35 - Elasticité de certains groupes de dépenses par rapport à la dépense familiale selon la catégorie socio-professionnelle

L'étude du paragraphe 3.2 permet de prévoir la réaction collective des salariés devant une augmentation de revenu , mais il serait intéressant de rendre compte de l'élasticité des dépenses d'une rubrique particulière - l'habillement par exemple-pour chaque catégorie socio-professionnelle étudiée isolément. Malheureusement, le nombre des budgets dans l'échantillon est insuffisant pour que l'on puisse mener systématiquement une telle étude. On a pensé toutefois instructif de reproduire ci-dessous quelques graphiques pour lesquels l'alignement des points apparaît nettement. On remarquera en particulier la différence des pentes des droites d'ajustement selon les deux catégories : fonctionnaires et manoeuvrés qui constituent les deux classes extrêmes de la population étudiée.

ELASTICITE PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE
DE CERTAINES DEPENSES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA DEPENSE FAMILIALE

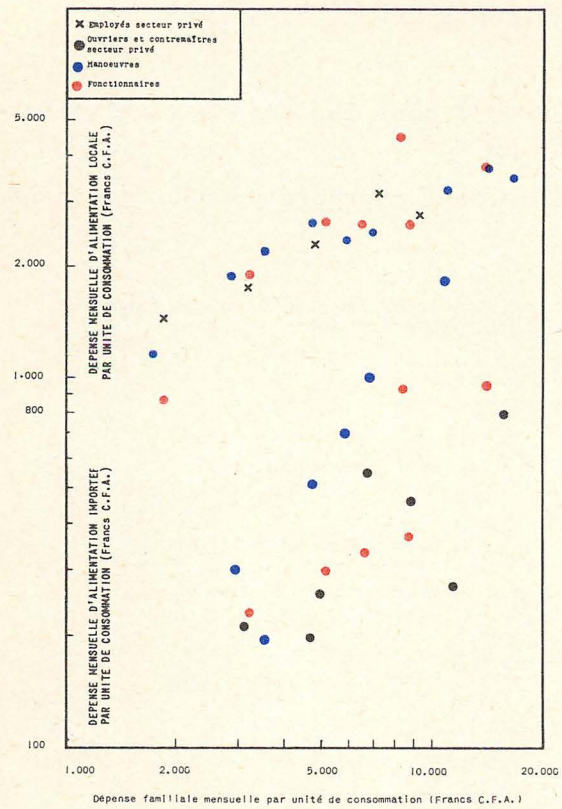

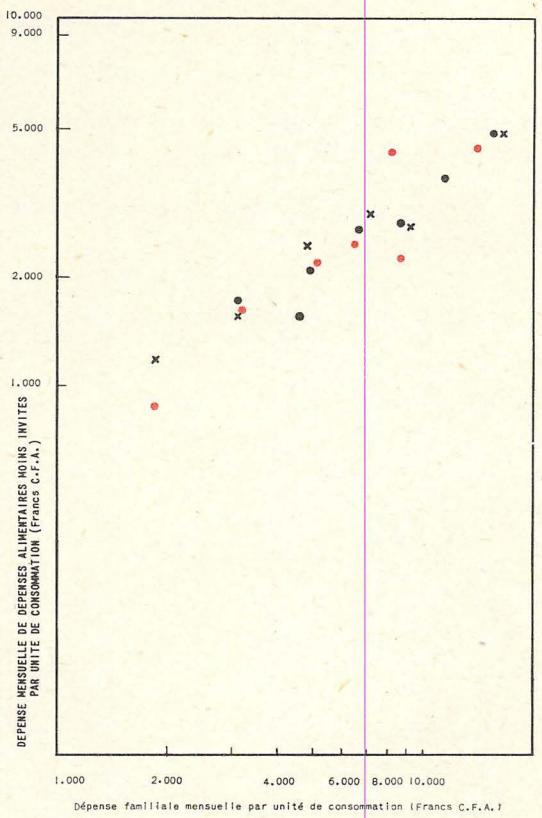

Graphique n° 22

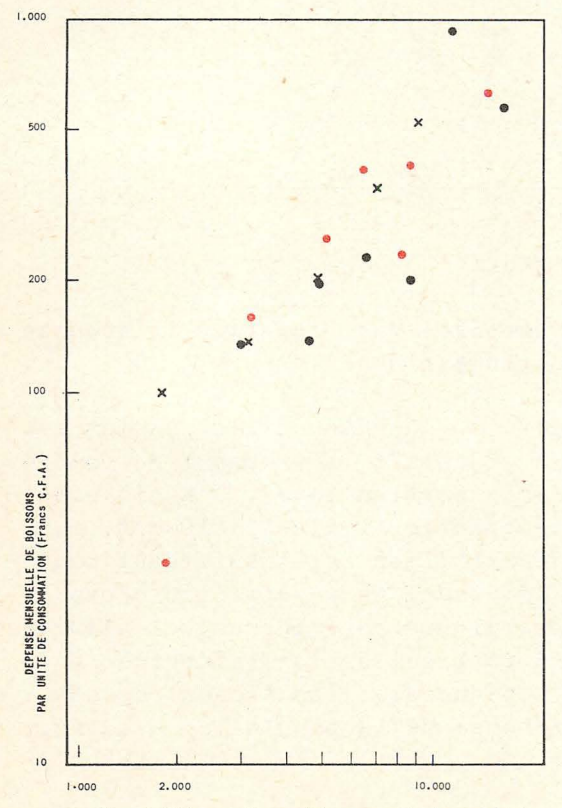

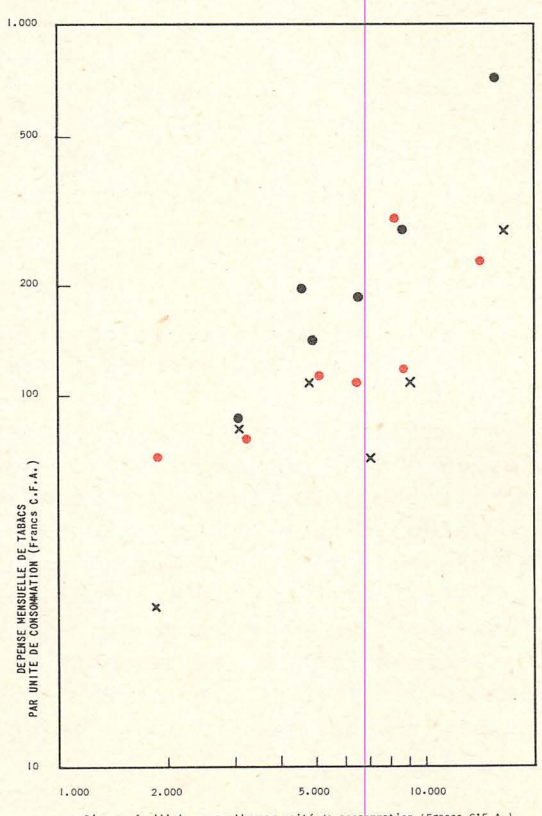

ELASTICITE PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE
DE CERTAINES DEPENSES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA DEPENSE FAMILIALE *(Suite)*

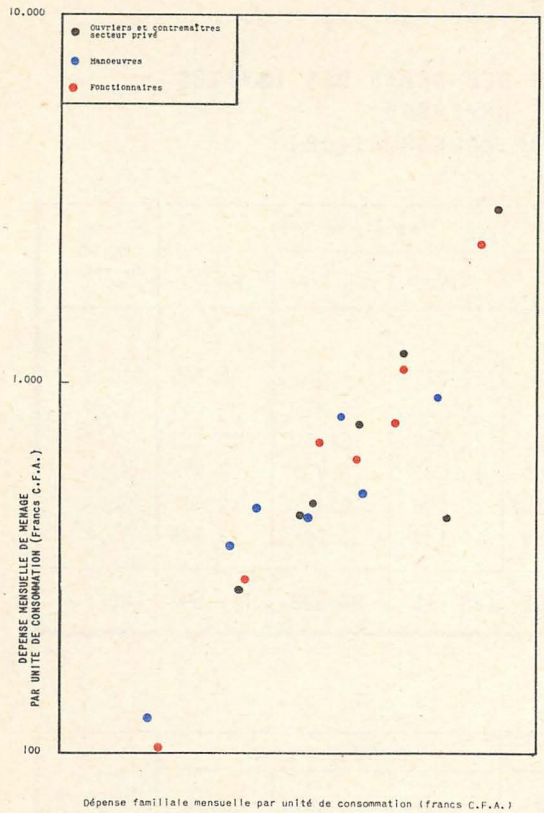

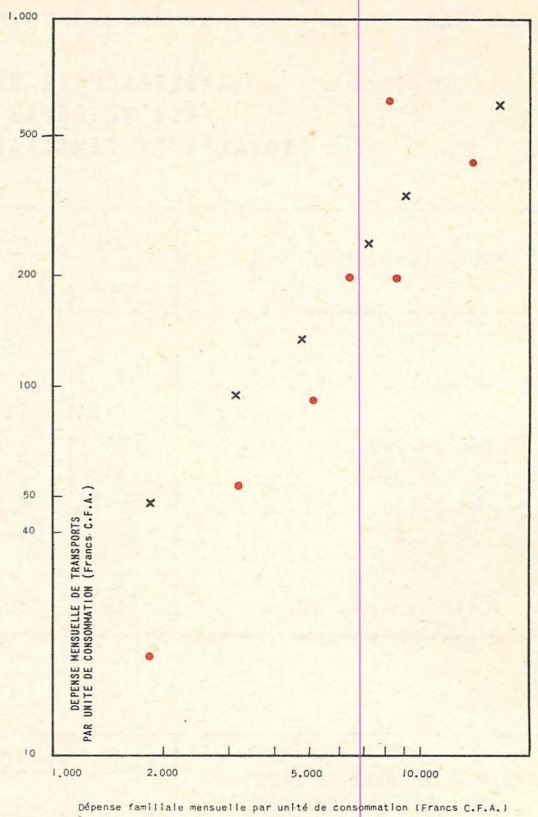

Graphique n° 22 (suite)

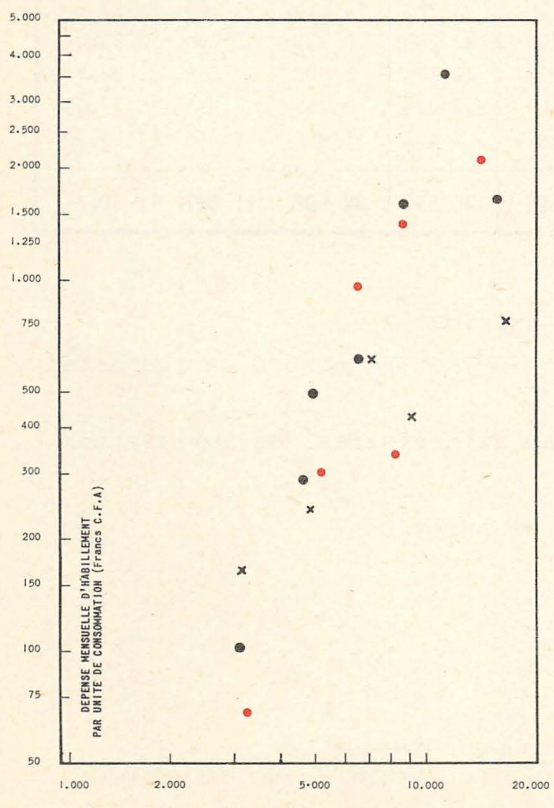

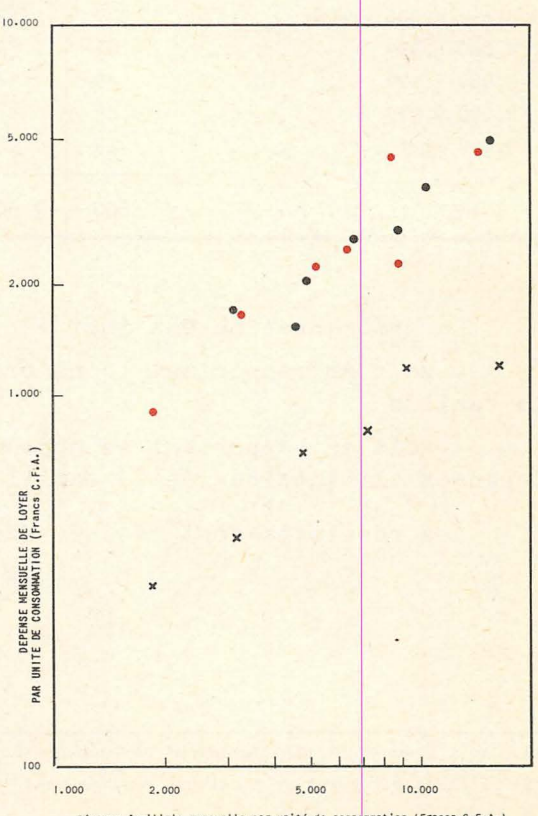

3.4 - LES INVITES

Les tableaux ci-dessous précisent la fréquentation des personnes étrangères à la famille et l'importance des frais occasionnés par ces présences.

Tableau 54 - **IMPORTANCE EN VALEUR ET NOMBRE DES REPAS DES INVITES PRIX DU REPAS PAR TRANCHE DE DEPENSES (TOTALES ET FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION)**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	Nombre de budgets	DEPENSES ALIMENTAIRES			NOMBRE DE REPAS			Prix moyen du repas (F. C.F.A)
		Totales	Invités (1)	Familiales	Total	Invités	Famille	
		1.000 Frs C.F.A.						
Moins de 10.000 Francs . . .	154	727	93	634	29 223	4 655	24 568	24,9
10.000-14.999 " . . .	161	1 134	213	921	39 143	8 879	30 264	29,0
15.000-19.999 " . . .	93	797	165	632	24 303	6 150	18 153	32,8
20.000-24.999 " . . .	57	589	134	455	18 681	5 403	13 278	31,5
25.000-29.999 " . . .	45	570	145	425	16 088	4 627	11 461	35,4
30.000 et + " . . .	50	684	156	528	19 157	5 284	13 873	35,7
TOTAL	**560**	**4 501**	**906**	**3 595**	**146 595**	**34 998**	**111 597**	**30,7**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	Nombre de budgets	DEPENSES ALIMENTAIRES			NOMBRE DE REPAS			Prix moyen du repas (F. C.F.A)
		Totales	Invités	Familiales	Total	Invités	Famille	
		1.000 Frs C.F.A.						
Moins de 4.000 Francs	249	1 636	360	1 276	67 217	16 114	51 103	23,8
4.000-5.999 "	164	1 395	280	1 115	42 299	9 740	32 559	33,0
6.000-7.999 "	89	876	152	724	22 573	5 005	17 568	38,8
8.000-9.999 "	39	373	74	299	10 074	2 763	7 311	37,0
10.000 et + "	19	221	40	181	4 432	1 376	3 056	49,9
TOTAL	**560**	**4 501**	**906**	**3 595**	**146 595**	**34 998**	**111 597**	**30,7**

La fréquentation des invités (2) peut être exprimée

- soit en rapportant le nombre de repas des invités au nombre des repas de la famille

- soit en rapportant le montant des dépenses alimentaires des invités aux dépenses alimentaires de la famille.

Les résultats sont résumés dans le tableau ci-après.

(1) Voir page 35 le mode de calcul des dépenses alimentaires imputables aux invités.

(2) L'étude par quartier n'est pas publiée, car les valeurs particulières à chaque quartier sont très voisines.

Tableau 55 – **IMPORTANCE RELATIVE DES INVITES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	$\frac{\text{Repas invités}}{\text{Repas famille}} = A$	$\frac{\text{Dép. alim. invités}}{\text{Dép. alim. familles}} = B$	$\frac{A}{B} \times 100$	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNIT. DE CONSOM.	$\frac{\text{Repas invités}}{\text{Repas famille}} = A$	$\frac{\text{Dép. alim. invités}}{\text{Dép. alim. familles}} = B$	$\frac{A}{B} \times 100$
	%	%			%	%	
Moins de 10.000 Frs	19	15	129	Moins de 2.000 Frs	34	37	91
10.000-14.999 "	29	23	127	2.000-3.999 "	31	27	114
15.000-19.999 "	36	26	135	4.000-5.999 "	30	25	120
20.000-24.999 "	41	30	138	6.000-7.999 "	29	21	136
25.000-29.999 "	40	34	118	8.000-9.999 "	38	25	153
30.000 et + "	38	30	134	10.000 et + "	45	22	203
TOTAL	31	25	124	TOTAL	31	25	124

Le ménage comporte en moyenne un peu moins de 4, 5 personnes, l'observation ayant duré 30 jours, le nombre total théorique des repas familiaux (donc invités exclus) s'élève à 30 × 4,5 × 2 × 560 ≡ 150.000 repas. La fréquentation familiale (1) est donc, environ égale à 0,74.

Cette fréquentation augmente à peu près régulièrement avec la tranche de dépenses familiales par unité de consommation.

Moins de 2.000 Francs	0,69
2.000- 3.999 "	0,73
4.000- 5.999 "	0,75
6.000- 7.999 "	0,76
8.000- 9.999 "	0,73
10.000-11.999 "	0,85
12.000-13.999 "	0,79
14.000 et + "	0,90

Le niveau de vie influe sur la stabilité du noyau familial.

Il est à remarquer que si l'on additionne le nombre de repas des membres de la famille au nombre de repas des invités, on retrouve le nombre théorique des repas familiaux.

Le nombre de repas des invités (en ne distinguant pas s'il s'agit d'adultes ou d'enfants) représente près du tiers des repas des membres de la famille. Si l'on considère maintenant les dépenses d'alimentation occasionnées par ces convives supplémentaires et en prenant en considération leur âge (2), compte tenu du fait que le prix du repas est identique au sein d'un budget donné pour un invité ou pour un membre de la famille, le rapport $\frac{\text{Dépenses alimentaires des invités}}{\text{Dépenses alimentaires familiales}}$ est inférieur au rapport $\frac{\text{Nombre repas invités}}{\text{Nombre repas de la famille}}$ ce qui semblerait indiquer qu'en moyenne les invités ont une composition familiale plus importante en enfants, que la famille qui les reçoit.

(1) Rapport du nombre des repas effectivement pris par les membres de la famille dans la concession au nombre total théorique des repas.

(2) Voir page 36 le détail de ce calcul.

On remarque d'ailleurs que les budgets étant classés par tranche de dépenses totales l'importance des invités (tant en nombre de repas qu'en dépenses alimentaires) croît régulièrement, tandis que si l'on classe les budgets par tranche de dépenses familiales par unité de consommation, la part relative des dépenses alimentaires imputables aux invités décroît au fur et à mesure que le niveau de vie augmente, autrement dit le nombre de repas augmentant, la proportion des enfants parmi les invités augmente notablement.

3.5 - ETUDE PARTICULIERE DE CERTAINES RUBRIQUES DES DEPENSES ALIMENTAIRES

Un dépouillement manuel a permis de décomposer les dépenses alimentaires familiales selon 13 rubriques principales, les tranches de dépenses familiales par unité de consommation étant réparties un peu différemment.

Tableau 56 - **DEPENSES ALIMENTAIRES PAR BUDGET, GROUPE D'ALIMENTS ET PAR TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

ALIMENTS	DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION							DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION						
	- 3.000 Frs	3.000 à 3.999 Frs	4.000 à 4.999 Frs	5.000 à 5.999 Frs	6.000 à 6.999 Frs	7.000 et + Frs	ENSEMBLE	- 3.000 Frs	3.000 à 3.999 Frs	4.000 à 4.999 Frs	5.000 à 5.999 Frs	6.000 à 6.999 Frs	7.000 et + Frs	ENSEMBLE
								% du total des dépenses alimentaires						
Nombre de budgets	131	118	97	67	57	90	560							
Nombre d'unités de consommation par budget	3,3	3,1	3,0	3,0	3,1	2,7	3,05							
	Dépenses par budget (F. C.F.A.)													
Pain et céréales	1 304	1 337	1 669	1 540	1 734	1 650	1 506	266	236	248	229	220	205	234
Tubercules	729	823	915	891	905	1 007	865	148	145	136	133	115	125	135
Sucre	35	41	65	88	66	97	61	7	7	10	13	8	12	10
Lég. séchés, arachides et soja	78	92	94	97	107	98	92	16	16	14	14	14	12	14
Fruits et légumes (frais, jus, cons.)	270	327	422	379	531	543	394	55	58	63	56	68	67	61
Viandes et volailles	837	1 223	1 257	1 140	1 749	1 741	1 272	171	215	187	170	222	216	198
Poissons (frais, séché, fumé)	905	875	1 302	1 351	1 368	1 517	1 172	184	154	194	201	174	188	182
Oeufs	2	3	6	18	19	12	8	0,4	1	1	3	2	1	1
Produits laitiers sauf beurre	20	36	65	121	129	208	86	4	6	10	18	16	26	13
Beurre	1	9	6	1	-	32	8	0,2	2	1	0,1	-	4	1
Huiles et graisses	254	275	385	346	458	454	347	52	48	57	52	58	56	54
Nourriture prise en dehors	198	351	223	434	429	415	323	40	62	33	65	55	51	50
Autres produits aliment.	275	286	308	311	375	294	302	56	50	46	46	48	37	47
Total dépenses alimentation	4 908	5 678	6 717	6 717	7 870	8 068	6 436	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Boissons	344	500	592	609	974	1 070	638							
Total des dépenses familiales	8 945	11 417	13 632	16 500	19 542	23 446	14 699							

On remarquera, au fur et à mesure que la dépense alimentaire augmente :

La diminution de la consommation relative de pain et céréales, de tubercules de légumes séchés, arachides et soja, compensée par l'augmentation des produits plus"nobles" dont le prix de la calorie est plus élevé tels que les viandes et volailles ou les produits laitiers.

La dépense relative de poissons, d'huiles et de graisses est constante quelle que soit la tranche de dépense.

Une présentation, un peu différente en regroupant les différents articles en 10 postes seulement, mais en distinguant l'origine des produits, donne les résultats ci-dessous. L'augmentation du niveau de vie individuel se traduit par un appel extrêmement net aux produits importés. Le phénomène le plus important, déjà constaté est la substitution des dépenses de viandes - volailles aux dépenses de céréales, au fur et à mesure que le niveau de vie individuel s'élève.

Tableau 57 - **IMPORTANCE RELATIVE DES DEPENSES ALIMENTAIRES PAR POSTE ET PAR TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

GROUPES DE PRODUITS		DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION						
		- 3.000 Frs	3.000 à 3.999 Frs	4.000 à 4.999 Frs	5.000 à 5.999 Frs	6.000 à 6.999 Frs	7.000 et + Frs	Ensemble
		% de la dépense alimentaire						
Viandes, volailles et leurs produits	Local	169	215	186	170	218	213	196
	Importé	6	7	12	20	23	31	16
	Ensemble	175	222	198	190	241	244	212
Poissons	Local	180	149	190	195	168	184	177
	Importé	4	5	4	6	6	5	5
	Ensemble	184	154	194	201	174	189	182
Céréales et féculents	Local	189	158	166	163	136	119	154
	Importé	77	78	83	66	85	86	80
	Ensemble	266	236	249	229	221	205	234
Tubercules	Local	149	145	136	133	115	125	135
	Importé	-	-	-	-	-	-	-
	Ensemble	149	145	136	133	115	125	135
Légumes	Local	43	43	46	42	50	47	45
	Importé	0,2	0,3	2	1	3	3	2
	Ensemble	43	43	48	43	53	50	47
Condiments	Local	48	43	38	37	31	30	38
	Importé	4	5	6	6	7	6	6
	Ensemble	52	48	44	43	38	36	44
Oléagineux	Local	68	65	71	66	72	69	68
	Importé	0,2	1	1	0,2	-	4	2
	Ensemble	68	66	72	66	72	73	70
Fruits	Local	7	9	8	8	7	8	8
	Importé	-	-	-	-	-	-	-
	Ensemble	7	9	8	8	7	8	8
Sucre	Local	-	-	-	-	-	-	-
	Importé	7	7	10	13	8	12	9
	Ensemble	7	7	10	13	8	12	9
Autres denrées alimentaires	Local	49	70	41	74	71	58	59
	Importé	-	-	-	-	-	-	-
	Ensemble	49	70	41	74	71	58	59
Total dépenses alimentaires	Local	**902**	**897**	**882**	**888**	**868**	**853**	**880**
	Importé	**98**	**103**	**118**	**112**	**132**	**147**	**120**
	Ensemble	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

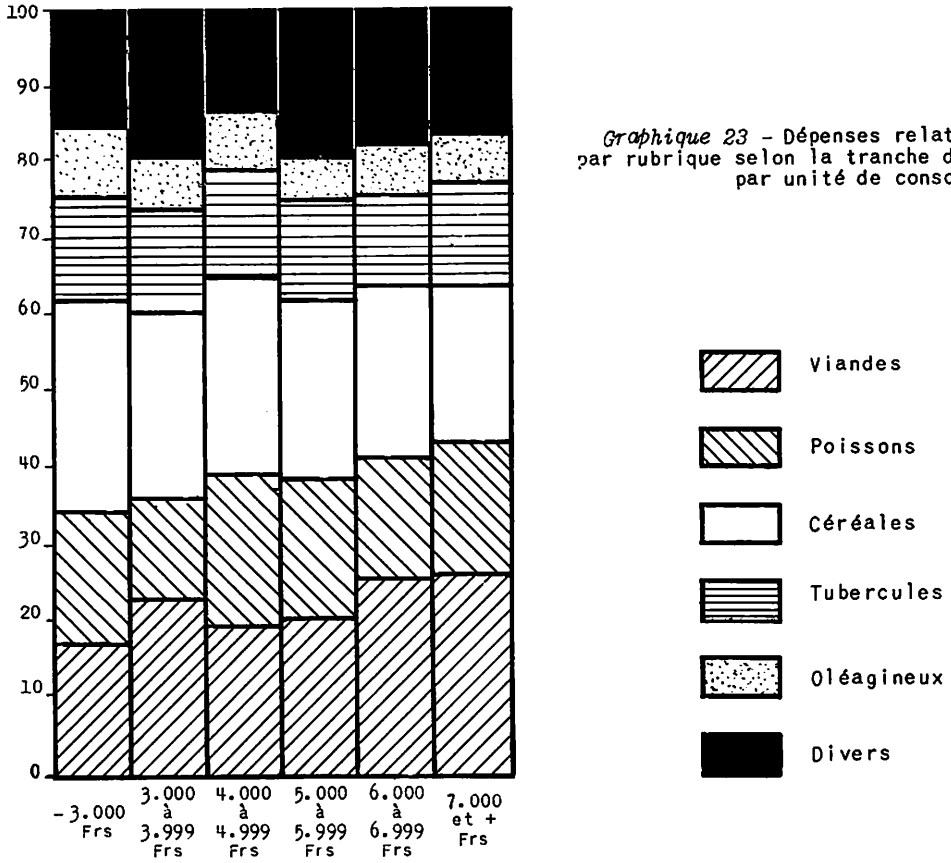

Graphique 23 - Dépenses relatives d'alimentation par rubrique selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation

En distinguant ce qui est strictement d'origine Côte d'Ivoirienne de ce qui vient du reste de l'A.O.F., la répartition relative de l'approvisionnement total (alimentaire et autre) peut être ainsi résumée :

Tableau 58 - **DEPENSES FAMILIALES SELON L'ORIGINE**

RUBRIQUES	ORIGINE LOCALE		Importations	ENSEMBLE
	Côte d'Ivoire	A.O.F.		
	pour 10.000			
- Alimentation				
- Locale				
Viandes et volailles	367	542	-	909
Poissons	600	222	-	822
Céréales	562	11	143	716
Tubercules	624	-	-	624
Légumes	209	-	0,1	209
Condiments	126	50	-	176
Oléagineux	182	135	-	317
Fruits	36	-	-	36
Restaurant	274	-	-	274
Total alimentation locale	2 980	960	143	4 083
- Importée	-	-	554	554
- Boissons	148	-	318	466
- Total Alimentation + Boissons	3 128	960	1 015	5 103
- Habitation	1 104	60	-	1 164
- Ménage, maison	808	-	302	1 110
- Biens durables	138	-	292	430
- Habillement	58	59	727	844
- Services	595	-	-	595
- Transports urbains	255	-	-	255
- Tabac - cigarettes	-	-	263	263
- Divers	89	-	147	236
TOTAL	6 175	1 079	2 746	10 000

NOTA 1 : La ventilation de ces rubriques en 123 postes figure infine du paragraphe 3.7.
2 : Dans ce calcul il n'a pas été tenu compte dans le total général, des dépenses telles que impôts, taxes, dons et prêts. Il en résulte une légère différence avec les pourcentages des tableaux 41 et 43.
3 : Certaines marchandises considérées initialement comme d'origine locale, provenaient, en partie, de l'extérieur. On a donc, en particulier, pour la rubrique Céréales (pain) réparti les dépenses selon les deux origines.

3.6 - RELEVES OBJECTIFS DE L'ENQUETE ET INTERROGATOIRES RETROSPECTIFS

Il est classique au cours d'une enquête objective sur les budgets qui ne dure qu'une partie de l'année, de tenter d'obtenir par interrogatoire une estimation des dépenses annuelles faites en dehors de la période d'observation.

Dans le cas présent, rappelons le, l'interrogatoire rétrospectif portait sur les dépenses et factures depuis le début de l'année 1956. On a donc comparé systématiquement les résultats obtenus:

a) - pour le mois d'observation 15 Août - 14 septembre 1956

b) - pour la période 2 Janvier - 14 Août 1956

les dépenses ont été ramenées à une moyenne mensuelle.

Certains résultats (voir § 3.34) ont déjà été présentés.

Sans tenir compte des répartitions par tranche de dépenses on a les résultats ci-contre par budget moyen :

Dans l'ensemble, tous postes de dépenses réunis, la concordance est assurée d'une manière assez satisfaisante puisque les deux relevés ne diffèrent que de 10 %, mais par poste de dépense, les variations sont assez importantes particulièrement pour les dépenses de maison et les achats de biens durables.

Il peut être intéressant d'étudier si ces disparités sont systématiques selon la tranche de dépense, aussi est-il donné ci-dessous le rapport $\frac{R}{I}$ (en pour cent):

Tableau 59 - **COMPARAISON DES RELEVES OBJECTIFS ET DES INTERROGATOIRES PAR POSTE DE DEPENSES FAMILIALES**

POSTES DE DEPENSES	Relevés objectifs R	Moyenne mensuelle par interrogatoire I	$\frac{R}{I}$ %
	1.000 F. C.F.A./mois		
Habillement	1,17	1,56	75
Ménage-maison	1,54	0,58	264
Services, voyage, cérémonie	0,83	0,54	154
Biens durables	0,60	1,10	55
Dons.	0,72	0,41	175
Divers	0,44	0,50	88
ENSEMBLE	5,3	4,7	113

- par tranche de dépenses par unité de consommation
- par tranche de dépenses familiales totales.

Tableau 60 - **VALEUR DU RAPPORT $\frac{R}{I}$ PAR TRANCHE DE DEPENSES (%)**

POSTES	PAR TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION					PAR TRANCHE DE DEPENSES TOTALES				
	- 4.000 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9.999 Frs	10.000 et + Frs	- 10.000 Frs	10.000 à 14.999 Frs	15.000 à 19.999 Frs	20.000 à 24.999 Frs	25.000 et + Frs
Habillement	29	70	103	188	144	24	39	86	74	136
Ménage, maison	253	236	236	500	305	241	269	279	344	241
Services, voyage, cérémonie	122	147	169	276	168	61	105	142	221	216
Biens durables	16	55	63	86	142	18	42	61	15	89
Dons	117	144	166	464	447	33	139	164	205	290
Divers	41	71	124	359	115	37	51	71	200	124
ENSEMBLE	71	105	122	235	209	80	84	112	104	156

On s'aperçoit alors que, sauf pour les dépenses de ménage, le rapport $\frac{R}{I}$ croît régulièrement avec la tranche de dépense autrement dit la sous-estimation ou l'oubli des dépenses antérieures à l'enquête est d'autant plus marqué que le niveau de vie est plus élevé.

Ce fait pourrait s'expliquer ainsi : le salarié disposant de revenus faibles se rappelle les dépenses importantes et peu nombreuses car elles affectent de manière sensible son budget, au contraire au fur et à mesure que le volume des dépenses s'accroît, l'enquêté oublie les achats effectués. Il pourrait s'y ajouter pour les hauts revenus le désir de dissimuler une partie des dépenses du mois, mais ce facteur semble peu vraisemblable.

On pourrait objecter à ce raisonnement que le mois d'enquête a pû être un mois particulier dans l'année et que l'extrapolation sur l'année est osée. Cette objection ne doit pas être négligée lors de l'interprétation des résultats numériques ci-dessus. Toutefois la variation du rapport $\frac{R}{I}$ quelle que soit la rubrique de dépenses semble obéir à une influence indépendante de l'époque de l'enquête.

3.7 - COEFFICIENTS DE PONDERATION NECESSAIRES A L'ETABLISSEMENT D'UN INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

L'un des résultats les plus importants de cette enquête a été de fournir le détail des dépenses selon un certain nombre de rubriques. En recherchant l'importance relative de la dépense d'une rubrique particulière par rapport à la dépense totale on obtient le coefficient de pondération partiel relatif à cette dépense. Coefficient de pondération qui sera utilisé ultérieurement pour le calcul d'un indice des prix à la consommation familiale des salariés africains d'Abidjan.

Tableau 61 - **COEFFICIENTS DE PONDERATION PAR POSTE ELEMENTAIRE DE DEPENSE**

N° Code	POSTES DE DEPENSES	Coefficient de pondération	N° Code	POSTES DE DEPENSES	Coefficient de pondération
101	Viande de boeuf	292	121	Riz local	395
102	Viande de mouton	18	122	Riz préparé	3
103	Viande séchée	15	123	Mil et farine de mil	22
104	Volailles	70	124	Maïs et farine de maïs	139
105	Gibier	26	125	Galettes, beignets	14
106	Autres viandes	482	126	Pain	143
107	Oeufs	6		Total céréales	716
	Total viandes et volailles . .	909			
			131	Ignames	222
111	Poissons frais	492	132	Manioc	78
112	" séchés	133	133	Atiéké	105
113	" fumés	179	134	Taro	5
114	Crustacés et mollusques	18	135	Plantain	206
	Total poissons	822	136	Bananes préparées	8
				Total tubercules	624

Tableau 61 - COEFFICIENTS DE PONDERATION PAR POSTE ELEMENTAIRE DE DEPENSE *(suite)*

N° Code	POSTES DE DEPENSES	Coefficient de pondération
141	Tomates fraiches	70
142	Aubergines	32
143	Oignons	71
144	Poireaux	0,1
145	Haricots	2
146	Salades	24
149	Autres légumes	10
	Total légumes	209
151	Piments	64
152	Gombo	47
153	Sel	35
154	Sumbara	15
159	Graines et autres condiments	15
	Total condiments	176
161	Arachide et pâte d'arachide	66
162	Huile d'arachide	123
163	Graines de palme	76
164	Huile de palme	40
165	Beurre de karité	12
	Total oléagineux	317
171	Bananes douces	6
172	Colas	19
173	Autres fruits	11
	Total fruits	36
181	Repas pris au restaurant	144
182	Petits déjeuners	89
183	Autres aliments achetés tous préparés	26
199	Articles alimentaires n.d.a.	15
	Total restaurant	274
Alimentation locale		4 083
201	Viandes et conserves	15
211	Sardines en boîte	24
221	Pâtes	8
222	Biscuits	3
223	Farine couscouss	6
224	Riz importé	353
241	Tomates	26
249	Autres légumes	7
261	Lait	60
262	Beurre, margarine	6
263	Fromage	2
271	Sucre	44
	Total alimentation importée	554
301	Vin de palme	29
302	Bière locale	96
303	Limonade, eau gazeuse	19
304	Jus de fruit	6
305	Café	16
311	Thé	10
312	Vin	251
313	Bière importée	6
314	Alcool et apéritif	30
319	Boissons prises au café	3
	Total boissons	466
Total alimentation et boisson		5 103

N° Code	POSTES DE DEPENSES	Coefficient de pondération
401	Loyer	958
402	Réparation du logement	85
403	Matériaux de construction	121
	Total habitation	1 164
410	Eau	77
411	Pétrole et bougies	120
412	Electricité	20
413	Bois	367
414	Charbon de bois	103
415	Savon	124
416	Balais, éponges	6
421	Ustensiles de cuisine	62
422	Lampe, lanterne, matchette	49
431	Matelas, literie	78
432	Linge de maison	26
441	Meubles	72
442	Tapis, nattes	6
	Total ménage	1 110
451	Bicyclettes, vélomoteurs	112
452	Postes de radio, disques	62
453	Montres, réveils	14
454	Or, bijoux	33
455	Autres biens durables	209
	Total biens durables	430
501	Pagnes, robes	387
502	Shorts et pantalons	39
503	Chemises	59
504	Linge de corps	72
505	Chaussures	53
506	Autres vêtements	14
511	Vêtements enfants	60
512	Chaussures enfants	5
521	Tissus au mètre	94
522	Accessoires couture	4
531	Frais tailleur	34
541	Frais réparations	23
	Total habillement	844
601	Médecine, hôpital	43
602	Domesticité	20
603	Services divers = coiffeur	36
604	Locations et réparations diverses	28
605	Postes et timbres	11
606	Cinéma, dancing, sport	33
612	Transports extérieurs = taxis	75
613	Autres transports	101
614	Frais annexes de voyage	171
621	Dépenses de funérailles	72
622	Autres cérémonies	5
	Total service, voyage	595
611	Transports urbains	255
701	Tabac, cigarettes, allumettes	263
702	Essence	10
703	Journaux	4
704	Livres	2
705	Instruction et écoles	45
711	Pharmacie	104
712	Objets de toilette	30
722	Cotisations	6
731	Autres divers	35
	Total	236
		10 000

3.8 - ANNEXE MATHEMATIQUE

1° - Les budgets sont classés selon la tranche de dépenses familiales par unité de consommation - n est le nombre de ces tranches - Pour une tranche donnée et une catégorie spécifiée de marchandises

x_i représente le logarithme de la dépense familiale moyenne par unité de consommation

y_i représente le logarithme de la dépense moyenne de la catégorie envisagée, par unité de consommation

si l'on admet que :

- la régression de y en x est linéaire
- la dispersion des y_i pour une valeur donnée de x_i est constante quelque soit x

La pente de la droite de régression de y en x est précisément l'élasticité relative à la marchandise étudiée, soit :

$$E = \frac{S\ (x_i-\bar{x})\ (y_i-\bar{y})}{S\ (x_i-\bar{x})^2}$$

Cette estimation dérivant de l'étude d'un échantillon, elle a une certaine variance (carré de l'écart-type) qui peut être estimée par :

$$s_E^2 = \frac{I}{n-2}\left[\frac{S\ (y_i-\bar{y})^2}{S\ (x_i-\bar{x})^2} - \left(\frac{S\ (x_i-\bar{x})\ (y_i-\bar{y})}{S\ (x_i-\bar{x})^2}\right)^2\right]$$

L'erreur à craindre est d'autant plus faible que le coefficient de corrélation entre les x_i et les y_i est plus voisin de l'unité.

Le coefficient de corrélation calculé sur l'échantillon

$$r = \frac{S\ (x_i-\bar{x})\ (y_i-\bar{y})}{\sqrt{S\ (x_i-\bar{x})^2\ \ S\ (y_i-\bar{y})^2}}$$

souligne ce fait, puisque l'on a :

$$\frac{s_E}{E} = \sqrt{\frac{\frac{1}{r^2}-1}{n-2}}$$

A noter - pour mémoire - que r^2 surestime le carré du coefficient de corrélation vrai R^2, alors que $\widehat{R^2}$ lié à r^2 par la relation :

$$\frac{1-r^2}{n-2} = \frac{1-\widehat{R^2}}{n-1}$$

en constitue une estimation correcte.

Les hypothèses formulées ci-dessus (linéarité de la régression, constance de la variance liée) sont cependant sujettes à caution.

La première peut être entachée d'écarts d'origines diverses :

- La population n'est pas homogène : l'étude faite séparément par catégorie socio-professionnelle permettrait d'éliminer cette cause influant sur la linéarité de la régression; mais les effectifs par catégorie socio-professionnelle sont trop restreints pour permettre une étude valable.

- Le mode de calcul adopté : Total des dépenses divisé par nombre total d'unités de consommation à l'intérieur de chaque tranche, introduit une erreur supplémentaire (la théorie voudrait que les calculs soient faits sur les logarithmes ce qui revient à substituer des moyennes géométriques aux moyennes arithmétiques effectivement calculées).

Ces deux causes paraissent cependant sans grande influence pratique; au contraire le fait que les nombres de ménages par tranche soit très différent paraît difficilement compatible avec l'hypothèse sur la constance de la variance liée. Il paraît plus indiqué d'admettre que la variance liée est inversement proportionnelle au nombre des ménages de chaque tranche.

Ceci invite à calculer l'élasticité et à estimer sa variance par un calcul de régression pondérée, les sommes des carrés d'écarts[1] de chaque tranche étant pondérées par les nombres de ménages correspondants. D'où les deux séries reproduites dans le texte § 3.2.

2°) - Pour prévoir l'accroissement des dépenses relatives à une catégorie de marchandises déterminée, qu'on peut attendre d'un accroissement donné du revenu global, donc - en première approximation - de la dépense globale, on écrit parfois :

$$\frac{a - a_o}{a_o} = E \frac{D - D_o}{D_o}$$

où : E est le coefficient d'élasticité relatif à la dépense particulière (a)

$\frac{a - a_o}{a_o}$ l'accroissement relatif de la dépense particulière (a)

et $\frac{D - D_o}{D_o}$ celui de la dépense globale (D).

Ce faisant, on commet une erreur dont l'importance - variable avec la valeur de E et celle de $\frac{D - D_o}{D_o}$ - est précisé par le tableau ci-après.

Dans ce tableau, on cherche par deux calculs différents l'accroissement relatif $\frac{a - a_o}{a_o}$ de la dépense particulière (a),

en fonction { de l'accroissement relatif $\frac{D - D_o}{D_o}$ de la dépense globale (D);
{ du coefficient d'élasticité E, attaché à la dépense (a).

1er Calcul - Valeur exacte $\frac{a - a_o}{a_o} = (1 + \frac{D - D_o}{D_o})^E - 1$

2ème Calcul - Valeur approchée $\frac{a - a_o}{a_o} = E \frac{D - D_o}{D_o}$: entre ( ).

(1) Chaque écart étant calculé par rapport à la moyenne pondérée de la tranche.

COMPARAISONS DES VALEURS DU COEFFICIENT D'ELASTICITE OBTENUES PAR L'UN ET L'AUTRE CALCUL

E	Accroissement relatif $\frac{D - D_0}{D_0}$						
	5 %	10 %	15 %	20 %	30 %	40 %	50 %
	Accroissement relatif $\frac{a - a_0}{a_0}$ en %						
0	0	0	0	0	0	0	0
0,2	1,0 *(1,0)*	1,9 *(2,0)*	2,8 *(3,0)*	3,7 *(4,0)*	5,4 *(6,0)*	7,0 *(8,0)*	8,5 *(10,0)*
0,4	2,0 *(2,0)*	3,9 *(4,0)*	5,8 *(6,0)*	7,6 *(8,0)*	11,1 *(12,0)*	14,4 *(16,0)*	17,6 *(20,0)*
0,6	3,0 *(3,0)*	5,9 *(6,0)*	8,8 *(9,0)*	11,6 *(12,0)*	17,1 *(18,0)*	22,4 *(24,0)*	27,5 *(30,0)*
0,8	4,0 *(4,0)*	7,9 *(8,0)*	11,8 *(12,0)*	15,7 *(16,0)*	23,4 *(24,0)*	30,9 *(32,0)*	38,3 *(40,0)*
1,0	5	10	15	20	30	40	50
1,2	6,0 *(6,0)*	12,1 *(12,0)*	18,3 *(18,0)*	24,5 *(24,0)*	37,0 *(36,0)*	49,8 *(48,0)*	62,7 *(60,0)*
1,4	7,0 *(7,0)*	14,3 *(14,0)*	21,6 *(21,0)*	29,1 *(28,0)*	44,4 *(42,0)*	60,2 *(56,0)*	76,4 *(70,0)*
1,6	8,1 *(8,0)*	16,5 *(16,0)*	25,1 *(24,0)*	33,9 *(32,0)*	52,2 *(48,0)*	71,3 *(64,0)*	91,3 *(80,0)*
1,8	9,2 *(9,0)*	18,7 *(18,0)*	28,6 *(27,0)*	38,8 *(36,0)*	60,4 *(54,0)*	83,3 *(72,0)*	107,5 *(90,0)*
2	10,3 *(10,0)*	21,0 *(20,0)*	32,3 *(30,0)*	44,0 *(40,0)*	69,0 *(60,0)*	96,0 *(80,0)*	125,0 *(100,0)*
3	15,8 *(15,0)*	33,1 *(30,0)*	52,1 *(45,0)*	72,8 *(60,0)*	119,7 *(90,0)*	174,4 *(120,0)*	237,5 *(150,0)*

Dès que le coefficient d'élasticité E s'écarte de 0 ou de 1, l'erreur commise en calculant l'accroissement relatif d'une dépense particulière par la formule approchée devient importante pour des accroissements de la dépense globale dépassant un certain seuil. L'erreur est par excès pour les valeurs de E inférieures à 1 et par défaut si E dépasse l'unité.

4 - ETUDE PARTICULIERE DES DEPENSES D'HABITAT D'EQUIPEMENT ET DE TRANSPORTS

•

4.I - CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES, HABITAT ET BIENS D'EQUIPEMENT

En vue de l'étude de l'habitat et des biens de petit équipement possédés par les familles étudiées, les groupes socio-professionnels distingués dans le chapitre 2 ont été repris en considération :

- employés secteur privé
- employés secteur public
- manoeuvres
- ouvriers et contremaîtres du secteur privé
- ouvriers du secteur public
- fonctionnaires

4.II - Habitat

Treichville se caractérise par des conditions d'habitation plus favorables qu'Adjamé : immeubles et cités de la Société Immobilière et d'Habitation de la Côte d'Ivoire (S.I.H.C.I.) représentent près de 19 % du total, tandis qu'à Adjamé 10 % seulement des familles bénéficient d'un habitat amélioré; néanmoins pour l'un comme pour l'autre des deux quartiers, la majorité des habitants réside dans des concessions traditionnelles.

Tableau 62 - **NOMBRE DE MENAGES PAR QUARTIER SELON L'HABITAT ET LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE**

HABITAT	ADJAME					TREICHVILLE					ENSEMBLE
	Employés	Manoeuvres	Ouvriers et contremaîtres	Fonctionnaires	Total	Employés	Manoeuvres	Ouvriers et contremaîtres	Fonctionnaires	Total	
Concessions traditionnelles	43	49	125	29	246	50	23	121	38	232	**478**
Immeubles	8	1	3	10	22	9	-	11	8	28	**50**
Construction de la Société Immobilière de la Côte d'Ivoire	2	-	1	3	6	11	-	6	6	23	**29**
Immeuble de fonctionnaires	-	-	-	1	1	-	-	-	2	2	**3**
TOTAL	53	50	129	43	275	70	23	138	54	285	**560**

Comme on pouvait s'y attendre, employés et fonctionnaires bénéficient des logements de la meilleure qualité, manoeuvres et ouvriers étant logés dans les concessions traditionnelles (fait déjà noté : il y a relativement plus d'employés et de fonctionnaires à Treichville qu'à Adjamé).

Treichville manifeste également sa supériorité, pour ce qui concerne l'électricité et l'eau courante - Supériorité toute relative d'ailleurs, puisque 90 %

des logements de ce quartier n'ont pas d'électricité et 48 % des logements ne disposent pas d'eau dans la concession ou le bâtiment même (respectivement 98 % et 83 % à Adjamé).

Tableau 63 - **NOMBRE DE MENAGES PAR QUARTIER SELON L'APPROVISIONNEMENT EN ELECTRICITE ET EAU ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**

CATEGORIES	ADJAME					TREICHVILLE					ENSEMBLE
	Employés	Manoeuvres	Ouvriers et contremaîtres	Fonctionnaires	Total	Employés	Manoeuvres	Ouvriers et contremaîtres	Fonctionnaires	Total	
Electricité											
Existe	1	-	-	4	5	9	-	8	10	27	**32**
N'existe pas	53	50	129	39	271	60	23	130	44	257	**528**
Eau											
Dans la construction	2	-	1	5	8	14	-	8	11	32	**41**
Dans la concession	9	6	16	8	39	28	10	54	20	112	**151**
Pas d'eau dans la concession	43	44	112	30	229	27	13	76	23	139	**368**

4.12 - Biens de petit équipement

Résultant d'un niveau de vie supérieur, les habitants de Treichville possèdent un équipement plus important que ceux d'Adjamé. Dans ce dernier quartier en effet, 60 % des ménages ne possèdent ni bicyclette, ni radio, ni machine à coudre tandis qu'à Treichville, 45 % seulement des ménages présentent le même dénuement; ce phénomène s'observe pour toutes les catégories socio-professionnelles, exception faite des manoeuvres, pour lesquels le dénuement est identique quelque soit le quartier.

Tableau 64 - **NOMBRE DE MENAGES PAR QUARTIER SELON LE PETIT EQUIPEMENT POSSEDE ET LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE**

EQUIPEMENT	EMPLOYES		MANOEUVRES		OUVRIERS CONTREMAITRES		FONCTIONNAIRES		ENSEMBLE		
	Adjamé	Treichville	Adjamé	Treichville	Adjamé	Treichville	Adjamé	Treichville	Adjamé	Treichville	TOTAL
Bicyclette	14	22	7	1	35	38	10	15	66	76	**142**
Radio	2	2	-	-	2	3	1	5	5	10	**15**
Bicyclette et radio . . .	-	5	-	-	1	2	1	6	2	13	**15**
Machine à coudre	9	7	-	2	7	15	4	5	20	29	**49**
Bicyclette et machine à coudre	1	6	1	-	6	10	1	4	9	20	**29**
Radio et machine à coudre	1	2	-	-	-	1	2	2	3	5	**8**
Bicyclette, radio et machine à coudre . . .	-	5	-	-	-	1	4	3	4	9	**13**
Rien	26	21	42	20	78	68	20	14	166	123	**289**
TOTAL	**53**	**70**	**50**	**23**	**129**	**138**	**43**	**54**	**275**	**285**	**560**

4·2 - LOYER HABITAT ET EQUIPEMENT

4.21 - Occupation

Le nombre de pièces par ménage est en moyenne de deux unités, toutefois le genre d'habitation influe sur le nombre de pièces disponibles et la variation selon l'importance du loyer n'est pas caractéristique pour les loyers faibles.

Tableau 65 - **DISTRIBUTION DU LOYER SELON L'HABITAT, L'ELECTRICITE ET L'EAU**

TRANCHE DE LOYER MENSUEL	Nombre de pièces par ménage	Genre d'habitation : concession ordinaire %	Electricité : sans électricité %	Eau en dehors de la construction ou de la concession %
Propriétaires.	3,0	*95*	*95*	*71*
Locataires, logés gratuitement	2,28	*70*	*86*	*50*
de 500 à 999 Frs	2,32	*68*	*82*	*57*
1 000 à 1 499	1,47	*98*	*99*	*79*
1 500 à 1 999	1,74	*94*	*99*	*85*
2 000 à 2 499	1,94	*98*	*96*	*66*
2 500 à 2 999	2,10	*84*	*100*	*79*
3 000 et + ...	2,82	*55*	*87*	*39*
Ensemble	**2,10**	*85*	*94*	*66*

L'occupation (nombre d'adultes et d'enfants) selon le nombre de pièces varie comme suit :

Tableau 66 - **NOMBRE DE PERSONNES PAR MENAGE SELON LE NOMBRE DE PIECES PAR LOGEMENT**

NOMBRE DE PIECES PAR MENAGE	Nombre de ménages	PAR MENAGE			
		Adultes	Enfants	Personnes	Unités de consommations
1	139	2,3	1,2	3,5	2,5
2	298	2,5	1,9	4,4	3,0
3	75	2,9	2,4	5,3	3,5
4	32	3,0	3,5	6,5	4,1
5	12	2,8	3,7	6,5	4,2
6 et + ...	4	3,3	4,5	7,8	4,8
Ensemble. . .	**560**	**2,6**	**1,9**	**4,5**	**3,05**
dont Adjamé . .	275	2,5	1,7	4,2	2,9
Treichville	285	2,6	2,2	4,8	3,2

Les variations sont dûes surtout au nombre d'enfants dont le nombre quadruple presque, tandis que le nombre d'adultes par ménage accuse une progression relativement faible à mesure que le nombre de pièces augmente.

Les ménages qui disposent de 1/2 à 1 pièce par personne représentent une très petite minorité.

4.22 - Catégorie socio-professionnelle et loyer (1)

Les chefs de ménage propriétaires représentent tant à Adjamé qu'à Treichville, 9 % de l'ensemble des ménages. La proportion étant plus forte pour les chefs de ménage employés dans le secteur public (13 %) que pour ceux employés dans le secteur privé (7 %)

(1) Les dépenses dites de loyer comprennent les dépenses de réparation du logement et d'achat de matériaux de constructions.

La différence est à peine moins sensible en ce qui concerne les bénéficiaires de logements à titre gratuit (12 % dans le secteur public, 8 % dans le secteur privé). Enfin les locataires n'ayant pu payer leur loyer le mois de l'enquête appartiennent tous au secteur privé.

Pour les chefs de ménage locataires ayant acquitté leur loyer durant le mois de l'enquête on a les renseignements suivants :

Tableau 67 - **NOMBRE DE MENAGES SELON LA TRANCHE DE LOYER ET LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE**

TRANCHE DE LOYER MENSUEL	Employés secteur privé	Employés secteur public	Manoeuvres	Ouvriers secteur privé et contremaîtres	Ouvriers secteur public	Fonctionnaires	ENSEMBLE
500- 999 Francs	3	-	9	5	-	11	**28**
1.000-1.499 "	15	1	37	40	8	9	**110**
1.500-1.999 "	18	3	9	58	12	7	**107**
2.000-2.499 "	20	1	8	39	7	13	**88**
2.500-2.999 "	8	4	-	16	2	8	**38**
3.000-3.499 "	10	5	-	16	4	17	**52**
3.500-3.999 "	2	-	-	2	-	1	**5**
4.000-4.999 "	4	1	-	2	2	3	**12**
5.000 et + "	3	4	-	5	1	3	**16**
TOTAL	83	19	63	183	36	72	**456**
Pas de loyer déclaré — Ne l'ont pas acquitté	1	-	1	1	-	-	**3**
Pas de loyer déclaré — Propriétaires ou logés gratuitement	16	4	9	33	14	25	**101**
	100	23	73	217	50	97	**560**
Loyer moyen (1.000 F.C.F.A) — Tous ménages	1,8	3,0	1,1	1,5	1,5	1,7	1,6
Loyer moyen (1.000 F.C.F.A) — Ménages ayant acquitté un loyer	2,1	3,5	1,3	1,8	2,1	2,3	2,0

4.23 - Importance du loyer et encombrement des logements (a)

La répartition des budgets selon la tranche de loyer est assez dispersée et l'intervalle de variation des loyers est important. Il est remarquable de constater que le nombre d'unités de consommation par budget ne varie pas quand le loyer prend des valeurs très différentes, ce qui ne saurait surprendre car l'habitat est un besoin essentiel et c'est plus la qualité de l'habitat qui fait varier son prix que son importance. Par contre rapportée au salaire, l'importance relative du loyer peut atteindre ou dépasser même 20 %.

(a) - La superficie des pièces n'a pas été mesurée en cours d'enquête, en conséquence l'attention du lecteur est attirée sur la définition parfois un peu sommaire de la notion de pièce.

Tableau 68 - **NOMBRE DE MENAGES ET DEPENSES DE LOYER SELON LA TRANCHE DE LOYER**

TRANCHE DE LOYER	ADJAME					TREICHVILLE					ABIDJAN				
	Nombre de budgets	Unités de consommation par budget	Unités de consommation par pièce	Loyer par pièce (1.000 F.)	Loyer / Salaire %	Nombre de budgets	Unités de consommation par budget	Unités de consommation par pièce	Loyer par pièce (1 000 F.)	Loyer / Salaire %	Nombre de budgets	Unités de consommation par budget	Unités de consommation par pièce	Loyer par pièce (1 000 F.)	Loyer / Salaire %
Propriétaires	26	3,6	1,2	0,11	*2,0*	25	4,0	1,3	-	-	51	3,8	1,3	0,06 a)	*1,0* a)
Logés gratuitement . . .	22	3,3	1,5	0,02	*2,9*	28	3,0	1,3	0,03	*0,4*	50	3,2	1,4	0,02 a)	*3,6* a)
500- 999 Frs	17	2,7	1,4	0,31	*4,7*	11	3,5	1,2	0,20	*2,6*	28	3,0	1,3	0,26	*3,6*
1 000-1 499 "	83	2,4	1,7	0,75	*12*	27	2,6	1,5	0,63	*13*	110	2,4	1,6	0,72	*12*
1 500-1 999 "	56	2,8	1,6	0,85	*13*	51	2,8	1,6	0,87	*14*	107	2,8	1,6	0,86	*13*
2 000-2 499 "	35	3,3	1,8	0,98	*16*	53	3,0	1,5	1,02	*17*	88	3,1	1,6	1,01	*16*
3 000-3 499 "	14	3,1	1,4	1,17	*17*	24	2,9	1,4	1,23	*18*	38	3,0	1,4	1,21	*17*
3 500-3 999 "	14	3,1	1,2	1,13	*13*	38	3,7	1,5	1,25	*20*	52	3,5	1,4	1,22	*18*
4 000 et + "	8	4,5	1,6	1,71	*33*	28	4,0	1,2	1,56	*15*	36	4,1	1,3	1,60	*24*
ENSEMBLE	**275**	**2,9**	**1,5**	**0,70**	*11*	**285**	**3,2**	**1,4**	**0,82**	*13*	**560**	**3,05**	**1,5**	**0,77**	*12*

(a) Dépenses différentes de zéro en raison de dépenses de réparations ou d'achat de matériaux.

4.24 - REVENUS ET OCCUPATION DES PIECES

Le niveau de vie est évidemment lié à l'encombrement des logements. Dans l'ensemble en considérant les dépenses par unité de consommation, l'intervalle de variation du nombre d'unités de consommation par pièce représente 50 % de la valeur moyenne (la concentration est plus importante à Treichville qu'à Adjamé pour une densité moyenne d'occupation plus faible).

Les tableaux qui suivent rendent compte de la variabilité de l'occupation par tranche de dépenses par unité de consommation, et par tranche de dépenses totales.

Tableau 69 - **DEPENSES ABSOLUES ET RELATIVES DE LOYER SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	Nombre de budgets	Nombre d'unités de consommation	Dépenses familiales	Dépenses de loyer	Loyer / Dépenses familiales %	Dépenses familiales moyennes par unité de consommation	DEPENSES MOYENNES DE LOYER PAR	
							Budget	Unité de consommation
			1 000 F. C.F.A.			1 000 F. C.F.A.		
Moins de 4.000 Frs	249	795,2	2 446	340	*14*	3,1	1,4	0,4
4 000-5 999 "	164	496,1	2 461	275	*11*	5,0	1,7	0,6
6 000-7 999 "	89	263,4	1 784	167	*9,4*	6,8	1,9	0,6
8 000-9 999 "	39	111,5	957	78	*8.1*	8,3	2,0	0,7
10 000 et + "	19	44,4	569	42	*7,4*	12,8	2,2	0,9
ENSEMBLE . . .	**560**	**1 710,6**	**8 217**	**902**	*11*	**4,8**	**1,6**	**0,5**

La diminution de la part relative de loyer, déjà remarquée, est nette au fur et à mesure de l'augmentation par unité de consommation des dépenses familiales. La part du loyer dans l'ensemble des dépenses familiales est assez élevée (11 %), conséquence vraisemblable de la pression démographique qui a fait doubler la population d'Abidjan au cours des cinq dernières années.

4.25 - ENCOMBREMENT DES LOGEMENTS ET DEPENSES

Tableau 70 - **NOMBRE DE PIECES PAR SALAIRE ET NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR PIECE SELON LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION	ADJAME			TREICHVILLE			ENSEMBLE		
	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce
Moins de 4.000 Francs	133	1,6	1,7	116	2,1	1,6	249	1,9	1,6
4.000-5.999 "	76	2,0	1,5	88	2,2	1,4	164	2,1	1,4
6.000-7.999 "	35	2,3	1,2	54	2,4	1,3	89	2,3	1,2
8.000-9.999 "	21	1,6	1,6	18	2,5	1,2	39	2,0	1,4
10.000 et + "	10	1,9	1,2	9	2,1	1,0	19	2,0	1,1
ENSEMBLE	**275**	**1,8**	**1,5**	**285**	**2,2**	**1,4**	**560**	**2,0**	**1,45**

Le nombre de pièces disponibles par salaire est systématiquement supérieur à Treichville, surtout pour les niveaux de vie peu élevés, et la densité d'occupation est plus élevée à Adjamé. La hausse du niveau de vie par unité de consommation a une influence indéniable sur l'occupation des pièces; en dépit des irrégularités résultant du petit nombre d'observations, l'encombrement paraît bien diminuer à mesure que s'accroît la dépense familiale par unité de consommation.

Tableau 71 - **NOMBRE DE PIECES PAR SALAIRE ET NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR PIECE SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES**

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	ADJAME			TREICHVILLE			ENSEMBLE		
	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce	Nombre de ménages	Nombre de pièces par salaire	Nombre d'unités de consommation par pièce
Moins de 5.000 Frs	14	1,0	1,8	2	2,5	1,0	16	1,1	1,6
5.000- 9.999 "	73	1,5	1,6	65	1,8	1,4	138	1,6	1,5
10.000-14.999 "	85	1,8	1,5	76	1,9	1,4	161	1,9	1,5
15.000-19.999 "	42	1,9	1,6	51	2,0	1,5	93	1,9	1,5
20.000-24.999 "	24	2,1	1,6	33	2,7	1,3	57	2,4	1,4
25.000 et + "	37	2,4	1,4	58	2,8	1,4	95	2,6	1,4
ENSEMBLE	**275**	**1,8**	**1,5**	**285**	**2,2**	**1,4**	**560**	**2,0**	**1,45**

La répartition par tranche de dépenses totales est moins intéressante que la répartition précédente par tranche de dépense par unité de consommation du point de vue de l'encombrement par pièce. Par contre on remarquera l'augmentation du nombre de pièces par salarié... en raison de l'importance relative moindre des salaires, à mesure que la dépense totale augmente. Ce dernier phénomène est d'ailleurs moins net à Treichville.

4.26 - Encombrement des logements et salaires

Alors que la gamme des loyers est fort étendue, l'habitat est assez peu variable : 22 % seulement des logements comportent plus de 2 pièces (17 % à Adjamé, 27 % à Treichville). L'encombrement (nombre moyen d'unité de consommation par pièce et par budget) diminue considérablement avec l'augmentation du nombre de pièces, puisque dans des logements d'une pièce, on compte 2,5 unités de consommation en moyenne et que pour les logements de 5 pièces et plus, il y a moins d'une unité de consommation par pièce. A mesure que le logement devient plus important, l'importance relative du loyer par rapport au salaire diminue. On retrouve ici la constatation faite dans d'autres pays, que les salariés aux revenus les plus faibles consacrent une part relativement plus importante de leur salaire au payement du loyer.

Tableau 72 - **SALAIRES ET LOYERS SELON LE NOMBRE DE PIECES PAR BUDGET**

NOMBRE DE PIECES OCCUPEES	ADJAME				TREICHVILLE				ABIDJAN			
	Nombre de budgets	Nombre d'unités de consommation par budget	Salaire moyen 1.000 Francs	Loyers / Salaires	Nombre de budgets	Nombre d'unités de consommation par budget	Salaire moyen 1.000 Francs	Loyers / Salaires	Nombre de budgets	Nombre d'unités de consommation par budget	Salaire moyen 1.000 Francs	Loyers / Salaires
				%				%				%
1	95	2,4	8,6	*13*	44	2,5	8,7	*14*	139	2,5	8,6	*13*
2	133	2,9	12,5	*12*	165	3,1	13,6	*13*	298	3,0	13,1	*13*
3	29	3,7	19,7	*7,1*	46	3,4	16,5	*15*	75	3,5	17,7	*11*
4	14	4,3	20,6	*9,3*	18	4,0	21,5	*10*	32	4,1	21,1	*10*
5 et + ...	4	3,5	18,2	*0,6*	12	4,7	25,1	*10*	16	4,4	23,4	*8*
ENSEMBLE. . .	**275**	**2,9**	**12,4**	*11*	**285**	**3,2**	**14,3**	*13*	**560**	**3,05**	**13,4**	*12*

4.27 - Influence du loyer sur l'équilibre du budget

Parmi l'ensemble des dépenses familiales, le loyer n'est certes pas la dépense la plus importante, mais elle est liée au niveau de vie, aussi peut-on se poser la question de savoir si le caractère équilibré ou non du budget est affecté par le montant du loyer. Le tableau ci-dessous montre que cette hypothèse est en partie confirmée : les budgets équilibrés ont bien un loyer assez faible, tandis que les budgets anormalement équilibrés et excédentaires ont un loyer plus fort, quant aux budgets déficitaires, les loyers qu'ils comportent sont de beaucoup les plus importants, notamment à Treichville.

Tableau 73 - **LOYER ET PRIX DE LA PIECE SELON LE CARACTERE DU BUDGET**

CARACTERE DU BUDGET	ADJAME		TREICHVILLE	
	Montant du loyer	Location par pièce	Montant du loyer	Location par pièce
	Francs C.F.A./mois			
Budgets normalement équilibrés	1 235	725	1 600	715
Budgets anormalement équilibrés	1 460	785	1 870	925
Budgets excédentaires	1 380	610	1 890	800
Budgets déficitaires	1 550	975	2 430	985
ENSEMBLE	1 345	705	1 870	820

Pour l'ensemble d'Abidjan et par tranche de dépense par unité de consommation les renseignements se présentent comme suit :

Tableau 74 - **LOYER SELON LE CARACTERE DU BUDGET ET LA TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION**

CARACTERE DU BUDGET	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION						
	- 2.000 Frs	2.000 à 3.999 Frs	4.000 à 5.999 Frs	6.000 à 7.999 Frs	8.000 à 9 999 Frs	10.000 et + Frs	ENSEMBLE
	Montant du loyer par budget (1 000 F. C.F.A)						
Budgets normalement équilibré	1,4	1,3	1,4	1,6	1,9	2,5	1,4
Budgets anormalement équilibré	0,8	1,7	1,8	1,8	1,5	0,8	1,7
Budgets excédentaires	1,2	1,4	1,6	2,0	3,0	2,6	1,6
Budgets déficitaires	1,2	1,4	2,0	2,0	2,2	2,0	1,9
ENSEMBLE	**1,17**	**1,38**	**1,69**	**1,88**	**2,00**	**2,21**	**1,61**
	Prix de la location par pièce (1 000 F. C.F.A.)						
Budgets anormalement équilibrés	0,91	0,68	0,72	0,71	0,83	1,25	0,72
Budgets anormalement équilibrés	0,38	0,83	1,03	0,85	0,75	0,84	0,87
Budgets excédentaires	0,70	0,67	0,68	0,72	1,31	1,13	0,72
Budgets déficitaires	0,58	0,69	0,99	0,97	1,08	1,20	0,93
ENSEMBLE	**0,69**	**0,69**	**0,80**	**0,78**	**0,95**	**1,05**	**0,77**
Nombre de pièces par ménage	1,7	2,0	2,1	2,4	2,1	2,1	2,1

Dans toutes les catégories de budgets, le loyer progresse avec l'augmentation de la dépense familiale par unité de consommation, si la majoration du montant du loyer par pièce n'est pas étrangère à cette progression, l'augmentation du nombre de pièces par ménage ne doit pas être négligée.

Remarque déjà exprimée, les budgets déficitaires se caractérisent en moyenne par un loyer plus élevé que les autres budgets.

Tableau 75 - **NOMBRE DE BUDGETS PAR TRANCHE DE DEPENSES PAR UNITE DE CONSOMMATION ET CARACTERE DU BUDGET**

CATEGORIE DE BUDGET	TRANCHE DE DEPENSES FAMILIALES PAR UNITE DE CONSOMMATION										ENSEMBLE	
	- 4.000 Frs		4.000 à 5.999 Frs		6.000 à 7.999 Frs		8.000 à 9.999 Frs		10.000 et + Frs			
	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage	Nombre de budgets	Nombre de pièces par ménage
Normalement équilibré . .	71	1,9	36	1,9	14	2,2	6	2,3	2	2,0	129	2,0
Anormalement équilibré. .	28	2,0	31	1,8	17	2,1	17	2,0	8	2,1	101	2,0
Excédentaire	133	2,0	65	2,4	42	2,7	8	2,3	6	2,3	254	2,2
Déficitaire	17	2,0	32	2,0	16	2,0	8	2,0	3	1,7	76	2,0
	249	**2,0**	**164**	**2,1**	**89**	**2,4**	**39**	**2,1**	**19**	**2,1**	**560**	**2,1**

4.3 - REVENU, HABITATION ET BIENS D'EQUIPEMENT

La catégorie d'habitat est peu liée au revenu, l'amélioration est en effet lente, malgré l'augmentation importante de revenu: la proportion de logements, situés dans les concessions traditionnelles diminue lentement avec l'augmentation des dépenses.

TRANCHE DE DEPENSES TOTALES	% concessions tradition.
Moins de 10.000 Francs	*94*
10.000-14.999 "	*92*
15.000-19.999 "	*82*
20.000-24.999 "	*72*
25.000-29.999 "	*61*
30.000-34.999 "	*77*
35.000 et plus "	*68*
ENSEMBLE	*85*

Par contre, les biens d'équipement et les moyens de locomotion possédés ou utilisés par le ménage, par les variations importantes qu'ils subissent selon la tranche de revenu paraissent bien constituer une caractéristique du niveau de vie des ménages intéressés.

Tableau 76 - **NOMBRE RELATIF DE BUDGETS SELON LE PETIT EQUIPEMENT ET LA TRANCHE DE REVENU**

TRANCHE DE REVENU	Rien	Bicyclette et vélomoteur	Poste radio	Machine à coudre	Plusieurs biens	LOCOMOTION			
						A pied	Bicyclette vélomoteur	Taxi et Camionnette	Véhicule de l'employeur
	Pour 100 ménages au total de chaque tranche								
Moins de 10.000 Francs	70	22	2	4	2	51	22	15	12
10.000-14.999 "	56	22	3	12	7	41	20	23	16
15.000-19.999 "	40	30	7	11	12	35	36	12	17
20.000-24.999 "	34	40	2	8	14	26	40	16	18
25.000-29.999 "	42	16	6	7	29	23	32	20	25
30.000-34.999 "	23	27	8	4	37	8	44	20	28
35.000 et + "	20	17	3	17	33	17	26	45	12
ENSEMBLE	**52**	**25**	**3**	**8**	**12**	**38**	**27**	**19**	**16**

L'évolution du nombre de ménages disposant de plusieurs biens est particulièrement significative à cet égard.

4.4 - LES TRANSPORTS

4.41 - Temps[a] et coût du transport selon le moyen de locomotion

Tableau 77 - **TEMPS DE TRANSPORT ET MOYENS DE LOCOMOTION PAR QUARTIER**

TEMPS DE TRANSPORT (Minutes)	ADJAME	TREICH-VILLE	ABIDJAN
	Nombre de ménages		
- 5 minutes	2	7	9
5 minutes	7	7	14
10 minutes	55	35	90
15 minutes	53	90	143
20 minutes	27	41	68
30 minutes	60	62	122
45 minutes	28	15	43
60 minutes	25	14	39
Plus de 60 minutes .	6	2	8
Non déclaré	12	12	24
TOTAL	**275**	**285**	**560**
Temps moyen de transport (minutes)[a]	27	22	25
Selon le moyen de locomotion employé	Parcours à pied. . 31 Bicyclette et Vélomoteur . . . . 21 Taxi et camion . . 21 Véhicule de l'employeur . . . 20		

MOYEN DE LOCOMOTION LE PLUS FREQUEMMENT EMPLOYE	ADJAME	TREICH-VILLE	ABIDJAN
	Nombre de ménages		
A pied	109	101	210
Bicyclette	46	76	122
Vélomoteur	10	19	29
Taxi touriste . . .	49	43	92
Taxi 1 000 kgs . . .	11	5	16
Véhicule de l'employeur	50	38	88
Mal désigné	-	3	3
TOTAL.	**275**	**285**	**560**

(a) - Les temps indiqués concernent un **trajet simple.**

La bicyclette est relativement plus utilisée par les habitants de Treichville. Au contraire, les habitants d'Adjamé (dans une proportion de 40 %) utilisent plus les véhicules automobiles (Treichville : 30 %).

On remarquera qu'une proportion non négligeable de travailleurs (16 %) consacre plus d'une demie-heure pour rejoindre le lieu de travail (21 % à Adjamé contre 11 % à Treichville). Près d'un travailleur sur cinq dispose d'un véhicule de l'entreprise qui l'emploie.

Du point de vue dépenses, le coût du transport par rapport à la dépense familiale totale est en moyenne de 2,4 %, mais le coût relatif est naturellement plus élevé si l'on considère seulement les transports automobiles.

Tableau 78 - **PRIX RELATIF DU TRANSPORT PAR QUARTIER SELON LE MOYEN DE LOCOMOTION. TOUS BUDGETS**

M O Y E N S	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN
		%	
A pied (1)	1,5	1,9	1,7
Bicyclette	1,4	1,0	1,1
Vélomoteur	1,3	2,1	1,8
Taxi-touriste	5,2	6,1	5,7
Taxi 1.000 kgs	7,5	6,0	6,9
Véhicule de l'employeur.	1,6	1,1	1,4
ENSEMBLE	2,4	2,4	2,4

(1) - Le fait de se rendre au travail le plus souvent à pied n'exclut pas une dépense occasionnelle de transport.

Enfin si l'on exclut les déplacements à pied ou à bicyclette on a les renseignements suivants :

Tableau 79 - **PRIX RELATIF DU TRANSPORT PAR QUARTIER TRANSPORTS AUTOMOBILES**

R U B R I Q U E S	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN
Nombre total de budgets	275	285	560
Dépense familiale totale (1.000 F.) . .	3 760	4 457	8 217
Dépense de transport (1 000 F.)	92	105	197
%	*2,4*	*2,4*	*2,4*
Déplacements vélomoteur, taxi et véhicule de l'employeur. Nombre de budgets	120	108	228
Dépense familiale totale (1 000 F.) . .	1 763	1 892	3 655
Dépense de transport (1 000 F.)	63	68	131
%	*3,6*	*3,6*	*3,6*

Il est assez curieux de noter que le temps de transport influe peu sur le coût du transport. Une explication pourrait être que généralement le prix du transport est une dépense forfaitaire : il s'agit en somme d'une "prise en charge" indépendante du kilométrage. De plus dans le temps de transport est inclus un temps non précisé de marche à pied.

Tableau 80 - **PRIX DU TRANSPORT PAR QUARTIER EN FONCTION DU TEMPS**

TEMPS DE TRANSPORT	ADJAME	TREICHVILLE	ABIDJAN
	Emploi de taxi et de véhicule 1.000 K. seulement		
	1 000 F. C.F.A./mois		
10 minutes	0,7	0,7	0,7
15 minutes	0,9	1,2	1,1
20 minutes	1,0	1,0	1,0
30 minutes	0,9	1,4	1,1
45 minutes	0,9	-	0,9
1 heure	0,7	-	0,7
Toutes durées	0,8	1,1	1,0

Il est possible que le nombre réduit d'observations et le caractère très estimatif des durées de parcours soit une raison supplémentaire de ce manque de cohérence des résultats.

Dans l'ensemble, les dépenses moyennes de transport par budget s'établissent ainsi.

Tableau 81 - **DEPENSES DE TRANSPORT PAR QUARTIER SELON LE MOYEN DE LOCOMOTION**

QUARTIERS	MOYENS DE TRANSPORT USUEL				
	A pied	Bicyclette Vélomoteur	Taxi et 1.000 K.	Véhicule de l'employeur	ENSEMBLE
	1.000 F. C.F.A./mois				
Adjamé	0,2	0,2	0,8	0,2	0,3
Treichville	0,2	0,2	1,1	0,2	0,4
Abidjan	0,2	0,2	1,0	0'2	0,4

4.42 - Dépense familiale par unité de consommation et dépense de transport

L'examen de la dépense de transport(selon la tranche de dépense par unité de consommation, le type de transport et le quartier),ne laisse pas apparaître de variations significatives dans le montant moyen de la dépense, en valeur absolue ou en valeur relative.

On donnera à titre indicatif, les limites extrêmes de variations atteintes pour ces dépenses.

Tableau 82 - **FLUCTUATIONS DU COUT DU TRANSPORT PAR QUARTIER ET SELON LE MOYEN DE LOCOMOTION**

TYPE DE TRANSPORT HABITUEL	ADJAME						TREICHVILLE						ABIDJAN	
	Minimum		Maximum		Moyenne		Minimum		Maximum		Moyenne		Moyenne	
	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%	Val. abs.	%
A pied	0,05	*0,3*	1·0	*3,9*	0,2	*1,5*	0,1	*1,2*	0,6	*3,1*	0,2	*1,9*	0,2	*1,7*
Bicyclette vélomoteur. .	0,07	*0,7*	0,4	*2,5*	0,2	*1,3*	0,2	*0,3*	0,4	*1,5*	0,2	*1,2*	0,2	*1,3*
Taxi touriste et 1 000 K	0,1	*2,0*	2,0	*6,8*	0,8	*5,6*	0,7	*3,0*	2,2	*10,1*	1,1	*6,1*	1,0	*5,8*
Véhicule de l'employeur	0,1	*1,1*	1,1	*5,4*	0,2	*1,6*	0,1	*0,7*	0,3	*1,9*	0,2	*1,1*	0,2	*1,4*
ENSEMBLE	///		///		0,3	*2,4*	///		///		0,4	*2,4*	0,4	*2,4*

Val. abs. : 1.000 Frs. C.F.A

°
° °

Cette section termine l'étude des budgets familiaux des salariés africains d'Abidjan. On trouvera dans les pages qui suivent les documents :

Instructions aux enquêteurs
Instructions de dépouillement etc..

qui ont permis l'élaboration des tableaux qui viennent d'être passés en revue.

Annexe I - EXERCICE

•

I - LISTE DE FAMILLE ET RATIONNAIRES DU 1 AU 10 AOUT

1 - Brahima Traoré - M - 38 ans - S.P. - Ami de 3 - Ne mangeant pas le 4 à midi, le 7 au soir, et le 9 midi et soir.

2 - Mamadou Dialo, 35 ans - Pensionnaire - Prix de la pension : 8.000 frs par mois payée le 5 août Transporteur - Occasionnel pour les repas - Salaire : 12.000 frs par mois - Absent du 5 au soir au 9 au soir.

3 - Lamine Bakayoko, 45 ans - M3 - Policier, 24.000 frs par mois - (Payé le 1er Août) - Locataire de la concession - Ancien combattant, pensionné à 10 % : 1.000 frs par trimestre a touché son troisième trimestre le 1er Août - Chef de famille.

4 - Hawwa Diaré, 27 ans - épouse de 3 - vit à l'extérieur, a mangé le 3 août dans la concession - Commerçante -

5 - Moussa Bakayako, 28 ans - Fils de 3 et 8 - Commis à Bouaké, venant occasion.

6 - Hadiola Kondolo, 19 ans - Epouse de 3 - Vendeuse d'arachides

7 - Samissou, 30 ans - Planton - Salaire : 15.000 frs par mois - Mangeant le 2 à midi - Ami de 3.

8 - Bok Konaté, 37 ans - Epouse de 3 - Sans profession

9 - Dramane Sorré, 26 ans - Frère de 8 - Sans travail - A charge

10 - Tokihan Marian, 3 mois - Fille de 3 et 6

11 - Siriki Bakayako, 20 ans - Fils de 3 et 8 - Célibataire - Manoeuvre - (Salaire 7.000 frs, payés le 1 Août).

12 - Salimata Sambaté, 6 ans - Fille de 3 et 4

13 - Diogo Kaboré, 32 ans - Ami de 3 - Employé R.A.N. - Salaire : 21.000 frs par mois - Mangeant le 6, midi et soir

14 - Kordoumon Babayoko, 3 mois - Fille de 3 et de 4

15 - Adama Kassandra, 2 ans - Fille de 3 et de 6

16 - Noassa Bakayoko, 50 ans - Soeur de 3 - A charge 6

2 - SORTIES ET RENTREES D'ARGENT JOURNALIERES - (JOURNEE DU 1 AOUT)

RENTREES

Recette de 6 : 170
(Vente d'arachides)

SORTIES

Paire de chaussure : 2.200
2 boules d'arachide : 30
2 savons hélios : 50
1 repas de 11 au restaurant : 150
Aumone : 10
2 kg viande de boeuf : 300
4 kg riz importé : 200
Sauce tomate, 1 boite : 25
200 litres d'eau : 40
Gombo frais : 15
2 litres de vin : 100
Prêt de 3 à 1 : 200
Taxi : 50
1 bouteille de bierre Brakodi : 40
Achat d'arachides : 500
(Achetées par 6)
Soumbara : 20
Bois de chauffage : 100
5 paquets de gauloise : 200

Annexe I *(Suite)* EXERCICE RECAPITULATIF

Remplir les différentes parties du questionnaire avec les renseignements ci-dessous

On renseignera le tableau des rationnaires pour la période du 1er au 7 Août et les feuilles journalières pour le 1er Août seulement.

Arrondissement : 3
District : 078
Concession : 152
Heures de visite : 18 h.30

Nom du Chef de Famille : SALIFOU SAWADOGO
Adresse : Craonne : 224 C
Propriétaire : S.I.H.C.I.
Groupe Ethnique : Dioulas
Religion : Musulman.

A - LISTE DE LA FAMILLE ET DES RATIONNAIRES DU 1er AU 10 AOUT

1 - **SALIFOU SAWADOGO :** CF, 42 ans, M2, Maçon, Salaire 8.000 Frs/quinzaine mangeant chez lui tous les soirs sauf le 4 Août où il a pris un repas payant à l'extérieur, prend ses repas de midi au restaurant sauf le 3 Août où il mange chez lui.

2 - **MAMADOU TOURE** Frère du CF, célibataire, 17 ans, Aide mécanicien, Salaire mensuel : 5.000 Frs, donne tout au chef de famille le 1er du mois, prend tous ses repas en famille, sauf le 3 au soir où il a été invité et les 4 et 7 Août au soir où il était au restaurant.

3 - **FATIMATA DIOP :** 1ère épouse, 30 ans, sans profession, mange midi et soir.

4 - **LYKO SIDIBE** : 2ème épouse de 1, 25 ans, Marchande d'Atiéké, mange en famille tous les jours.

5 - **KOUADIO AYA :** Fils 1 x 4, 2 ans tous les repas en famille.

6 - **BABA TOURE :** Fille de 1 x 3, 7 ans, Ecolière, prend tous ses repas en famille.

7 - **MAMADOU N'DOYE :** Pensionnaire, payant 2.000 Frs par mois, Célibataire, 16 ans; étudiant, mange midi et soir en famille, sauf le 2 Août au soir et le 8 Août où il va au restaurant. Il couche ailleurs.

8 - **ROCAIA DIOUF :** Fille adoptive, 8 ans, prend tous ses repas dans la famille.

9 - **LOUKOU ABOU :** Oncle de 1,65 ans, Invité aux 2 repas du 4 août.

10 - **MARIAM ABOU :** Epouse de 9, 47 ans,

B -

La famille occupe un logement à la S.I.H.C.I. depuis 6 mois et paie le 1er du mois un loyer mensuel de : 1.800 Frs

Elle dispose :

1 chambre à coucher	:	3 x 4
1 salle à manger	:	4 x 4
1 chambre d'ami	:	2 x 3
1 douchière		
1 verandah		

La cuisine est extérieure et commune avec celle d'autres locataires. Toute la maison est construite en dur, le sol est en béton, le toit en fibro-ciment, le logement dispose de l'électricité. L'eau est à un robinet extérieur à côté de la maison. Avant d'habiter à la S.I.H.C.I. la famille vivait à Adjamé.

C -

Le chef de famille ne touche pas d'allocation et à perçu : 1.000 Frs d'heures supplémentaires avec son salaire.

Il donne chaque jour 200 Frs à sa 1ère femme.

Il aide son oncle qui habite Dimbroko et lui envoie 1.000 Frs/mois le 1er de chaque mois, il a en outre envoyé à un de ses fils, militaire à Bouaké 2.000 Frs à Noël et 1.500 Frs à la Tabaski.

Il a une plantation que gère son frère à Dimbroko. Il a vendu sa récolte 85.000 Frs depuis le 2 janvier Il dispose en outre en tant qu'ancien militaire d'une retraite proportionne de 20.000 Frs par an. Il en touche le 2ème semestre le 1er Août.

La 2ème épouse gagne en moyenne 100 Frs par jour en vendant de l'Atiéké. Elle les garde pour elle.

D - DEPENSES DU MENAGE DEPUIS LE 2 JANVIER

2 Chemises homme	: 1.200 Frs	1 Short	: 300 Frs
2 Culottes enfants	: 200 Frs pièce	1 Imperméable	: 600 Frs
1 Fusil de chasse	: 17.000 Frs	Peinture de la maison	: 3.000 Frs
Voyage DIMBROKO	: 1.500 Frs	Impôt personnel	: 3.060 Frs
5 Pagnes	: 1.000 Frs l'un		

Pour sa plantation il a eu les frais suivants :

10 dabas à 80 Frs, 3 manoeuvres à 150 Frs/jour pendant 110 jours. Il a payé 5.000 Frs d'impôt foncier.

E -

Le ménage dispose des biens suivants :

1 poste radio allemand, une bicyclette anglaise, 3 lits en bois de construction locale, un fusil simplex, une machine à coudre Singer.

F -

Monsieur Sawadogo se rend à son travail à bicyclette, il met 20 minutes, son frère Mamadou Touré travaille sur la route de BINGERVILLE il va jusqu'au pont en taxi rapide et là emprunte, le camion de son employeur, durée du trajet : 1/2 heure.

G -

Dépenses du **1er Août pour la famille :**

1 Kg rig Saigon	: 50	1 Caisse de bière Bracodi (payée par bon)	: 350
1 repas restaurant	: 75	Abidjan Matin	: 10
Poisson frais	: 25	Logement	: 1.800
Ignames	: 100	Aumone	: 10
Bananes plantain	: 75	Prêt à un ami	: 200
Tomates en boîte	: 10	Don à Rocai Diouf pour acheter 1 cahier	: 30
Cigarettes Job	: 30		
Taxi	: 50		

En outre le pensionnaire a dépensé : taxi : 50; cigarettes : 30; boissons : 10; Liko Sidibé a acheté 200 Frs de manioc pour faire de l'atiéké. Elle a revendu ce même jour pour 275 frs d'atiéké. Elle a acheté un pagne 100 frs.

Mr. SAWADOGO a reçu 500 frs en remboursement de prêt fait à un ami, et il a payé le même jour une dette de 100 frs.

Annexe 2

Service Statistique de la Côte d'Ivoire à Abidjan

GRANDE ENQUETE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Pendant un mois 100 enquêteurs vont interroger 600 familles de salariés appartenant à la population d'Adjamé et de Treichville.

Les enquêtes sur les budgets de famille des salariés sont extrêmement importantes et tous les pays d'Europe en font régulièrement,pour connaître le niveau de vie des classes laborieuses et étudier l'évolution des marchés de consommation. Or jusqu'ici de telles enquêtes ont été très rares en Afrique et celle d'Abidjan est la première qui ait lieu en A.O.F. Succédant au recensement de l'an dernier et d'ailleurs mise sur pied grâce aux renseignements qu'il a fournis, elle permettra enfin d'avoir des connaissances précises et de grande valeur sur les ressources et les besoins de la population de notre grande ville. Elle permettra également de mettre au point et de calculer par la suite un indice des prix à la consommation familiale. Or chacun sait actuellement quelle est l'importance de ces indices pour suivre la situation économique,tant du point de vue du gouvernement que de celui des syndicats. Des contacts que le service statistique a déjà pu avoir au cours de la préparation de l'enquête, il résulte que de nombreuses personnes sont intéressées par cette étude et que les Conseillers municipaux, les responsables des syndicats et les chefs des groupes ethniques,ont promis leur appui total.

L'enquête se déroulera pendant cinq semaines environ et 100 enquêteurs qui sont des instituteurs, des moniteurs ou de grands élèves de l'école normale ayant accepté de sacrifier leurs vacances à ce travail, vont passer chaque jour dans les familles. Il est évident que toutes ne peuvent être interrogées; seules un certain nombre (600) choisies au hasard suivant des méthodes statistiques,et représentatives de l'ensemble seront visitées. Les enquêteurs les interrogeront sur leurs gains et leurs dépenses si petites soit-elles, et ils poseront également quelques questions annexes,par exemple sur les conditions de logement ou les moyens de locomotion pour se rendre au travail.

Il ne fait aucun doute que les ménages touchés par l'enquête comprendront son importance et son intérêt et qu'ils feront de leur mieux pour faciliter le travail des enquêteurs en répondant correctement et avec sincérité à leur questions. L'exemple des 30 ménages d'Adjamé qui ont été interrogés récemment et qui ont ainsi permis de mettre au point les questionnaires et les méthodes, prouve que cet espoir est largement justifié. Personne ne risque rien d'ailleurs à répondre avec exactitude,puisque les renseignements recueillis sont rigoureusement secrets,et ne peuvent faire l'objet que de publications anonymes sous forme de tableaux de chiffres.

Le Service Statistique de la Côte d'Ivoire communique :

Au moment où va commencer à Abidjan une grande enquête sur les budgets de famille, il est précisé que les enquêteurs travaillant pour le service sont munis d'une carte "d'AGENTS ENQUETEURS STATISTICIENS" portant un numéro, le cachet officiel du service et la signature du chef de l'enquête, M. LONCHAMPT. Ils doivent présenter cette carte à toute demande qui leur en sera faite.

Il est rappelé en outre que les enquêteurs sont astreints au secret professionnel.

Annexe 3 - INSTRUCTION RELATIVE A L'ENQUETE PRELIMINAIRE

Noms et Prénoms :

Inscrire en caractères d'imprimerie les personnes du logement dans l'ordre suivant :

- Chef de famille
- Epouse (Nom de jeune fille).
- Enfants non mariés nés de cette épouse en commençant par le plus jeune.
- Eventuellement : Autres épouses et leurs enfants non mariés.
- Enfants mariés suivis chacun de son conjoint et de ses enfants.
- Parents et grands-parents.
- Frères, soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, etc..
- Autres personnes (Amis - pensionnaires - personnes recueillies - domestiques s'ils sont logés.

Les enfants seront toujours inscrits après leur mère, même s'ils ne sont pas tous du même lit.

Les enfants du chef de famille, dont la mère n'est pas inscrite sur la présente feuille.seront inscrits immédiatement après le chef de famille.

Lien de parenté avec le chef de ménage :

Inscrire par exemple :

- C.F. (pour le chef de famille)
- Epouse
- Fils ou fille
- Père, mère,
- Frère, oncle
- Ami
- Pensionnaire

Etat Matrimonial :

Inscrire selon le cas :

C pour célibataire
M pour marié
V pour veuf non marié
D pour divorcé
L pour union libre

Sexe :

Inscrire :

M pour masculin
F pour féminin

Age :

Inscrire l'âge en années

Pour les enfants de moins d'un an noter X1

Profession :

Préciser le plus possible la profession des membres de la famille

Par exemple :

Caissier-comptable, vendeur, mécanicien-auto, détaillant en alimentation, grossiste en vin, entrepreneur de transport, forgeron, manoeuvre-maçon etc..

Pour les Agents de la Fonction Publique et les militaires, indiquez le grade.

Pour les enfants et les jeunes gens fréquentant un Etablissement scolaire, inscrivez "élève".

Pour les ménagères, les retraités, les enfants en bas âge et les personnes sans profession, inscrire SP.

Pour les personnes ayant une profession et actuellement sans travail indiquer leur dernier métier exercé.

Situation dans la profession (Sit-Pro)

Inscrire A pour apprenti non salarié
AF pour les personnes aidant le chef de ménage dans son activité professionnelle (mais n'étant pas salariées).

CE chefs d'entreprise salarié (directeur, gérant)
5 pour autres salariés
1 pour isolé et artisan
P pour patron

Pour les agents de la Fonction Publique, inscrire FP.

Pour les militaires, inscrivez M

Pour les personnes ayant une profession mais sans travail, inscrire ST

Revenu mensuel : Ne poser la question **qu'aux salariés** (mais à tous les salariés du ménage) : fonctionnaires, militaires, ouvriers, employés, manoeuvres, domestiques, etc.

On demandera à chacun d'eux combien il a gagné le mois dernier.

Annexe 4

Recensement d'Abidjan
Exploitation provisoire ménage

ARR ⌊_⌋ DISTRICT ⌊_⌋

N° feuille collective	Nbre pers.	Nb C.F.	Sexe 1er CF	C S P 1er C.F	Nbre Salarié
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋
⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋	⌊_⌋

Annexe 5

Dans le cas où des personnes du ménage ont une activité commerciale, même occasionnelle indiquer si ces personnes se rendenet ce mois-ci, dans la rue ou au marché pour vendre (faire une croix dans la case)

Numéro de la personne					
					Tous les jours
					Quelques jours par semaine
					Quelques jours par mois
					Exceptionnement

Indiquer si des membres de la famille pensent être absents du 15 Août au 15 Septembre (petite saison sèche)

(les noter par leur numéro d'ordre

Indiquer si d'autres personnes (neveux, frères, cousins, amis, etc...) doivent venir et rester dans la famille plusieurs jours :

Combien de personnes { enfants / adultes

SERVICE DE LA STATISTIQUE

ENQUETE PRELIMINAIRE BUDGETS URBAINS

Juin 1956

ARR | District | Adresse | Nom du propriétaire | Enquêteurs

N°	Nom et Prénom	Lien de Parenté	Etat Matr.	Sexe	Age	Profession	Sit Pro.	Revenu Mensuel	Employeur	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										

Annexe 6

TERRITOIRE DE LA COTE D'IVOIRE

Service de la Statistique Générale
et de la Mécanographie

N° 60.230/STAT

Objet :
Convocation pour l'enquête
sur les Budgets Urbains

Abidjan, le 30 Juin 1956

C O N V O C A T I O N

LE GOUVERNEUR DE LA COTE D'IVOIRE
Chevalier de la Légion d'Honneur

à M._____

_____

Monsieur,

Le Service de la Statistique Générale et de la Mécanographie va procéder prochainement avec l'accord du Conseil Municipal à une importante enquête sur les budgets des familles salariées.

Ce travail qui est fait dans l'intérêt même de la population, permettra de connaître dans quelle mesure les besoins des adultes et des enfants sont satisfaits, et de suivre ultérieurement l'évolution des salaires et des prix.

Un certain nombre de ménages ont été désignés par le sort, et le vôtre est l'un d'entre eux.

Nous vous demandons de vous présenter.

Les responsables de l'enquête et les Conseillers Municipaux vous donneront à cette occasion toutes explications nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur l'assurance de mes salutations distinguées.

L'INSPECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
Chargé de l'Expédition des Affaires Courantes
du Secrétariat Général

THINE

Annexe 7 - INSTRUCTIONS RELATIVES AUX QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE BUDGETS URBAINS

1° - COMPOSITION DE LA FAMILLE

On inscrira ici les membres du ménage habitant normalement le logement (y couchant).

On inscrira dans l'ordre :

Le Chef de famille
La première épouse
Leurs enfants

La 2ème épouse
Les enfants du Chef Famille et de la 2ème épouse

Eventuellement les frères, neveux, cousins ou autres personnes complètement à charge du C.F., en inscrivant d'abord les parents les plus proches

Ne pas inscrire les membres de la famille de passage ou habitant d'autres concessions (même épouse).

On suivra seulement les dépenses des personnes inscrites dans cette page.

2° - LISTE DES RATIONNAIRES

a) - On inscrira d'abord la famille dans l'ordre de la 1ère page
b) - Puis les pensionnaires payant ou non
c) - Enfin les invités qui seront notés au fur et à mesure de leur apparition.

On laissera une ligne d'intervalle entre chacune de ces 3 catégories.

Notation des repas :

Pour les personnes de la famille (catégorie a) et les pensionnaires (catégorie b) utiliser les notations portées en bas de la 2ème page.

Pour les invités, on indiquera simplement leur présence par une X. Dès leur départ on laissera la ligne en blanc.

3° - INDICATIONS RELATIVES AU LOGEMENT

a) - Concession ou immeuble

- On appelera concession, le type d'habitat traditionnel africain, c'est-à-dire un groupe de constructions entourant une cour et comprenant un ou plusieurs logements.

- On appelera immeuble, la construction en dur de type européen (Ex. : immeuble à plusieurs étages, pavillons ou maisons de la S.I.H.C.I.)

b) - Caractéristiques de la construction

- On inscrira dans le tableau les pièces d'habitation (c'est-à-dire toute pièce dans laquelle on peut coucher).

- On précisera ensuite, au dessous du tableau, l'affectation des pièces qui y sont mentionnées, et de toutes les dépendances qui n'y figurent pas :

cuisine
douchière
vérandah
réserve
débarras etc..

4° - REVENU ET BUDGET DU MENAGE

Montant de la dernière paye : On indiquera la somme globale touchée par le salarié (paye normale plus éventuellement heures supplémentaires, primes diverses, gratifications etc.)

Montant des allocations : Il s'agit des allocations familiales que le salarié peut toucher. S'il n'en connait pas le montant parce que les ayant perçues avec son salaire, l'indiquer en note.

Tableau relatif aux pensionnaires

Doivent figurer dans le tableau toutes les personnes logées ou non qui prennent régulièrement leurs repas avec le ménage, soit gratuitement, soit en payant.

Ces personnes ne font pas partie du ménage et ne figurent pas dans la liste de la première page du cahier.

On ne suivra donc pas leurs dépenses

Tableau relatif aux autres salariés du ménage

Inscrire dans ce tableau les salariés autres que le chef de ménage, figurants dans la première page du cahier.

Même remarque pour le tableau suivant : Revenus provenant d'activités commerciales ou artisanales.

5° - DEPENSES EFFECTUEES DEPUIS LE 2 JANVIER

On n'inscrira dans ces pages que les dépenses non courantes supérieures à 1.000 Frs, effectuées entre le 2 janvier et le début de l'enquête.

(Les dépenses non courantes effectuées pendant la période d'enquête apparaîtront évidemment dans les pages journalières).

Annexe 8 - NOTE DE TRAVAIL POUR LES ENQUETEURS

1° - Pour le samedi 8 septembre les enquêteurs devront avoir rempli tous les questionnaires faisant l'objet des 1ères pages du cahier de relevé, c'est-à-dire :

- logement
- revenus du ménage
- dépenses rétrospectives
- biens d'équipement
- moyens de locomotion

2° - SALAIRES ET LOYERS

Les enquêteurs veilleront à bien inscrire les dépenses de loyer (pour les locataires), les revenus éventuels de la maison (pour les propriétaires).

La question étant réglée, ils feront un petit cercle sur la couverture du cahier dans le coin en bas à droite.

Quand le salaire sera inscrit, ils feront une croix au même endroit à l'intérieur du cercle.

3° - DEPENSES PAR BONS

Il est rappelé que, les dépenses faites par bons, doivent être enregistrées au jour le jour et non au moment du paiement total. On notera simplement le paiement des bons en **observation**, pour mémoire.

Si cela n'a pas été fait, rétablir néanmoins la dépense journalière par article dans tous les cas où ce sera possible.

4° - TOTALISATION DES DEPENSES ET DES RENTREES AU 31 AOUT

Afin de voir si les budgets sont équilibrés :

a) - Totaliser les rentrées d'argent et les dépenses effectuées entre le 13 et le 31 août, et inscrire les chiffres dans les colonnes correspondantes du verso de la feuille.

b) - A partir du 31, noter chaque jour le total des dépenses et des revenus de la journée et additionner ce total journalier au total général.

NOTA : - Ne pas tenir compte dans les dépenses des achats pour revente

- Dans les rentrées, ne pas porter la recette totale du commerce, mais seulement le bénéfice net.

Nom du C.F. :

ARR. CONCESSION Enqueteur :

DATE	DEPENSE JOURNALIERE	TOTAL DEPUIS LE 13 AOUT	REVENUS JOURNALIERS	TOTAL DEPUIS LE 13 AOUT
	Du 13 au 31 Août		Du 13 au 31	
1 -- 9				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Annexe 8 *(Suite)* - NOTE DE TRAVAIL

•

1° - Pour soulager le travail de contrôle lors de la réception des cahiers le lundi 16, vérifier que tous les renseignements essentiels sont bien portés : Profession (en particulier pour les femmes commerçantes), religion, race et âge (dans la liste des rationnaires).

Faire reporter les femmes commerçantes dans le tableau "Autres revenus du ménage".

2° - Pensionnaires : Vérifier qu'ils sont bien inscrits dans la liste du tableau prévu à cet effet et qu'ils ne figurent pas déjà dans la liste de la famille. Pour régulariser les cas litigieux éventuels on peut donner à postériori la définition suivante du pensionnaire : "personne qui mange régulièrement avec la famille mais dont on n'a pas suivi les dépenses au cours de l'enquête".

3° - Les enquêteurs doivent avoir rempli les questionnaires des premières pages du cahier. Couper les jours à ceux qui ne l'auraient pas fait. (On pourra éventuellement les redonner suivant la valeur du travail fourni).

4° - Numérotation des familles. Pour que chaque famille ait un matricule, mettre un numéro d'ordre à droite du N° de concession. S'il n'y a qu'une famille enquêtée mettre le N° 1. Prêter attention au fait qu'il peut y avoir plusieurs enquêteurs dans une même concession.

Annexe 9 - INSTRUCTIONS DE DEPOUILLEMENT

1 - INDICATIONS GENERALES : Le cahier de dépouillement contient une ligne par jour et une colonne par article . On reportera les indications contenues dans le cahier de l'enquête sur les lignes correspondant aux jours indiqués en marge, c'est-à-dire du 16 Août au 15 Septembre inclus.

Pour quelques cahiers dont les relevés ne sont pas exactement compris entre ces deux dates (ex 20 Août 20 Septembre) et enquête pilote, on ne tiendra compte que des quantièmes afin de permettre une vérification facile. (ex : les 16, 17, 19 septembre se trouveront avant le 20 Août).

2 - MARCHE A SUIVRE :

On suivra l'ordre du cahier de dépouillement, c'est-àdire que l'on commencera par les rentrées d'argent.

On passera ensuite aux dépenses alimentaires, aux dépenses et aux sorties d'argent qui ne sont pas des dépenses à proprement parler.

On prendra garde en particulier que des dépenses alimentaires et autres peuvent se trouver dans la partie "Observation" sur la page de gauche des cahiers de relevés.

3 - INDICATIONS RELATIVES AUX DIFFERENTES RUBRIQUES

A - RENTREES D'ARGENT

a) - Salaire du C.F. Vérifier que le nom est bien celui du chef de ménage, et que les autres salaires des personnes de la famille sont bien portés dans les lignes au-dessous. Dans cette colonne on ne portera que le salaire proprement dit. Les accessoires du salaire heures supplémentaires, allocations, cadeaux du patron, rappel (pour les fonctionnaires) indemnités diverses, etc... seront portées dans la colonne 002.

b) - Autres salaires du ménage : porter dans cette colonne les autres salaires y compris leurs accessoires éventuels.

c) - Recette du commerce et de l'artisanat : On s'efforcera de distinguer ces deux postes. Il y a commerce quand la marchandise est vendue telle qu'elle a été achetée. Il y a artisanat quand il s'y incorpore un travail du ménage (ex : une femme achète de l'étoffe confectionne des vêtements et les vend).

d) - Loyers : il s'agit des loyers encaissés par le chef de famille pour sa concession ou une maison qu'il loue à une autre personne.

e) - Cadeaux reçus : Si les cadeaux en question proviennent du patron ou de la clientèle (ex : pour chauffeurs pompistes...) on les portera à la rubrique accessoire du salaire. On ne portera que les véritables cadeaux d'amis ou de parents.

f) - Remboursement de prêts : il s'agit de sommes que le CF reçoit.

g) - Autres revenus : on inscrira là les revenus qui ne peuvent être mis ailleurs. On limitera autant que possible les inscriptions dans cette colonne.

B - SORTIES D'ARGENT

a) - Alimentation locale: on comprend par alimentation locale tout ce qui est produit ou fabriqué en A.O.F., même à partir de produits importée (ex. le pain). Compter également le sel même s'il est précédé de la mention imp.

b) - Aliments achetés tout préparés : Si ce sont des plats de riz on les mettra dans la colonne 122. Les autres plats préparés mangés dehors seront portés dans la colonne 183. Si ce sont des repas pris au restaurant 181.

c) - Alimentation importée : Il s'agit de tout ce qui est consommé directement après importation.

d) - Habitation, biens ménagers et durables :
Pour certains articles (linge de maison, tapis nattes, etc..)on notera le lieu d'achat de la façon suivante :

Si l'article a été acheté au marché (Indication M) on fera un trait dans la première colonne pointillée notée M.

Si l'article a été acheté dans une boutique de quartier(africaine ou syro-Libanaise) on fera le trait dans la 2ème colonne notée B.

Si l'article a été acheté dans un grand magasin du plateau (en particulier Rue du commerce) on fera le trait dans la colonne C. Noter que dans le cahier de relevés l'indication est G.M. "Grand Magasin".

e) - Habillement : on opérera de la même façon.

f) - Service, voyages cérémonies : Compter dans ces rubriques les dépenses ayant eu pour objet une prestation de service :
Hôpital et médecin 601, domestique 602 etc..

Les transports urbains concernent uniquement les transports à l'intérieur de la commune d'Abidjan (taxi 1.000 Kg, pétrolette etc..) Si le taxi est utilisé pour se rendre dans un village des environs (Anyama, Bingerville, Bassam... on notera la dépense à la rubrique 612.

g) - Frais annexe de voyage : ils concernent les frais divers occasionnés par le voyage. Mais ne pas compter les sommes emportées en cadeaux pour la famille. Ces sommes seront inscrites dans les colonnes 741 ou 742 selon le cas.

h) - Funérailles et autres cérémonies : On portera toutes les dépenses occasionnées par ces cérémonies, y compris les cadeaux faits à cette occasion (qui peuvent se trouver inscrits dans la rubrique "DONS" du cahier de relevé).

i) - Divers : On s'efforcera de répartir les dépenses entre les rubriques déterminées. On n'utilisera la colonne 731 "autres divers et indéterminé" qu'à défaut de pouvoir porter la dépense ailleurs.

j) - Dons : On portera les dons dans la colonne 741 si le bénéficiaire est domicilié à Abidjan, dans la colonne 742 s'il habite ailleurs. Dans le cas où aucune indication n'est donnée on portera le don dans la colonne 741.

k) - Remboursements : Vérifier qu'il s'agit bien de remboursement effectués par le ménage pour éteindre une dette contractée antérieurement.

l) - Achat pour revente : On distinguera la marchandise achetée pour être revendue telle qu'elle se trouve et celle qui doit subir une transformation (artisanat).

m) - Transports pour le commerce : Porter dans cette colonne les dépenses de taxi effectuées pour les nécessités du commerce. Ces dépenses seront parfois notées dans la rubrique" "autres dépenses" du cahier de relevé.

n) - Autres frais commerciaux : Porter dans cette colonne les frais accessoires au commerce en particulier les tickets du marché.

NOTES PORTEES SUR LE CAHIER

On tiendra compte des notes diverses portées en observation et dans les premières pages du cahier, et qui peuvent donner des indications interessantes sur le budget. Il y a en particulier quelques notes des contrôleurs qui signalent des dépenses régulières qui doivent être rétablies pour une période où elles ont été omises.

TOTALISATION DES COLONNES

Dès qu'un cahier sera dépouillé, on procèdera à la totalisation des différentes dépenses contenues dans les colonnes. Les résultats seront portés en rouge sous le code de la colonne.

Tous ces résultats devront porter **5 chiffres.** On mettra donc autant de 0 nécessaires devant le premier chiffre significatif.

Si des colonnes sont restées vierges, on tirera un trait oblique à la place prévue pour le total.

Annexe 9 *(Suite)* - DEPOUILLEMENT - INSTRUCTION DE DETAIL

•

Note sur la composition des postes de sorties et de rentrée d'argent.

•

A - SORTIES D'ARGENT

•

1 - ALIMENTATION LOCALE

Compter tout ce qui est produit ou fabriqué en A.O.F.
Compter en particulier le pain
Compter le sel vendu au tas même s'il est précédé de la mention "imp".
Compter également le café.

2 - ALIMENTATION IMPORTEE

Compter tout ce qui est consommé directement après importation ex : beurre margarine, lait concentré sucré, sardines, tomates en boite, nescafé, thé (sec ou liquide)

3 - BOISSONS

- Ne pas compter dans la boisson le lait, le café et le thé qui doivent être mis avec l'alimentation.
- Ne pas compter l'eau qui sera mise dans la rubrique "ménage"
  Compter par ex : bière, vin, bangui, liqueurs etc...

4 - TABAC COLAS

Compter toutes les espèces de tabac : en poudre, en paquets, cigarettes, cigares, etc..
Ajouter les noix de colas

5 - MENAGE MAISON

Compter toutes les dépenses concourant à l'entretien du ménage et à l'équipement du logement
- Dépenses courantes : eau, bois, pétrole, bougies, électricité, savon, allumettes.
- Dépenses non courantes : linge de maison (draps, serviettes)
  Matériel d'entretien : balais, brosses, éponges
  Literie : matelas, lits
  Mobilier : chaises, tables, armoires, coffres
  Articles de ménage : casseroles, cuvettes, marmites, etc...
- Entretien : réparations, peinture

6 - SERVICES, VOYAGES, CEREMONIES - Compter les dépenses ayant eu pour objet une prestation de services : frais de médecin ou d'hôpital, coiffeur, domesticité, lavage repassage du linge, timbres poste, cinéma.

Voyages - Compter les frais de voyage hors d'Abidjan seulement : chemin de fer, taxi et dépenses annexes (mais non les cadeaux qui auront pu être faits à cette occasion).

Cérémonies - Compter les frais occasionnés par les cérémonies telles que mariages, baptêmes, funérailles.
Noter que les cadeaux faits à cette occasion sont portés le plus souvent dans la rubrique DONS.

7 - **TRANSPORTS URBAINS** - Compter les dépenses de taxi et éventuellement de pétrolettes pour les courses dans la ville d'ABIDJAN (y compris Port-Bouet). Les dépenses de taxi pour les courses dans les villages ne faisant pas partie de la Commune d'ABIDJAN (Bassam, Anyama, Bingerville etc...) doivent être comptées dans la rubrique 6 Voyages.

8 - **HABILLEMENT** - Compter tout le linge et les vêtements concourant à l'habillement : pagnes, pantalons, short, chaussures, chapeaux bonneterie, etc...

Mais ne pas compter le linge de maison : serviettes, draps, etc... portés au N° 5. Compter également les frais de tailleur et les accessoires : fil, aiguilles, boutons, etc.

9 - **BIENS DURABLES** - Compter dans cette rubrique les dépenses relatives à l'achat d'objets non courants et durables, qui ne sont pas déjà classés dans la rubrique "ménage" : ex : bicyclettes, vélomoteurs, outils, constructions de maison.

10 - **LOYERS** - Compter les loyers **payés** par les locataires.

11 - **DONS** - Compter les dons de la rubrique correspondante du cahier. Mais exclure les dons faits à l'occasion d'évènements familiaux (naissances, baptêmes, funérailles, mariages) qui doivent être classés dans la rubrique N° 6.

12 - **DIVERS** - Compter dans "Divers" tout ce qui n'a pas pu entrer dans les autres rubriques.

13 - **REMBOURSEMENTS** - Vérifier s'il s'agit bien des remboursements effectués par le ménage pour éteindre une dette contractée antérieurement.

14 - **ACHATS POUR REVENTE** - Compter les achats notés dans le cadre spécial du cahier. Ajouter à ces achats les dépenses pour tickets du marché et éventuellement les frais occasionnés par l'activité commerciale (taxis).

15 - **PRETS** - Mettre les prêts dans la dernière ligne tout en bas de la page.

B - RENTREES D'ARGENT

1 - **SALAIRE ET ALLOCATIONS** - Compter les salaires touchés par le Chef de ménage et éventuellement par les autres personnes salariées de la famille. Faire rentrer dans les salaires : les accessoires au salaire : allocations familiales, primes, heures supplémentaires, rappels des fonctionnaires, indemnités de tous ordres ainsi que les menus cadeaux faits soit par le patron soit par la clientèle (à des chauffeurs de taxis, des pompistes, des fonctionnaires).

2 - **RECETTES DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT** - Compter tout ce qui est inscrit dans le cadre correspondant.

3 - **PENSIONNAIRES** - Compter les pensions payées par les pensionnaires. Ajouter également les cadeaux faits par les pensionnaires s'il y a lieu.

4 - **CADEAUX RECUS** - Compter ce qui est inscrit dans la case correspondante en excluant toutefois les cadeaux faits par le patron ou la clientèle qui doivent être comptés comme salaire ainsi qu'il est dit plus haut.

5 - **REMBOURSEMENTS DE PRETS** - Vérifier s'il s'agit bien de sommes versées par des personnes ayant des dettes vis-à-vis de la famille. Compter également les sommes reçues à l'occasion d'une tontine (ou parion).

6 - **EMPRUNTS** - Vérifier qu'il s'agit bien de sommes empruntées par la famille et qu'elle devra rembourser plus tard.

7 - **AUTRES REVENUS** - Compter les loyers reçus par le C.F. qui loue sa maison ou une partie de sa concession, les revenus de plantations etc...

C A L C U L S

1 - **SOMMATION DES DIFFERENTS POSTES** - Collationner les sorties et les rentrées du 13 au 16 Septembre inclus. Mais on ne calculera la somme relative au mois que du 16 Août au 15 Septembre inclus. Pour éviter les erreurs, on tracera deux traits rouges verticaux pour encadrer les jours à totaliser.

2 - **TOTAL DES DEPENSES D'ALIMENTATION** - Additionner les dépenses alimentation locale et alimentation importée.

3 - **TOTAL DES DEPENSES** - Additionner les sommes contenues dans les secteurs 1 et 2 du tableau, SAUF : **remboursements d'emprunts** et **achats pour revente.**

4 - **DEPENSES DES INVITES** - Si le nombre de repas pris par la famille est A, le nombre des repas pris par les invités et pensionnaires B, la dépense relative aux invités et pensionnaires sera calculée par la formule

$$\frac{\text{dépense alimentaire totale} \times B}{A + B}$$

5 - **DEPENSES FAMILIALES** - Enlever au total des dépenses, les dépenses relatives aux invités.

6 - **DEPENSES PAR UNITE DE CONSOMMATION** - Diviser les dépenses familiales calculées comme ci-dessus par le nombre d'unités de consommation porté sur la 1ère page.

Annexe 10

ENQUETEUR

E N Q U E T E

B U D G E T S U R B A I N S

•

A B I D J A N 1 9 5 6

•

INTERROGATOIRE RETROSPECTIF (ramené à 1 mois)

Habillement

Ménage, maison

Service, voyages, Cérémonies

Biens durables

Dons

Divers

Type de carte	
Arrondissement	
Famille	
Groupe ethnique	
Religion	
Profession	
Catégorie Socio-Pro.	12
Nb. Adultes	
Nb. Enfants	
Nb. U.C.	
Nb. salariés	
Nb. personnes actives non salariées	18
Repas famille	
Repas invités et pensionnaires	
Repas famille corrigée	27
Tranche dep. totale	
Tranche dep. U.C.	
Tranche salaire	
Tranche loyer	
Nb. pièces occupées	32
Nb. jours enquête	34

Dépouillement :

Calculs :

Chiffrement :

Vérification :

JOURS / POSTES									TOTAUX						
Alimentation locale								1							
Alimentation importée															
Boissons															
Tabac, Colas															
Ménage															
Services voyages Cérémonies															
Transports urbains															
Habillement								2							
Biens durables															
Loyers															
Dons															
Divers															
Remboursement d'emprunts															
Achats pour revente															
Salaires et Allocations								3							
Recettes commerce et artisanat															
Pensionnaires															
Cadeaux reçus															
Remboursements de prêts															
Emprunts															
Autres revenus															
Total des dépenses Alimentation								4							
Total des dépenses															
Dépenses invités															
Dépenses familiales															
Dépenses par U.C.															

DEPOUILLEMENT MECANOGRAPHIQUE

DESSIN DES CARTES

I - PARTIE COMMUNE A TOUTES LES CARTES

COLONNES	INDICATIONS	Nbre COLONNES
1	Type de carte	1
2	Arrondissement	1
3-4-5-6	Famille	4
7	Groupe ethnique résumé	1
8	Religion	1
9-10	Profession	2
11-12	Catégorie socio-professionnelle	2
13	Nombre d'adultes	1
14	Nombre d'enfants	1
15-16	Nombre d'unités de consommation	2
17	Nombre de salariés	1
18	Nombre de personnes actives non salariées	1
19-20-21	Repas pris par famille	3
22-23-24	Repas invités	3
25-26-27	Repas famille corrigée	3
28	Tranche dépense totale	1
29	Tranche dépense par unité de consommation	1
30	Tranche de salaire	1
31	Tranche de loyer	1
32	Nombre de pièces occupées	1
33-34	Nombre de jours d'enquête	2
35	Tranche de revenu	1
36	Equilibre ou déséquilibre du budget	1
37	Aide à la famille, autres ressources	1
38	Sous-Type de carte	
	CARTES SOUS-TYPE 1	
39-44	Alimentation locale	6
45-50	Alimentation importée	6
51-56	Boissons	6
57-62	Tabac	6
63-68	Ménage	6
69-74	Services voyages cérémonies	6
75-80	Transports Urbains	6
	CARTES SOUS TYPE 2	
39-44	Habillement	6
45-50	Biens durables	6
51-56	Loyers	6
57-62	Dons	6
63-68	Divers	6
69-74	Remboursements d'emprunts	6
75-80	Achats pour revente	6

COLONNES	INDICATIONS		Nbre COLONNES
	CARTES SOUS TYPE 3		
39-44	Salaires et allocations		6
45-50	Recettes commerce artisanat		6
51-56	Pensionnaires		6
57-62	Cadeaux reçus		6
63-68	Remboursements de prêts		6
69-74	Emprunts		6
75-80	Autres revenus		6
	CARTES SOUS TYPE 4		
39-44	Total des dépenses alimentation		6
45-50	Total des dépenses		6
51-56	Dépenses invités		6
57-62	Dépenses familiales		6
63-68	Dépenses par unité de consommation		6
69-74	Prêts		6
	CARTES SOUS TYPE 5		
39-44	Habillement	ENQUETE RETROSPECTIVE	6
45-50	Ménage, maison		6
51-56	Services		6
57-62	Biens durables		6
63-68	Dons		6
69-74	Divers		6
	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES		
75	Type de construction habitée		1
76	Electricité		1
77	Eau courante		1
78	Biens d'équipement ménager		1
79	Moyen de locomotion		1
80	Durée du trajet pour le travail		1

IMPRIMÉ EN FRANCE

Dépôt légal 3ème Trimestre 1958 - 28 390

IMP. SERVANT-CROUZET
11, rue Jean-Mariden
PARIS XVe